

Guide ASEG de la production animale et de l'élevage

La planification dans une perspective sensible au genre et aux questions liées au VIH/Sida

ASEG

Programme d'analyse socioéconomique selon le genre



Guide ASEG de la production animale et de l'élevage

La planification dans une perspective sensible au genre et aux questions liées au VIH/Sida



Développé pour
le programme d'analyse socio-économique selon le genre (ASEG)
Division de la parité hommes-femmes, de l'équité et de l'emploi en milieu rural
Département du développement économique et social
2005

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques, Division de communication, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org: copyright@fao.org

© FAO 2005

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

© FAO 2005

Table des matières

Remerciements

Acronymes utilisés dans ce guide

Première partie

1 L'ASEG ET LA PRODUCTION ANIMALE

1.1 Introduction

L'objectif de ce guide

L'ASEG

L'importance primordiale des rôles et des relations sexospécifiques

La priorité aux personnes désavantagées

La participation de toutes les parties prenantes

Pourquoi une perspective centrée sur le VIH/Sida ?

La structure de ce guide

1.2 Une vue d'ensemble des interactions entre l'élevage, la sécurité alimentaire, la pauvreté, le genre et le VIH/Sida

Les impacts du VIH/Sida sur l'élevage et l'agriculture

Les impacts potentiels du VIH/Sida sur les moyens d'existence en milieu rural et la sécurité alimentaire

1.3 Le rôle de l'élevage dans l'atténuation des impacts du VIH/Sida sur la sécurité alimentaire et la nutrition

Les stratégies d'atténuation

1. La diversification des moyens d'existence: la mise en valeur du petit bétail

2. La transmission et la préservation des connaissances

3. Les institutions en milieu rural et l'amélioration de leurs capacités

4. Promouvoir la parité hommes-femmes

5. L'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire

6. Le renforcement des mesures de protection économiques et sociales

Deuxième partie

2. L'ASEG POUR LES PROJETS D'ÉLEVAGE

2.1 La définition et l'élaboration du projet

L'analyse du contexte de développement

L'analyse des moyens d'existence

L'analyse des priorités des parties prenantes

L'analyse des capacités institutionnelles

Schéma organisationnel

Les options, les coûts, les avantages et le consensus

L'évaluation des coûts et des avantages

2.2 La conception du projet

Recherche et Développement

La collaboration et le soutien

Les compétences

Suivi et indicateurs sensibles au genre

Réaction et commentaires de la communauté

2.3 La mise en application du projet

Troisième partie

2 LES OUTILS PARTICIPATIFS AU NIVEAU TERRAIN ET LES QUESTIONS ASEG POUR LA PLANIFICATION ET LE SUIVI DES INITIATIVES D'ÉLEVAGE

L'organisation d'un exercice de planification participative
La sélection et la constitution de groupes
La facilitation
Les listes de contrôle
Le choix des méthodologies et des outils
Les outils

Les boîtes à outils ASEG

Outil 1 La carte des ressources du village
Outils 2 Les parcours de transect
Outil 3 Les diagrammes de Venn
Outil 4 Le diagramme des systèmes d'exploitation agricole
Outil 5 Les cartes illustrées des ressources
Outil 6 Les cartes illustrées d'analyse de la division travail
Outil 7 Les calendriers saisonniers
Outil 8 Le classement et la grille d'analyse des problèmes
Outil 9 L'association des solutions et le tableau d'évaluation des coûts et des avantages
Outil 10 Le plan d'action communautaire provisoire

Quatrième partie

4 LES CAHIERS DÉTACHABLES

Cahier détachable 1

Questions ASEG pour la conception et le suivi des projets d'élevage

Questions 1.1 L'analyse du contexte de développement

Questions 1.2 L'analyse des moyens d'existence

Questions 1.3 L'analyse des priorités des parties prenantes

Questions 1.4 L'évaluation des solutions envisageables – L'analyse des coûts et des avantages – Le consensus

Questions 1.5 Le suivi et l'évaluation

Cahier détachable 2

Questions sur l'approche ASEG et VIH/Sida pour les projets d'élevage

Cahier détachable 3

Questions visant à aborder les problématiques liées au genre et au VIH/Sida au sein des institutions orientées vers l'élevage

Annexe 1: Références bibliographiques et autres ressources utiles

Références bibliographiques

Autres ressources utiles

Remerciements

Ce guide est basé sur une précédente analyse socioéconomique et sexospécifique de l'élevage établie par Marjan Leneman et Catherine Hill. Il a été en partie remis à jour afin de répondre au défi que représente le VIH/Sida sur l'ensemble des problématiques liées au développement dont la production animale, l'agriculture, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence ruraux.

Nous souhaitons remercier tous les participants des divers ateliers VIH/Sida et sécurité alimentaire pour leur dévouement et leur ouverture d'esprit quant à la mise en place de nouvelles approches face aux problèmes liés aux questions du VIH/Sida, ainsi que pour l'apport de connaissances et d'expérience en la matière qu'ils ont bien voulu partager. Ces ateliers se sont tenus en Namibie (atelier partenaires opérationnels des parties prenantes à Ohangwena en septembre 2003), en Ouganda (atelier ASARECA en novembre 2003) et en Zambie (ateliers sur les stratégies d'atténuation des effets du VIH/Sida dans le secteur agricole tenus à Choma et à Livingstone en août 2004). Nos remerciements les plus chaleureux s'adressent également à Colletah Chitsike et à Johnny Fondi, facilitateurs des ateliers en Zambie et Namibie.

Nous exprimons notre gratitude à l'ensemble des personnes au sein de la Division de la production et de la santé animales (AGA) de la FAO qui nous ont apporté quantité d'information, de commentaires et de suggestions quant à la mise à jour du précédent guide sectoriel sur l'élevage de l'ASEG. Anne Nicolaysen et Eva-Marita Rinne-Koistinen de la Division de la parité hommes-femmes et de la population de la FAO, nous ont apporté une aide précieuse et leurs suggestions quant au travail de mise à jour de ce guide.

Tous nos remerciements à Sissel Ekaas précédent directeur de la Division de la parité hommes-femmes et de la population de la FAO et Marcela Villarreal directrice en poste, ainsi qu'à tous les membres de la Division qui ont été des acteurs tout à fait déterminants tant au sein du programme de l'ASEG que dans l'intégration des problématiques liées au VIH/Sida dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. Nous tenons à remercier tout particulièrement John Hourihan pour son soutien constant face au caractère urgent de ces démarches.

Tous les commentaires, suggestions ou exemples qui pourraient nous être utiles peuvent être transmis à l'adresse suivante : seaga@fao.org

Acronymes utilisés dans ce guide

AGA	Division de la production et de la santé animales
ARV	Groupe de médicaments anti-retro viraux
ASEG	Programme d'analyse socioéconomique selon le genre
CBO	Organisation basée sur la communauté
GDD	Données ventilées par sexe
GSI	Indicateur sexospécifique
IA	Insémination artificielle
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PL	Apprentissage participatif
PLA	Méthode d'apprentissage et d'action participative
PLWHA	Personnes ou populations porteuses du virus
PRA	Évaluation rurale participative
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine



Première Partie

L'ASEG ET LA PRODUCTION ANIMALE

Première partie

1 L'ASEG ET LA PRODUCTION ANIMALE

1.1 Introduction



La production animale représente une contribution et un apport tout à fait essentiel aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire des ménages dans les pays en voie de développement en fournissant revenus, nourriture, combustibles, matériaux de construction et fertilisants. L'élevage tient le rôle d'une véritable banque et cela en termes de sécurité alimentaire, de transformation des denrées et d'accès aux échanges commerciaux.

D'une façon générale les petits éleveurs et les agriculteurs de subsistance sont confrontés à de nombreux obstacles, à savoir un accès très limité au marché, biens et services, aux inondations périodiques, aux crises sanitaires, aux politiques qui privilégient davantage les gros producteurs et les marchés extérieurs, à la faiblesse des institutions, à l'inadéquation des technologies et enfin au rares opportunités qui s'offrent à eux afin d'améliorer leurs compétences et d'élargir leurs connaissances.

Aux différents stades de leurs vies, les hommes et les femmes possèdent et maîtrisent des compétences très spécifiques quant aux nombreux aspects qui caractérisent l'élevage et la production animale. Les femmes peuvent être responsables par exemple de la prévention et du traitement des maladies du troupeau, pendant que les hommes maîtrisent les tâches de traite ou de commercialisation, les jeunes garçons s'occupent du pacage des bêtes ou de l'arrosage et les jeunes filles de l'approvisionnement en fourrage dans les cas d'élevages en stabulation. Ces compétences et ces connaissances peuvent être gravement mises à mal en cas de décès d'un ou de plusieurs membres du ménage.

Comparativement aux hommes, les femmes sont plus fréquemment confrontées à nombre d'obstacles de par les difficultés qu'elles rencontrent quant à l'accès et au contrôle des ressources, qu'il s'agisse de production animale ou d'élevage et des ressources associées à ces activités, c'est-à-dire à la terre, au financement, au travail, à la technologie et aux services. Tant au niveau de la production que de la productivité, les petits éleveurs et les agriculteurs de subsistance, particulièrement les femmes, demeurent en conséquent bien en deçà de leurs capacités potentielles, les pourcentages en pertes et en gaspillages étant considérables. Dans le cadre d'une production animale durable chacun de ces facteurs représente une véritable contrainte et, couplés aux conséquences des maladies chroniques et plus particulièrement au VIH/Sida, constituent un défi écrasant pour les ménages, les communautés, les institutions et bien entendu les gouvernements.

Les interactions entre le VIH/Sida, la production agricole et les problématiques de la sécurité alimentaires sont de mieux en mieux documentées. Toutefois les facteurs concernant l'impact de la maladie et les stratégies d'atténuation de ses conséquences sur la production animale demeurent mal connues (Engh et al. 2000). Très peu de recherches ont été engagées sur les liens entre le VIH/Sida et le pastoralisme

(Morton 2003), de plus il existe très peu d'information portant sur les aspects spécifiques de l'élevage et les différentes stratégies de gestion envisageables au sein des ménages touchés (Goe 2005). Les aspects sexospécifiques de ces problématiques sont encore bien moins compris bien qu'il existe toutefois une certaine prise de conscience quant à l'impact du VIH/Sida sur l'accès aux ressources et au maintien de la production animale des femmes et des enfants lors du décès du mari ou du père par exemple, dont les biens et les terres sont saisis par la famille élargie du défunt.

L'objectif de ce guide

Le guide ASEG de l'élevage vise à soutenir tous ceux qui sont engagés dans la conception et la mise en application des programmes et projets d'élevage afin qu'ils puissent apporter des réponses encore plus efficaces aux différents besoins, priorités, contraintes et stratégies de maintien des moyens d'existence des communautés rurales et des ménages. L'objectif de ce guide est de permettre la collecte de données qualitatives socioéconomiques et sexospécifiques afin de les utiliser dans les travaux de conception et de définition des projets sans toutefois négliger l'importance de la collecte et de l'utilisation des données quantitatives et cela particulièrement au regard des travaux de suivi et d'évaluation pour lesquels il existe un certain nombre de guides et de documents pédagogiques très utiles.¹

Ce guide propose un bref panorama des principales questions socioéconomiques et sexospécifiques dans le secteur de la production animale. Plus particulièrement il met en lumière l'impact du VIH/Sida sur la production animale et les activités associées, impact qui constitue, dans un nombre toujours croissant de régions dans le monde, le problème crucial de tous les secteurs du développement.

Les **Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)** visent à favoriser le développement humain comme force motrice du progrès social et économique. La production animale contribue largement à l'éradication de la pauvreté et de la faim (OMD1) au sein de ménages ruraux de par son apport en nourriture et en revenus, les investissements modiques en petit bétail comme les chèvres ou les animaux de basse cour sont à même de diversifier les revenus des femmes et des hommes en milieu rural tout en réduisant leur vulnérabilité face aux impacts du VIH/Sida et des autres facteurs externes de crise. Affronter les inégalités sexospécifiques (OMD3) est au cœur même de l'éradication de la pauvreté et de l'arrêt de la progression du VIH/Sida et des autres maladies chroniques (OMD6).

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

En septembre 2000, les états membres des Nations Unies ont adopté à l'unanimité les Objectifs du Millénaire pour le développement qui sont :

1. Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Source:

<http://www.un.org/french/millenniumgoals/index.html>

Afin d'atteindre ces objectifs il sera nécessaire d'élaborer et de mettre en place des réponses multisectorielles, et cela à tous les niveaux d'intervention. Négliger la dimension sexospécifique et l'importance du VIH/Sida dans les programmes et les

¹ Voir par exemple Hedman (1996) et Hill (2003)

projets peut entraîner leur échec, voire même faire augmenter les conséquences de l'épidémie sur les personnes, les ménages et les communautés touchées.

Ce guide propose une analyse de quelques unes des stratégies qui ont été proposées afin de réduire les impacts du VIH/Sida² ainsi que des maladies chroniques telles que le paludisme et la tuberculose, sur la sécurité alimentaire et l'agriculture, notamment en ce qui concerne le rôle de la production animale.

Un cahier spécial détachable propose des listes récapitulatives de questions afin d'assister les utilisateurs dans leur tâche d'intégration des problématiques sexospécifiques et plus particulièrement du VIH/Sida et des préoccupations socioéconomiques dans la planification et l'évaluation des initiatives d'élevage. On y trouvera également une série d'outils participatifs destinés aux utilisateurs présents sur le terrain impliqués dans l'identification et la mise en oeuvre de projets liés à l'élevage, et dans une moindre mesure certains outils de conception de projet, de suivi et d'évaluation.

L'ASEG

L'objectif général du programme d'analyse socioéconomique selon le genre (ASEG) de la FAO est de renforcer la capacité des états membres à entreprendre des politiques, des programmes et des projets qui intègrent et utilisent les résultats des analyses socioéconomiques sensibles à une dimension sexospécifique. Au cours de cette deuxième décennie le programme ASEG a évolué et développé une série d'outils et de documents pédagogiques afin d'assister les cadres, les planificateurs et les décideurs dans leur façon d'aborder les enjeux socioéconomiques et sexospécifiques dans l'ensemble des domaines liés à l'agriculture comprenant également la production animale, la pêche et la foresterie. Cette évolution implique aussi le développement d'outils pédagogiques portant sur l'élaboration et l'utilisation de données ventilées par sexe dans les travaux de planification agricole.

Plus récemment l'ASEG s'est plus particulièrement engagée dans le développement de matériel pédagogique ainsi que la mise à jour des guides de travail à destination de ceux qui oeuvrent dans les secteurs agricoles afin d'intégrer les problématiques liées à l'impact du VIH/Sida sur l'agriculture et la sécurité alimentaire³.

L'approche de l'ASEG apporte à l'utilisateur une base sur laquelle il peut s'appuyer afin de pouvoir collecter, analyser et interpréter les données socioéconomiques et sexospécifiques qui intéressent les projets, les programmes et les politiques de développement. Cette approche est particulièrement pertinente tant au regard des problématiques liées à l'impact du VIH/Sida qu'à l'analyse des rôles socioéconomiques et sexospécifiques à proprement parler, des comportements, et des interactions et des impacts qui sont étroitement imbriqués à cette pandémie en évolution.

L'approche de l'ASEG se base sur trois principes fondateurs :

² Pour plus d'information sur l'atténuation de l'impact du VIH/Sida, voir (2003a) ainsi que <http://www.fao.org/sd/hivaids>.

³ Pour plus d'information veuillez contacter la FAO ou consulter les sites de la FAO suivants : <http://www.fao.org/hivaids> et http://www.fao.org/sd/seaga/index_fr.htm

Les femmes et les jeunes filles sont différemment vulnérables au VIH, leur contamination est aggravée par une série de discriminations sociales, culturelles, économiques et légales.

- Les femmes et les jeunes filles sont plus exposées à l'exploitation sexuelle, la traite et les abus de par leur pauvreté, leur statut social inférieur et l'inégalité face aux droits économiques et à l'accès à l'éducation.
- L'inégalité des relations sexospécifiques entrave les possibilités de rapports protégés ou de refus de rapports forcés.
- Les jeunes femmes et les jeunes filles sont exposées à des actes de violence sexospécifiques comme le viol et les abus ainsi qu'à l'exploitation sexuelle, notamment dans les situations d'urgence et de conflit.
- Les hommes plus âgés cherchent fréquemment des partenaires sexuelles bien plus jeunes, cet écart d'âge peut alors augmenter les risques de contamination de par la multiplicité des partenaires dans une population féminine jeune.
- Les normes sexospécifiques qui encouragent les hommes et les jeunes hommes à un comportement sexuel précoce, à risque ou agressif, augmente la vulnérabilité des femmes comme celle des hommes.
- Un certain nombre de pratiques culturelles comme les mariages forcés ou les rituels de purification sexuelle prive les femmes des moyens de se protéger efficacement d'une contamination.

Source:UNAIDS/ UNFPA/UNIFEM
Women and HIV/AIDS:Confronting the crisis

- Les rôles, relations et interactions sexospécifiques constituent des facteurs de toute première importance.
- Les personnes désavantagées constituent une priorité.
- La participation de toutes les parties prenantes est essentielle aux objectifs de développement.

Dans le contexte de la recherche de moyens efficaces d'atténuation des impacts du VIH/Sida sur la production animale et la sécurité alimentaire d'une façon générale, ces postulats semblent d'autant plus pertinents.

L'importance primordiale des rôles et des relations sexospécifiques

Non seulement les rôles et les relations sexospécifiques sont des facteurs clés dans la détermination de la vulnérabilité au VIH et de l'impact du Sida, ils sont également significatifs quant aux capacités d'affrontement des hommes et des femmes survivants (IFAD 2001).

L'impact du VIH/Sida est tout à fait particulier sur les femmes, celles-ci étant chargées des soins aux malades et/ou des orphelins tout en assumant la responsabilité des moyens de subsistance du ménage. L'épidémie a également pour conséquence de creuser plus avant les disparités sexospécifiques pour ce qui concerne l'accès à la terre et aux autres ressources productives comme le travail, le financement et l'accès à l'eau. Il a été constaté par exemple que dans de nombreux pays d'Afrique, se sont les femmes et les enfants qui souffrent le plus des répercussions de la spoliation des terres suite au décès du mari ou du père.⁴

La priorité aux personnes désavantagées

L'agriculture de subsistance constitue, pour des millions de ménages, la principale source de moyens d'existence, c'est la raison pour laquelle l'impact du VIH/Sida sur ces ménages est tout à fait désastreux d'autant plus que les réseaux traditionnels de sécurité et de soutien assurés par les familles élargies et les organisations communautaires se trouvent de plus en plus débordées par le phénomène. Il y a une forte augmentation des ménages dirigés par des orphelins. Les ménages touchés par l'infection se voient forcés de retirer leurs enfants de l'école afin de subvenir aux besoins en main d'œuvre ou de s'occuper des malades. L'argent destiné initialement aux frais scolaires est dorénavant dévolu aux frais de soins, alors que le bétail est vendu au rabais ou envoyé à l'abattoir afin de payer les dépenses funéraires.

La participation de toutes les parties prenantes est essentielle pour le développement

Au-delà d'un problème strictement sanitaire, le VIH/Sida doit être envisagé comme un problème de développement à part entière. C'est dans ce contexte que nombre d'acteurs impliqués tant au niveau international, national que local ont réalisé que pour combattre la pandémie il s'agit avant tout de fournir une réponse multisectorielle. Cette réponse implique une mobilisation à tous les niveaux d'intervention d'un grand nombre de parties prenantes qui doivent être identifiés pour ensuite travailler de concert, affronter les problématiques et partager les ressources afin d'optimiser au mieux leur efficacité. Dans le secteur agricole beaucoup d'actions ont été accomplies dans le domaine des récoltes et de la mise en place de potagers par exemple, il reste toutefois beaucoup de travail dans le secteur de la production animale et cela afin de

⁴ Voir FAO/MACO (2004) et UNAIDS (2004) ainsi que le site : <http://womenandaids.unaids.org> . de la Coalition mondiale sur les femmes et le Sida.

mieux appréhender l'impact du VIH/Sida et de développer des stratégies d'atténuation qui soient encore plus efficaces et pertinentes.

Pourquoi une perspective centrée sur le VIH/Sida dans ce guide?

L'un des rôles de la FAO est de suivre et surveiller les répercussions du VIH/Sida sur la sécurité alimentaire. La FAO assiste les états membres dans les efforts qu'ils fournissent quant à la prévention de l'aggravation de l'épidémie et l'atténuation de ses conséquences sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture.⁵

En 1997, 41 pour cent des adultes contaminés dans le monde étaient des femmes, en 2001 ce chiffre avait atteint 50 pour cent (UNAIDS/OMS 2002). Aujourd'hui 95 pour cent des personnes qui vivent avec la maladie et meurent du VIH/Sida se trouvent dans les pays en voie de développement. Alors que le VIH/Sida était un problème sanitaire essentiellement urbain, l'épidémie s'est rapidement étendue vers les zones rurales, affectant ainsi la sécurité alimentaire, annulant tous les progrès accomplis au cours de ces dernières années et appauvrissant les communautés et les ménages déjà mis à rude épreuve.

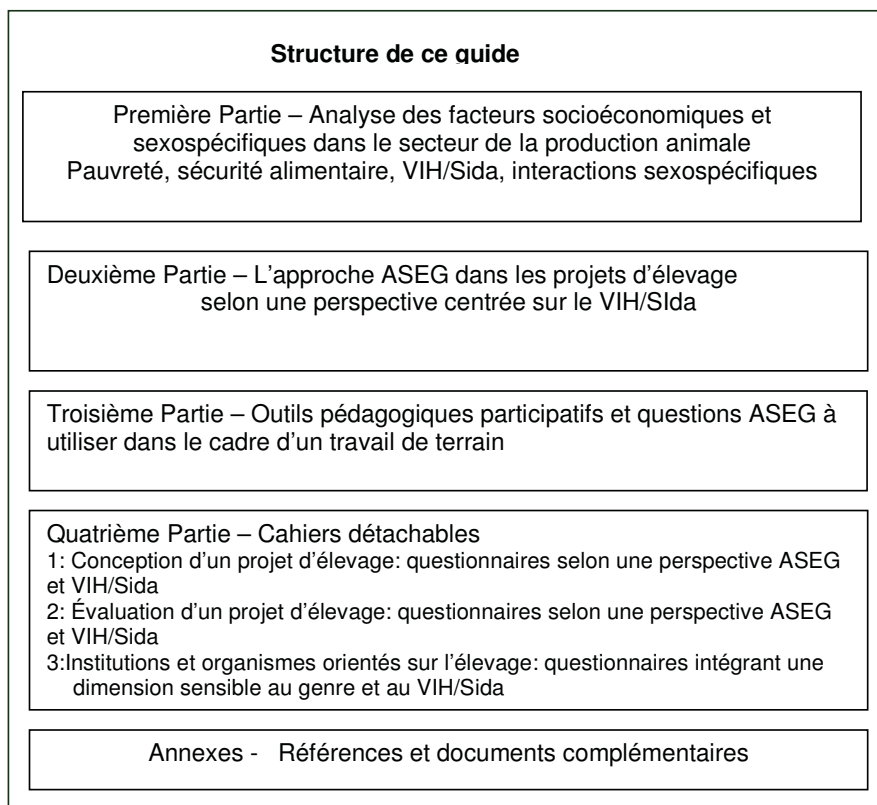
Le VIH/Sida touche l'ensemble des activités des ménages ruraux, et la progression de cet impact entraîne un bouleversement des rôles et des responsabilités sexospécifiques de chacun selon sa classe d'âge. L'utilisation et l'affectation des ressources s'en trouve également touchée, lorsqu'un ménage par exemple est confronté directement à la maladie, ses membres sont fréquemment forcés à vendre une partie, voire l'intégralité de leurs ressources, bétail, terres et outils y compris, afin d'affronter les frais de traitement ou d'inhumation.

La conjonction des pratiques traditionnelles de succession et des conséquences de la maladie peut créer un obstacle important, voire la perte, de l'accès aux ressources productives des femmes et de leurs enfants suite au décès du son mari. Ces ressources comprennent l'ensemble de la production animale, du bétail à la volaille ainsi que les animaux de trait utilisés pour les récoltes, les pâtures, les lopins de terre, les outils agricoles, des charrues jusqu'aux binettes à main. Une femme peut se trouver totalement dépossédée des moyens de production et de toute la production animale qui fournit habituellement le lait et la viande nécessaire au maintien de sa santé et celle de sa famille.

Les répercussions économiques et sociales du VIH/Sida sont tellement étendues que même dans le cas où un vaccin ou des mesures préventives efficaces seraient mises à disposition très prochainement, il faudrait quelques années avant que les nations et les communautés n'en ressentent réellement les retombées positives. Dans la mesure où la pandémie est rapidement en train d'annihiler les progrès effectués ces trente dernières années, il est primordial d'intégrer la problématique du VIH/Sida à l'ensemble de nos initiatives pour le développement, production animale et agriculture y compris.

La structure de ce guide

⁵Voir le site de la FAO sur le VIH/Sida et la sécurité alimentaire : <http://www.fao.org/sd/hiv aids>.



La **Première partie** est une introduction et une vue d'ensemble de quelques unes des questions clés socioéconomiques et sexospécifiques relatives à la production animale et plus particulièrement portant sur les interactions entre ce secteur et le VIH/Sida, la sécurité alimentaire, la pauvreté et les questions de sexospécificité.

Il s'agit également d'analyser les répercussions de l'épidémie dans ce secteur et en conséquent sur la production des ménages, les pratiques de commercialisation, les services vétérinaires, les services pédagogiques de vulgarisation ainsi que les modalités d'accès et de contrôle des ressources. Ce chapitre décrit également quelques unes des stratégies d'atténuation généralement envisageables et le rôle potentiel de la production animale pour chacune de ces stratégies.

La **Deuxième partie** traite du cycle de projet et des questions socioéconomiques et sexospécifiques dont il faut tenir compte à chaque étape du projet. L'accent est mis plus particulièrement sur l'identification et la préparation des programmes et des projets d'élevage. Cette partie renvoie à la Quatrième partie qui contient une série de questions directrices correspondantes aux analyses socioéconomiques et sexospécifiques traitées au regard de la définition et la préparation des projets. A l'attention de ceux qui travaillent en collaboration directe avec les communautés pour la conception et la mise en œuvre d'initiatives d'élevage, cette partie présente également les outils participatifs utiles décrits ultérieurement dans la Troisième partie.

La **Troisième partie** constitue une boîte à outils composée de cahiers détachables contenant les outils pédagogiques participatifs et les questions ASEG à destination des planificateurs et des communautés afin d'identifier les problématiques socioéconomiques et sexospécifiques qui interagissent avec les activités liées à la production animale et en influencent le cours. Ces outils s'avèrent particulièrement utiles dans les processus de définition et de préparation des projets.

La **Quatrième partie** comprend également sur série de cahiers détachables de questions clés de l'ASEG afin d'assister les responsables et les planificateurs dans la prise en compte des questions socioéconomiques et sexospécifiques liées au VIH/Sida dans le cadre de conception des projets, leur évaluation et les modalités de leur mise en œuvre. Il s'agit des :

- Questions clé sur l'ASEG et le VIH/Sida pour les processus de conception des projets.
- Questions clé sur l'ASEG et le VIH/Sida pour les processus d'évaluation des projets.
- Questions clés pour aborder les problématiques liées à la sexospécificité et au VIH/Sida à destination des institutions et des organismes orientés vers la production animale et l'élevage.

Une annexe bibliographique indique les sources qui ont été utilisées dans ce guide ainsi que les références aux documents utiles concernant les question du genre, du VIH/Sida, de l'élevage, de la sécurité alimentaire et de l'agriculture.

Le chapitre suivant propose une vue d'ensemble de quelques unes des interactions entre l'élevage, la sécurité alimentaire, la pauvreté, le genre et le VIH/Sida.

1.2 Une vue d'ensemble des interactions entre l'élevage, la sécurité alimentaire, la pauvreté, le genre et le VIH/Sida

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »

(Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale lors du Sommet mondial sur l'alimentation, FAO 1996)



L'élevage contribue largement à la sécurité alimentaire des ménages, c'est en effet une source de revenus, de combustibles, de matériel de construction, d'engrais et un ensemble de ressources pour une grande majorité des ménages dans les pays en voie de développement. Toutefois les hommes et les femmes pratiquant l'élevage doivent affronter nombre d'obstacles parmi lesquels :

- l'accès très difficile voire impossible aux marchés, aux biens et aux services
- les répercussions de la sécheresse ou des maladies;
- les politiques économiques qui favorisent les producteurs à grande échelle ou les marchés externes;
- des institutions ayant très peu voire aucune ressources humaines, financières ou techniques;
- le besoin d'améliorer les compétences, de connaissances et de technologies appropriées.

Le VIH/Sida est l'un des défis les plus importants auquel sont confrontés ceux qui sont impliqués dans la production animale et l'agriculture, l'épidémie touche de façon dramatique les populations et fait régresser les progrès sociaux et économiques comme aucun fléau ne l'avait fait jusqu'à présent. Le Sida est la principale cause de mortalité en Afrique subsaharienne et représente la quatrième cause de mortalité dans le monde (FAO 2003a).

Directement ou indirectement le VIH/Sida a des conséquences sur la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages de par ses effets sur la production, les ressources et le travail. Contrairement à d'autres maladies, le VIH/Sida touche la tranche d'âge la plus productive de la population, laissant ainsi les ménages dépourvus d'adultes actifs pouvant transmettre les connaissances acquises. Les ménages perdent alors leur capacité de travail et de production, incapables de subvenir à leurs besoins et de gagner de l'argent pour acheter de la nourriture; ils sont encore moins à même d'affronter économiquement des frais de scolarité par exemple, l'achat d'intrants agricoles l'achat d'outils, de bétail ou de rétribuer les services vétérinaires. Le temps qui était alloué aux activités productives comme la collecte du fourrage pour le bétail, l'arrosage, le pâturage, les soins au bétail, est désormais consacré aux soins aux membres

Le VIH/Sida et les orphelins

En 2002, 14 millions d'enfants de moins de 15 ans ont perdu l'un de leurs parents ou les deux à cause du Sida. D'après les estimations ce chiffre devrait dépasser, en 2010, les 25 millions d'individus. 80 pour cent des orphelins vivent en Afrique subsaharienne, mais de récentes études font cas d'une forte augmentation de ce chiffre en Asie, en Amérique Latine et dans les Caraïbes
Source: www.avert.org

malades ou agonisants du ménage. D'une façon générale se sont les femmes et les filles qui prennent sur leur temps de travail pour s'occuper du ménage et des membres de la communauté.

Les ressources des ménages, bétail y compris, sont vendues afin de payer les frais médicaux, soigner les malades et payer l'inhumation. Les familles sont alors marginalisées, stigmatisées et éprouvent de grandes difficultés à accéder aux principaux services de vulgarisation ou aux services vétérinaires.

La croissance du nombre d'orphelins va de paire avec une perte du savoir agricole local qui s'amenuise de génération en génération. Toutes les connaissances liées à l'élevage, comme par exemple les lieux de pâturage, les maladies, leurs soins ainsi que la notion de sélection généalogique sont progressivement perdues.

Le VIH/Sida accroît l'incapacité des ménages à se procurer des intrants agricoles, du bétail ainsi qu'à accéder aux services liés à la production animale. D'après une étude de la FAO effectuée dans les régions septentrionales de la Zambie, les ménages qui s'occupent de personnes malades du Sida ainsi que les ménages dirigés par des femmes ayant en charge des orphelins ont bien plus de difficultés à se procurer des intrants agricoles que les familles exemptes de VIH/Sida⁶ (PLWHA) à cause justement de la disproportion entre les dépenses (frais médicaux, achat de nourriture et de ressources diverses) et les revenus très faibles.

La stigmatisation des ménages touchés par le VIH/Sida contribue très largement aux difficultés que rencontrent ménages et individus dans les processus d'obtention de financements agricoles car ils représentent, auprès des institutions officielles, une clientèle à risques⁷.

C'est dans ce cadre que les ménages tentent de trouver des stratégies palliatives, certains choisissent de diminuer les cultures intensives, ceux possédant du bétail passent à un élevage moins intensif comme l'aviculture ou l'apiculture, d'autres peuvent se trouver dans l'obligation de vendre ou d'abattre leur bétail afin de subvenir aux frais médicaux ou de funérailles, et cela au fur et à mesure que la maladie gagne du terrain et creuse plus avant la pauvreté de ces ménages.

6 Une étude de la FAO portant sur un échantillon de la population montre que 14% des ménages dirigés par des femmes ayant en charge une personne malade, 24% de ces même ménages en charge des orphelins et 50% des ménages non touchés par la maladie pouvaient se permettre d'acquérir des engrais (FAO 2004a).

⁷ Discussion des participants, formation des formateurs sur la notion de genre, le VIH/Sida et la sécurité alimentaire, District de Choma, personnel MACO, Zambie 20.09. 2004.

Une étude de cas au Kenya – L'histoire de Leah

Il y a 20 ans Leah pouvait être considérée comme une femme relativement aisée, elle survit aujourd'hui en fabriquant et en vendant du charbon. Le coût des funérailles et les célébrations funéraires traditionnelles l'ont conduite à la pauvreté. Mariée à Oyugi en 1948, ils ont eu 18 enfants, 16 filles et 2 garçons, 13 des filles sont décédées au cours de leur prime enfance et deux autres après leur propre mariage, les deux fils sont également décédés, l'un dans un accident et l'autre des suites d'une longue maladie. Leah vit dans la maison que son fils lui a construite et travaille sur le lopin de terre qui lui a été légué par son défunt mari, parcelle de terre qu'elle considère très productive. Propriétaire de bétail, son ménage en 1978 n'est pas considéré comme pauvre. Depuis, le plus gros du cheptel est mort, beaucoup ont été égorgés, deux taureaux pour le décès de son mari, un par fils disparu ainsi qu'une vache pour le décès de sa belle fille. Leah ne possède plus que quelques poules, elle attribue sa pauvreté aux nombreux décès qu'elle a subis et au bétail qu'elle a dû sacrifier à ces occasions.
Source: Kristjanson, P, A. Krishna, M. Radeny et W. Nindo (2004)

Les impacts du VIH/Sida sur l'élevage et l'agriculture

Les répercussions du VIH/Sida sur l'élevage et l'agriculture sont nombreuses, loin d'être exhaustive la liste ci-dessous présente quelques uns des impacts potentiels sur lesquels les responsables et les formateurs en matière d'élevage peuvent travailler alors qu'ils poursuivent le développement des projets et des programmes auprès des communautés et encouragent les diverses initiatives d'élevage.

Les impacts potentiels du VIH/Sida sur les moyens d'existence en milieu rural et la sécurité alimentaire

Quelques unes de ces répercussions au niveau des ménages et de la sécurité alimentaire en milieu rural comprennent:

- La baisse des activités productives comme but premier.
- La baisse de la production en termes de travail et de temps passé, entraînant ainsi l'insécurité alimentaire.
- Les difficultés croissantes à subvenir aux besoins des membres du ménage.
- La surcharge de travail des femmes âgées qui prennent en charge les malades et les orphelins.
- La diminution des terres cultivées.
- Les tranches d'âges les plus productives sont malades ou mourantes. les plus âgées et les plus jeunes assument alors les activités productives.

Ces répercussions ont, à leur tour, des conséquences graves sur la production animale (Engh 2000), à savoir :

- La diminution des capacités de gestion des ressources animales (fumier, combustible et matériel de construction).
- La diminution des capacités de gestion et d'élimination des déchets animaux.
- La perte ou le transfert du bétail selon les us et coutumes de la succession.
- La vente ou l'abattage du bétail ainsi que la réduction des animaux de trait.
- La diminution des produits animaux (lait et viande).
- La diminution des transactions et des ventes.
- La diminution des services de vulgarisation pour l'élevage et les soins vétérinaires au fur et à mesure que le personnel de ces services tombe malade ou disparaît.

Les questions sexospécifiques, la succession, le bétail

Il existe, en Namibie, une législation régissant les successions. Or dans de nombreuses régions du Nord du pays, il est coutumier que la famille du mari défunt s'empare du bétail et de l'ensemble des ressources au dépens de la veuve ou des enfants. La perte du bétail porte immédiatement préjudice à la veuve et/ou aux enfants car ils perdent par-là même toute sécurité alimentaire, moyens de trait, engrais, et surtout source de revenu.

Source: Engh, I., Stloukal et J. du Guerny (2000).

Tout comme le reste des secteurs agricoles, il est évident que le secteur de la production animale est fortement touché par l'épidémie de VIH/Sida. Non seulement la sécurité alimentaire est-elle menacée tant au niveau des ménages qu'au niveau national, mais il existe également une énorme perte au niveau des connaissances en matière d'élevage (races, maladies, systèmes de prévention et de soins ainsi que des pâturages et de l'arrosage), les parents et les détenteurs du savoir n'ayant plus matériellement le temps de transmettre leurs connaissances à leur descendance.

Les services de recherche et de vulgarisation vétérinaire, au fur et à mesure de la disparition ou de la maladie de son personnel, ils ne peuvent plus assumer leur rôle de support aux communautés et exploitants dont ils amélioreraient la production. Nous constatons dès lors une perte de la sécurité alimentaire et des sources génératrices de revenus. Les zones dont les services vétérinaires et les services liés à l'élevage ont été gravement touchés par le VIH/Sida ne pourraient certainement pas affronter, en plus, une épizootie, ils seraient sans aucun doute dans l'incapacité de prendre les mesures préventives nécessaires et de répondre efficacement à la déclaration de la maladie. Non seulement ce cas de figure présente un grave danger au niveau de la sécurité alimentaire des ménages, mais également un risque de précarisation des marchés au niveau national et international.

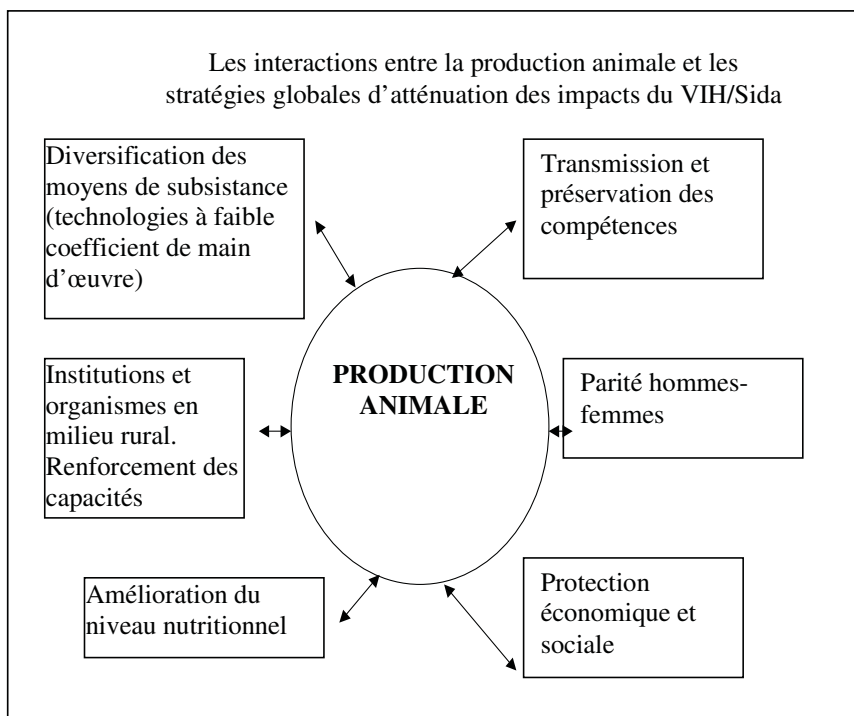
Le chapitre suivant aborde quelques uns des rôles envisageables que pourrait avoir l'élevage dans les processus d'atténuation de l'impact du VIH/Sida sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

1.3 Le rôle de l'élevage dans l'atténuation des impacts du VIH/Sida sur la sécurité alimentaire et la nutrition



Ce chapitre décrit quelques unes des stratégies globales proposées au cours de l'atelier⁸ inter-organisations en 2001, pour l'atténuation des impacts du VIH/Sida sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Il s'agit en particulier d'analyser la façon dont les spécialistes de la production animale et de l'élevage sont en mesure d'adapter ces stratégies à leurs propres programmes ou projets. Le secteur de l'élevage peut indéniablement jouer un rôle à part entière au sein de ces stratégies afin de contrer ou de diminuer les répercussions du VIH/Sida sur les moyens d'existence en milieu rural, la sécurité alimentaire et le bien-être des ménages ruraux d'une façon générale. De la même façon, les stratégies globales d'atténuation des impacts du VIH/Sida sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence des ménages peuvent également contribuer de façon positive à la protection et au maintien d'une production animale durable.



La mise en place de ces stratégies nécessite une approche spécifiquement locale pour laquelle il est nécessaire de prendre en considération les facteurs

⁸ Pour de plus amples informations veuillez contacter la FAO (2003a).

socioéconomiques locaux des répercussions de l'épidémie sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence et cela particulièrement en termes de production animale et agricole, sans omettre d'intégrer une approche sexospécifique au sein de ces stratégies.

Toute stratégie d'atténuation se doit de pouvoir répondre efficacement aux questions relatives aux croyances, aux valeurs et aux idées préconçues de la population locale, mais surtout d'aborder toutes les problématiques liées aux processus de stigmatisation du VIH/Sida.

D'autres facteurs sont également à prendre en compte, à savoir la poursuite des pratiques qui se sont avérées positives, l'intégration de l'analyse selon le genre dans les activités de production animale et d'élevage, l'observation et la compréhension de l'environnement institutionnel et de son rôle dans les efforts d'atténuation des répercussions du VIH/Sida. Le rôle clé de ces stratégies demeure celui de réveiller les consciences et de renforcer les capacités de toutes les parties prenantes impliquées, comme par exemple, les responsables des secteurs de la production animale et de l'élevage, les agents de vulgarisation et les membres des communautés.⁹

Les principes d'orientation sur le VIH/Sida pour le personnel impliqué dans le secteur de la production animale ci-dessous sont tirés et adaptés d'après un document récent de la FAO à destination des agents de vulgarisation. Ces principes s'appliquent lors des processus de développement ou de mise en application de stratégies d'atténuation des impacts du VIH/Sida dans les secteurs de la production animale.

⁹ Emmanuelle Guerne-Bleich, Cadre au sein de Division de la production et de la santé animale, FAO, 2004.

**Principes d'orientation sur le VIH/Sida
pour le personnel impliqué dans le secteur de la production animale**

- Acquérir les connaissances nécessaires en matière de VIH/Sida et comprendre les implications de la maladie dans sa vie et son propre travail.
- Intégrer à toutes les initiatives relevant de la production animale, les problématiques du VIH/Sida couplées à une perspective sensible au genre.
- Réduire les phénomènes de stigmatisation de la maladie et de discrimination au sein de toutes les institutions et organismes liés à la production animale ainsi que dans toutes les activités engagées auprès des communautés.
- Encourager et soutenir les communautés dans leur implication face à la maladie, mais également aborder leurs schémas normatifs et comportementaux sexospécifiques qui contribuent à la propagation de la maladie.
- Promouvoir la responsabilisation comme l'un des moyens de réduction des risques de contamination et de vulnérabilité face au Sida.
- S'assurer que les initiatives liées à la production animale reconnaissent et abordent les besoins et les priorités des groupes, ménages et individus vulnérables confrontés au VIH/Sida.
- Utiliser des processus participatifs et souples dans le cadre du développement des activités de production animale au sein des communautés.
- Adopter des solutions novatrices et interdisciplinaires qui sont à même de développer ou de renforcer les liens entre les services vétérinaires et de production animale auprès des autres services gouvernementaux partenaires, les ONG ou le secteur privé.
- Augmenter et améliorer la communication avec les parties prenantes afin de plaider la cause de la contribution potentielle de la production animale et de l'agriculture dans les processus d'atténuation des répercussions de la maladie.

Texte adapté de: Bishop-Sambrook (2004)

Les stratégies d'atténuation¹⁰

Les stratégies d'atténuation décrites dans les pages suivantes ont été déjà mises en place par un certain nombre de communautés au cœur de leurs activités de production animale et d'agriculture, de plus elles sont reconnues par les spécialistes du secteur depuis quelques temps déjà. Toutefois c'est à la lumière des problématiques liées à la question du genre et du VIH/Sida qu'il faut dorénavant les considérer et évaluer leur adéquation dans les cas des ménages touchés par la maladie et la mort et cela afin d'amoindrir les répercussions de l'épidémie sur leurs moyens d'existence (travail et revenus, emplois disponibles, source de revenu) et leur sécurité alimentaire, et d'améliorer l'alimentation des ménages et particulièrement des malades.

Les ménages sont touchés de façon différente par le VIH/Sida, il y a ceux par exemple qui prennent en charge les orphelins ou ceux qui sont porteur du virus (PLWHA), et d'autres encore dont l'un des proches est décédé de la maladie. Les ménages dirigés par des hommes ayant pris en charge des orphelins en bas âge ont des besoins et des contraintes particulières comme par exemple l'obligation de réduire leur temps de travail pour élever ces enfants, qu'un ménage s'occupant d'orphelins plus âgés qui peuvent, eux, travailler. Les stratégies elles-même diffèrent, les ménages pastoraux peuvent avoir des besoins et des contraintes autres que celles constatées auprès d'autres types d'éleveurs, qu'il s'agisse de sessions de vulgarisation, de stratégies de communication ou de problèmes d'alimentation.

1. La diversification des moyens d'existence : la mise en valeur du petit bétail



L'apport de petit bétail semble pouvoir jouer, dans de nombreuses zones, un rôle important dans le cadre des stratégies d'atténuation de la production, de la nutrition et de la sécurité alimentaire. En effet le petit bétail ne demande pas beaucoup de travail et n'a pas de besoins importants, il représente une source de revenus intéressante pour les ménages pauvres et ceux souffrant du Sida ou chroniquement malades.

L'élevage de volailles peut être une solution tout à fait viable tant pour les ménages pauvres sans main d'œuvre que pour les ménages composés de personnes âgées ou dirigés par des femmes ou des enfants. Ce type d'élevage ne requiert en effet qu'un investissement très faible, sa gestion est facile notamment dans les zones où l'élevage en plein air est possible et il ne nécessite que très peu d'heures de travail. Les produits de l'élevage de volailles sont commercialisables dans et hors de la communauté, de plus leur taux de croissance et de rendement est rapide. L'élevage de chèvres peut représenter sensiblement les mêmes avantages bien que les rendements demeurent plus long à réaliser. Dans

Le rôle de l'élevage de volailles dans les processus d'atténuation des répercussions du VIH/Sida

A Arusha en Tanzanie, VETAID est en train de mettre en place un projet dont le but est de réduire les répercussions du VIH/Sida sur les familles localement implantées et de s'attaquer aux racines même de la pauvreté. Les femmes paient un lourd tribut à cette pauvreté et se battent pour survivre et s'occuper de leur famille.

Chaque famille s'est vue attribuer un jeune coq et cinq poules, chaque couvée a été suffisante pour fournir en poussins chaque membre du groupe. Les ménages ont également suivi une formation en gestion avicole. Les enfants des ménages pilotes peuvent aujourd'hui manger des œufs et consommer plus fréquemment de la viande, les revenus en sont également nettement améliorés par la vente des œufs et des poussins.

Le moyen de mesurer le succès du projet est donné par les bénéficiaires eux-mêmes, à savoir que toutes les familles sont dorénavant à même de s'acheter du pétrole pour leurs lampes

Source:
VETAID(2003) www.vetaid.org

¹⁰ Adaptation de documents FAO (2003a).

certaines zones l'élevage de lapins ou de cochons d'Inde peut s'avérer fructueux.

Les initiatives spécifiques

Afin de soutenir ces stratégies d'atténuation, les services gouvernementaux de production animale, les ONG ainsi que les autres institutions peuvent:

- **Évaluer la faisabilité** d'un projet de production de petit bétail pour différents groupes d'hommes ou de femmes, et plus particulièrement ceux qui sont confrontés au manque de main d'œuvre et/ou au VIH/Sida. Si nécessaire cette étude de faisabilité pourrait inclure les jeunes garçons et filles.
- **Fournir un capital de départ** aux groupes cibles pour le lancement d'une production de petit bétail.
- **S'assurer que les interventions pédagogiques** prennent en compte également les groupes d'hommes et de femmes vulnérables au sein de leurs formations sur le développement des activités d'entreprise, des compétences, de la lutte contre les maladies (vaccinations par exemple) ainsi que les thèmes abordant la zootecnie et la sélection animale dans la production de petit bétail
- **Apporter des races animales locales adaptées ou améliorées ainsi que présenter de nouvelles technologies** aux populations vulnérables aux cours des activités et des interventions ayant trait à la production animale.

C'est aux ménages eux-mêmes, aux divers groupes bénéficiaires (femmes et PLWHA) de décider si les stratégies qui sont proposées sont adaptées à leur situation particulière, aux tâches dans lesquelles ils sont déjà impliqués, à leur disponibilité quotidienne, et donnent accès à un capital de départ (si nécessaire).

2. La transmission et la préservation des connaissances

Le VIH/Sida a eu des répercussions tout à fait défavorables sur la transmission des connaissances, des compétences et des pratiques en rapport à la production animale et à l'agriculture d'une façon générale. Les tâches liées à l'élevage et au bétail sont fréquemment réparties selon le sexe ou la tranche d'âge, en conséquent les femmes, les hommes et même les garçons et les filles possèdent différents niveaux de savoir au regard non seulement des races ou des espèces, des diverses étapes de la production, de la prévention et du traitement des maladies, mais également des autres aspects de la production animale, à savoir la commercialisation et la mise sur le marché de ces produits.



Si les ascendants disparaissent avant de transmettre leurs compétences et leur savoir en matière d'élevage, de production animale et de techniques agricoles à leur descendance, il existe un réel risque de déperdition du savoir-faire. Si les veuves ou les orphelins sont incapables de gérer le bétail dont dépend le ménage, les répercussions porteront sur un accroissement de l'insécurité alimentaire et la pauvreté, sans compter avec les impacts potentiels de ce phénomène sur la viabilité de la diversité des animaux domestiques.

L'accès aux informations et aux services

A Rakai en Ouganda, des chercheurs ont constaté que lors du décès du chef de famille, les femmes et les enfants ne possédaient ni les connaissances ni les ressources financières pour s'occuper de l'élevage. Cette situation est induite en partie par la disparité d'accès aux institutions et aux services capables d'apporter connaissance et compétence comme par exemple les services de vulgarisation en production animale. Source: Haslwimmer (2000).

Les initiatives spécifiques

Les interventions axées sur la production animale auprès des communautés doivent prendre en compte la spécificité de chaque type de ménage et des contraintes particulières qu'elles ont à affronter. Il est nécessaire de prendre en compte de façon particulière les ménages dirigés par les veuves, les orphelins ou les grands-parents.

Afin de s'assurer que la somme des connaissances et des compétences est effectivement transmise aux jeunes générations, il est important de mettre l'accent sur les initiatives qui soutiennent la participation des garçons et des filles au développement ou au soutien des stratégies d'atténuation qui prennent en compte la production animale et l'élevage.

Dans les processus de conception et de mise en œuvre de ces stratégies, les planificateurs, vulgarisateurs ainsi que l'ensemble des personnes concernées par la production animale doivent envisager :

- **L'évaluation des besoins, des contraintes, des connaissances et des compétences** des femmes et des hommes et plus particulièrement des jeunes, des enfants vulnérables et des ménages dirigés par des orphelins dans la planification des initiatives liées à l'élevage.
- **La création de stratégies axées autour de la communauté** et qui mettent en valeur et préservent les connaissances et les compétences locales tout en contribuant à la transmission de ce savoir aux nouvelles générations.
- **La meilleure façon de réunir filles et garçons** dans les activités de vulgarisation en matière d'élevage. Il sera nécessaire d'analyser leur disponibilité et leur programme d'activités journalières en tenant compte de leur présence à l'école, de leurs responsabilités et de leur niveau de compétences.
- **De développer et d'intégrer les expériences acquises à l'école pratique d'agriculture et de vie pour jeunes (JFFLS)** qui apporte un enseignement sur les compétences agricoles et une pédagogie de la vie tout en étant un moyen de mobilisation des groupes autour d'une formation et une occasion de développer des activités génératrices de revenus. Dans le cadre de la production animale, l'approche JFFLS est encourageante:
 - **L'habilitation des filles et des garçons responsables d'un cheptel** au développement de leurs compétences et de leur savoir en matière de production animale afin de leur permettre d'être autonomes et productifs.
 - **Le développement des capacités des filles et des garçons** en matière d'information et d'évaluation critique concernant les décisions à prendre dans le cadre des activités qui leur permettront de générer des revenus et d'assurer l'autonomie alimentaire de leur propre ménage.
 - **La sensibilisation des filles et des garçons** au regard des autres perspectives possibles et envisageables dans le secteur de la production animale et de la résolution des problèmes inhérents à cette activité.

Les écoles pratiques d'agriculture et de vie pour jeunes (JFFLS) ciblent essentiellement les orphelins ainsi que les garçons et les filles vulnérables entre 12 et 18 ans. Ces écoles sont conçues afin d'encourager leur autonomie en améliorant leurs connaissances et leurs compétences dans le secteur de l'agriculture, de l'agro alimentaire et de la nutrition. La composante 'école de vie' se propose d'apporter à ces jeunes gens la possibilité d'améliorer leurs capacités de socialisation, d'être informés sur le VIH/Sida et d'avoir accès aux services de protection de l'enfance et de

soutien psychologique. L'objectif des JFFLS est celui de représenter un lieu protégé et sûr au sein duquel ces garçons et ces filles trouveront le soutien de leurs pairs et de la communauté afin de reconquérir l'estime de soi et l'assurance.

L'élevage et la production animale sont des secteurs où l'approche des JFFLS peut s'intégrer aisément, qu'il s'agisse d'initiatives spécifiquement ciblés sur l'élevage ou des programmes plus vastes ayant trait à l'agriculture. Mais quel que soit le cas de figure, il est primordial d'inclure à ces programmes une approche pédagogique du VIH/Sida afin de sensibiliser ces jeunes qui seront responsables de la production animale et de la sécurité alimentaire.

3. Les institutions en milieu rural et l'amélioration de leurs capacités



Le VIH/Sida ne touche pas uniquement les ménages en milieu rural, l'épidémie s'étend également et non seulement au sein des institutions communautaires à savoir les services de soutien à l'agriculture et à la production animale dont les services de vulgarisation, les services vétérinaires, les coopératives laitières, les services de santé, les instituts de recherche. Parmi les nombreuses répercussions constatées citons notamment :

- La maladie ou la disparition du personnel qualifié d'encadrement et de vulgarisation agricole ou vétérinaire.
- La diminution, voire l'arrêt, des services apportés aux ménages touchés à cause de la crainte, de l'ignorance et de la stigmatisation de la maladie. De plus, le peu ou le manque de capacités des services pour affronter le défi du VIH/Sida ne fait qu'aggraver la situation.
- Le manque de soutien institutionnel vis à vis du personnel touché ou des bénéficiaires malades.

Les initiatives spécifiques

Les services et les institutions concernés peuvent contribuer à l'atténuation des impacts du VIH/Sida et des autres maladies chroniques sur la production animale et la sécurité alimentaire tant au cœur de leurs propres services qu'au sein des communautés auxquelles ils s'adressent par la prise en compte des initiatives spécifiques suivantes :

- **Analyser, voire réviser, les politiques et les structures institutionnelles** afin d'intégrer les problématiques liées au VIH/Sida dans leurs programmes de travail, et cela dans une perspective sensible à la sexospécificité.¹¹
- **Intégrer aux recherches liées à la production animale** la notion de ventilation des données socioéconomiques par sexe et par tranche d'âge ou tout du moins par ménages, et si nécessaire par ménages touchés ou pas par le VIH/Sida ou d'autres maladies chroniques, paludisme et tuberculose y compris. L'identification du statut sanitaire des ménages demeure toutefois difficile, c'est la raison pour laquelle des indicateurs supplétifs sont souvent nécessaires.¹²
- **Améliorer le soutien au personnel** par des tests de dépistage volontaire, un service de soutien psychologique et la fourniture d'anti-retro viraux (ARV) au personnel malade.

¹¹ Pour plus d'information à ce sujet veuillez consulter : UNAIDS *Gender Sensitivity Checklist* sur http://www.unaids.org/html/pub/Topics/Gender/GenderChecklist_en_pdf.pdf

¹² Veuillez consulter : Save the Children (2004).

- **Fournir formations et approches pédagogique** à l'ensemble du personnel, du terrain à la direction, afin de les sensibiliser aux problématiques du VIH/Sida, aux questions liées à la stigmatisation de la maladie et à l'importance de la prise en compte d'une perspective sexospécifique.
- **Inclure des informations sensibles à la sexospécificité** dans les questions liées au VIH/Sida dans la documentation et le matériel de travail destiné à la vulgarisation et à l'encadrement.
- **Établir des partenariats** avec d'autres institutions et organismes liées aux communautés afin de sensibiliser les responsables et les chefs traditionnels aux répercussion néfastes du VIH/Sida, en abordant également les questions liées à la spoliation des biens et des ressources, aux moyens d'existence, à la sécurité alimentaire et aux systèmes de production animale.

4. Promouvoir la parité hommes-femmes

Les répercussions du VIH/Sida touchent les femmes et les hommes de façon différente, les moyens d'existence et les contraintes face à la gestion de la production animale s'en trouvent donc également touchés. D'une façon générale se sont les femmes et les filles qui réorganisent leur temps de travail afin de prendre soins des personnes malades ou mourantes du ménage ou de la communauté. Au décès de leur mari, les femmes éprouvent un certain nombre de difficultés dans l'accès aux services de vulgarisation et d'information, elles n'ont souvent aucun contrôle sur les ressources productives du ménage et aucun droit de regard sur la gestion de celles-ci. Il est fréquent qu'au décès du chef de famille, le ménage perde l'intégralité de ses ressources animales et de ses biens de par les us et coutumes en vigueur.

Les initiatives spécifiques

Il existe de nombreuses façons pour ceux qui travaillent sur ces initiatives afin de promouvoir la parité hommes-femmes au sein des programmes d'élevage et des institutions. L'utilisation de ce type de guide et d'outils peut effectivement aider dans l'identification des problématiques sexospécifiques dans les processus de planification des programmes ou des projets. Les initiatives listées ci-dessous apportent des orientations supplémentaires :

- **Le financement**: soutenir et améliorer l'accès des hommes et des femmes aux différentes formes de financement afin de lancer une activité, élargir le cheptel ou acquérir de nouvelles compétences.
- **Les réponses adaptées**: améliorer l'identification des différents besoins et priorités spécifiques aux hommes et aux femmes. Prendre en compte la nécessité d'un allègement des charges de travail dans la planification des systèmes d'élevage de par la réorganisation de ce temps de travail afin de s'occuper des malades et des mourants.
- **Les services d'information et de vulgarisation en matière d'élevage**: promouvoir l'intégration des agricultrices et des femmes éleveurs, et cela ce qui concerne les ménages touchés par le VIH/Sida et d'autres maladies chroniques, favoriser leur accès à l'information c'est à dire aux techniques de commercialisation, à la technologie et aux systèmes de production moins intensifs. S'assurer que l'information de vulgarisation et les programmes radiophoniques sont développés dans la langue locale et organiser les formations et les réunions dans des lieux facilement accessibles aux femmes.
- **Les questions légales** : prendre connaissance des droits fonciers et des us régissant les droits de succession des veuves et des enfants, s'assurer des

mécanismes légaux permettant à ces veuves ou ces enfants de conserver ou de récupérer leur bétail ou leur terre

5. L'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire

Afin de rester le plus longtemps possible en bonne santé, une alimentation saine est absolument nécessaire aux femmes et aux hommes vivant avec le VIH/Sida, bien entendu celle-ci ne peut être ni préventive ni curative, mais peut toutefois faire reculer l'apparition de maladies opportunistes et la déclaration véritable de la maladie tout en fournissant aux porteurs sains une qualité de vie meilleure (FAO/OMS 2002). L'apport de viande, d'œufs et de produits laitiers fournit protéines, vitamines et minéraux et aide à la consolidation de la masse musculaire et du système immunitaire. Les personnes dont la santé est précaire sont plus vulnérables face aux infections ainsi qu'aux maladies transmises par les animaux, l'eau souillée ou les aliments contaminés. Afin d'assimiler au mieux les traitements anti-retro viraux, même les personnes ayant accès à ces soins ont besoin d'une alimentation équilibrée.

Les stratégies d'atténuation citées plus haut abordent effectivement quelques unes des initiatives importantes à mettre en place à destination des communautés, de la production animale et de la sécurité alimentaire des ménages. Ajoutons à ces interventions l'importance de la prise en compte des besoins nutritionnels des individus et des ménages touchés par le VIH/Sida, de passer en revue les formes de soutien existantes qu'il s'agisse de la famille élargie ou d'institutions communautaires, et d'envisager, avec l'aide de la communauté et des personnes touchées, les meilleures façons de maintenir la production animale et l'élevage. En amont du développement et de la mise en place des stratégies et des projets il est nécessaire d'analyser les contraintes de ces femmes et de ces hommes face aux obstacles financiers et à la disponibilité de main d'œuvre.

Les initiatives spécifiques

Afin d'accroître la contribution potentielle de la production animale à l'apport nutritionnel des ménages et plus particulièrement des ménages touchés par le VIH/Sida et autres maladies chroniques, les services et les initiatives dans ce secteur se doivent de collaborer avec d'autres organisations partenaires pour :

- **Sensibiliser la communauté et le personnel** au VIH/Sida et ses impacts sur les ménages, les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition.
- **Inclure et faire circuler les informations disponibles** concernant l'importance d'une alimentation saine et équilibrée pour les personnes atteintes par le VIH/Sida, ainsi que la contribution potentielle que peut apporter le petit bétail et ses produits.
- **Conseiller** les hommes et les femmes sur les façons de se prémunir des zoonoses.¹³

6. Le renforcement des mesures de protection économiques et sociales

Les familles et les communautés sont souvent solidaires en cas de crise, les catastrophes naturelles telles que les périodes de sécheresse, les inondations ou les tremblements de terre. Ces phénomènes portent les individus à s'entraider. Or le VIH/Sida représente aujourd'hui pour les communautés et les familles élargies un défi bien plus important encore qui place les mécanismes traditionnels de protection économique et sociale en situation de crise. La stigmatisation liée au VIH/Sida, le manque de connaissances et la désinformation concernant la maladie, sa cause, son

¹³ Pour plus d'informations concernant le VIH/Sida et les zoonoses voir Pasquali (2004).

mode de transmission et son traitement alimente cette mise à l'index et perpétue la marginalisation des individus et des communautés.

Le bétail en général a toujours joué un rôle significatif dans des mécanismes de protection économique et sociale des ménages et des communautés, il est l'axe central des moyens d'existence, de la sécurité alimentaire et de la nutrition et fait office de « banque » en période de précarité ou de difficultés. Le bétail occupe une place importante dans les principaux événements de la vie des communautés comme au cours des cérémonies de naissance, les mariages ou les funérailles. Toutefois il existe très peu d'information quant à la façon dont les institutions communautaires traditionnelles, et plus particulièrement celles directement concernées par la production animale comme les groupes d'aviculture de femmes, les coopératives laitières et de pâturage, gèrent la situation induite par le VIH/Sida et les maladies chroniques (FAO 2003e). Les groupes orientés vers la production animale et l'élevage sont capables d'apporter un certain nombre de mécanismes plus adaptés, voire nouveaux, qui stimulent le cohésion communautaire et sociale ainsi que le soutien nécessaire en cas de crise.

Les initiatives spécifiques

Les stratégies décrites dans ce chapitre ont montré de quelle façon la production animale et l'élevage peuvent épauler les initiatives d'atténuation des impacts sur les ménages, la nutrition et la sécurité alimentaire des communautés. Ces stratégies soutiennent les mesures de protection économiques et sociales d'une communauté, toutefois il doit exister une collaboration entre les individus et les organisations sur place (comme par exemples les services vétérinaires, ceux de la santé, de l'agriculture, les services liés au financement, l'alimentation, le foncier ou la foresterie) afin d'améliorer et de renforcer la protection autour des ménages touchés par le VIH/Sida. Le secteur de l'élevage peut contribuer à ce processus par :

Les réseaux communautaires de protection - Zambie

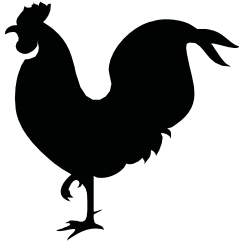
Dans les provinces du Nord de la Zambie les ménages touchés par le VIH/Sida éprouvent nombre de difficultés dans l'accès aux mesures de protection économiques et sociales. La plupart des ménages dépendent de la famille pour ce qui concerne le travail, la nourriture et l'aide financière. Les ménages qui s'occupent de personnes touchées par la maladie accèdent difficilement aux organisations basées sur la communauté (CBO) de par la stigmatisation du VIH/Sida, le manque de main d'œuvre au sein des ménages et l'incapacité des services à cibler les besoins de cette population.

Source : FAO (2004e)

- **La réduction de la stigmatisation du VIH/Sida** : passe par la sensibilisation de la communauté et du personnel aux phénomènes de stigmatisation de la maladie qui continue de marginaliser les individus et les ménages atteints et rend l'accès aux ressources dont ils ont désespérément besoin d'autant plus difficile.
- **Le partage du travail** : il est nécessaire d'analyser les possibilités de partage ou d'échange de travail, de nourriture ou des autres ressources disponibles afin de répondre de manière efficace aux besoins des ménages touchés par la maladie. Il pourrait y avoir, par exemple, un mécanisme de gestion communautaire permettant d'établir ou de renforcer un cheptel de brebis, de chèvres ou de volailles ou un système de troc ou de passation ponctuelle du bétail.
- **Le soutien et la prise en compte des mécanismes de protection communautaires existants** : au moyen d'une approche participative et sensible à la dimension sexospécifique, en mettant un accent particulier sur la collaboration interdisciplinaire (foresterie, santé, éducation) afin de renforcer les moyens d'existence en milieu rural et réduire les vulnérabilités.

- **Le soutien à la recherche** : en intégrant la problématiques du VIH/Sida et les questions sexospécifiques aux recherches pour mieux identifier les pistes envisageables afin d'élaborer des mesures de soutien économique et social, et cela plus particulièrement à l'attention des ménages et des groupes les plus vulnérables au sein de la communauté, à savoir les ménages dirigés par des veuves s'occupant d'orphelins ou les ménages dirigés par des orphelins.

Le chapitre suivant aborde la mise en application de l'analyse socioéconomique et sexospécifique (ASEG) dans les processus de conception et de définition des projets d'élevage.



Deuxième partie

L'ASEG POUR LES PROJETS D'ÉLEVAGE

Deuxième partie

2. L'ASEG POUR LES PROJETS D'ÉLEVAGE

L'objet de la Première partie de ce guide était de passer en revue de nombreux aspects socioéconomiques et sexospécifiques liés à la production animale dans une perspective tenant compte du VIH/Sida et des répercussions de l'épidémie. Nous y avons dressé une rapide vue d'ensemble des interactions entre la production animale, la sécurité alimentaire, la pauvreté, les questions liées à la sexospécificité, et le VIH/Sida et décrit les stratégies d'atténuation envisageables ainsi que le rôle primordial de la production animale dans ce cadre particulier.

La Deuxième partie de ce guide se propose de passer de l'étude des problématiques à la mise en application des solutions par l'analyse du cycle de projet. Les phases de définition et d'élaboration des projets seront plus particulièrement abordées, car elles constituent les balises d'identification et de mise en lumière des questions socioéconomiques, sexospécifiques et techniques à aborder concrètement au cours du projet. Ces étapes permettent également de déterminer les besoins et les contraintes des ménages et des individus touchés par des maladies chroniques et surtout le VIH/Sida.

2.1 La définition et l'élaboration du projet



Afin d'identifier les rôles, les responsabilités, les besoins, les priorités les avantages et les contraintes des différentes parties prenantes, l'approche ASEG utilise trois outils d'analyses qualitatives et participatives qui mettent l'accent sur:

- L'analyse du contexte de développement
- L'analyse des moyens d'existence
- L'analyse des priorités des parties prenantes

Les communautés et les planificateurs d'interventions peuvent appréhender et comprendre la situation à un moment précis par l'utilisation des Boîtes à outils d'analyse du contexte de développement et d'analyse des moyens d'existence. L'analyse des priorités des parties prenantes en revanche permet d'identifier ceux qui sont concernés ou potentiellement touchés d'une façon ou d'une autre par les initiatives en cours ou à venir. L'analyse des parties prenantes favorise également le développement de plans d'actions communautaires dans le but d'examiner les initiatives liées à élevage prévues ou éventuellement d'en élaborer de nouvelles.

Ces outils permettent donc de collecter une somme d'informations fort utiles à la planification des initiatives liées à l'élevage.

Des données spécifiques à chaque système d'élevage

Les questionnaires ainsi que les autres outils de recueil de données doivent être développés selon les conditions spécifiques auxquels ils s'appliquent. Il ne peut pas y avoir un format unique de recueil et d'analyse de données pouvant s'appliquer à l'ensemble des différents systèmes de production. Le recueil et l'analyse de données auprès des éleveurs d'altitude d'alpaca des Andes sera très différent du format utilisé par exemple auprès d'une exploitation agricole de la vallée qui produirait du maïs, des légumes, et élèverait des bovins ou des caprins (McCorkle, 1990).

Mais il demeure tout aussi important de collecter et d'analyser les deux types de données qualitatives et quantitatives, qu'elles soient d'ordre socioéconomiques que purement techniques.

Pour recueillir les informations, trois groupes de questions sont ici importants:

- **L'information nécessaire:** qu'avons nous besoin de savoir? Que savons nous déjà?
- **La collecte des informations :** de quelle façon les informations ou les données vont-elles être recueillies? quelles sont les méthodes les plus adaptées au recueil et à l'analyse des données? Quelles sont les sources d'information disponibles?
- **La validation de l'information:** les données sont-elles ventilées par sexe et par facteurs socioéconomiques? Les questionnaires ont-ils été testés correctement? Quelle est la méthode d'échantillonnage? Quelles en ont été les contraintes ou les limites?

L'analyse du contexte de développement

Voir également dans la Quatrième partie : **Les questions directrices 1.1 – L'Analyse du contexte de développement.**

D'autres outils participatifs utiles sont décrits dans la Troisième partie : **La carte des ressources du village (Outil 1), Le transect (Outil 2) et Le diagramme de Venn (Outil 3).**

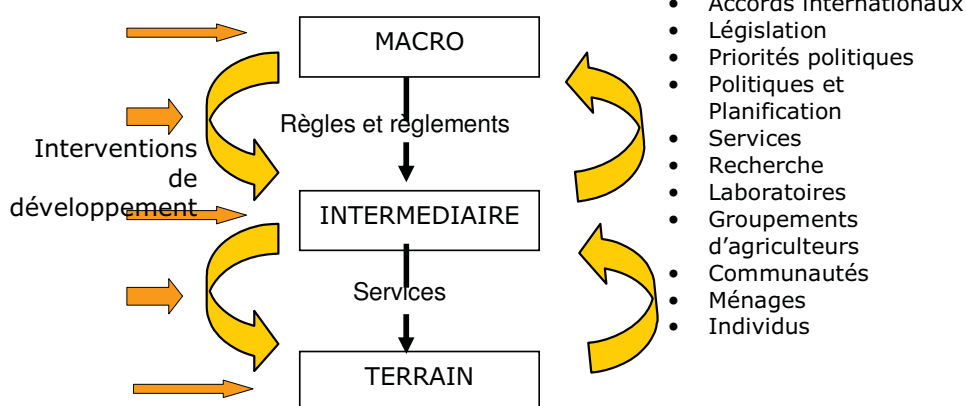


Les exploitants agricoles et les éleveurs doivent constamment adapter leurs activités à des schémas socioéconomiques et environnementaux en évolution, c'est en cela que la vie rurale est dynamique. Selon l'approche de l'ASEG le cadre duquel émergent ces schémas s'appelle le *Contexte de développement*. Afin de planifier et de mettre en place des interventions efficaces et pertinentes, les planificateurs et les experts dans le secteur de l'élevage se doivent de comprendre très exactement le contexte de développement dans lequel les communautés et les individus évoluent et puisent leurs moyens d'existence. Les facteurs qui influencent les moyens d'existence en milieu rural sont, entre autres :

- **L'environnement** – la sécheresse, la déforestation, la déclaration de maladies, les inondations et autres catastrophes naturelles.
- **L'économie** – la fluctuation des marchés, la demande en produits d'origine animale, l'indexation des prix.
- **Les facteurs socioculturels** – l'émigration, l'éducation, la stigmatisation du VIH/Sida, l'accès aux ressources.
- **La politique** – les politiques commerciales du pays, les accords commerciaux internationaux, la fermeture des frontières aux bestiaux (contrôle des maladies), les politiques nationales et multi sectorielles face au VIH/Sida, stratégies et cadres de travail face à l'épidémie.
- **Les institutions** – les groupements d'agriculteurs, le rôle de la communauté, les services d'encadrement vétérinaires, les services aux éleveurs.

Au cours des processus de planification et de mise en application des initiatives d'élevage, il s'agit avant tout de comprendre comment s'articulent ces schémas sur le **terrain**, au niveau des individus, du ménage et de la communauté, ainsi que la façon dont se tressent les interactions au niveau Intermédiaire et Macro et cela en termes de soutiens et de contraintes. Les variables qui caractérisent ces trois niveaux d'analyse sont fréquemment liées ou se chevauchent, c'est la raison pour laquelle il peut être parfois utile de les prendre en considération une par une sans toutefois perdre de vue le contexte global dans lequel elles s'insèrent. Ces variables et ces dynamiques évoluent, il est dès lors important de réexaminer chacune de ces tendances dans le temps. Le schéma suivant propose une façon d'appréhender les différents niveaux d'analyse ainsi que les interactions avec le contexte de développement de l'élevage.

Le secteur de l'élevage : Trois niveaux d'analyse



Le niveau **Macro** comprend l'ensemble des politiques macro-économiques, la législation en vigueur, les priorités politiques ainsi que les accords internationaux. De nombreuses politiques nationales ont par exemple récemment soutenu la privatisation des services vétérinaires précédemment gérés par les gouvernements, or la plupart des agriculteurs et éleveurs ne peuvent pas se permettre de faire appel à ces services et sont ainsi laissés sans assistance¹⁴. Les politiques et les lois régissant les régimes fonciers peuvent, par leur inadéquation, poser nombre d'obstacles quant à l'accès des femmes à certains services (les crédits) qui exigent par exemple un titre de propriété nominatif. Dans le cadre du VIH/Sida, plusieurs pays ont désormais élaboré un certain nombre de stratégies ou de politiques d'encadrement au sein desquels les différents secteurs de la production, dont l'agriculture, sont fortement encouragés à coordonner leur actions afin d'affronter ce nouveau défi.

Le niveau **Intermédiaire** comprend les services à l'élevage, les instituts de recherche, les instances dirigeantes des provinces, les ONG, les institutions de financement

Les répercussions des politiques d'élevage sur les communautés et les moyens d'existence : les interactions entre le niveau Macro et le niveau Terrain

Certaines communautés pastorales du **Proche-Orient** ont longtemps pratiqué le *Hema* qui est un système local de sauvegarde et d'économie des réserves de pacage en prévision des saisons de sécheresse. Or depuis le début des années 60 le système du Hema est de moins en moins pratiqué pour plusieurs raisons: les prises de décisions et le contrôle sur les terres de pacage sont passées d'une gestion communautaire à une gestion gouvernementale.

Les membres décisionnaires et les plus actifs des communautés se sont déplacés vers les zones urbaines.

La demande croissante en viande à destination des zones urbaines a entraîné l'augmentation des subventions à destination de la production de fourrage (orge locale ou importée par ex.) et l'augmentation des troupeaux entraînant ainsi un surpâturage.

La composition des troupeaux est passée à un plus grand nombre de moutons et moins de chameaux.

Le développement des sources d'eau, des routes et des postes d'approvisionnement ont contribué, dans certaines zones, au surpâturage.

La culture de céréales a augmenté dans des zones à pluviométrie limitée.

L'abandon progressif du système du Hema a provoqué la disparition de nombres d'espèces fourragères annuelles qui étaient fort utiles laissant ainsi les parcours extrêmement dégradés voire désertifiés de façon irrémédiable.

Source: Qureshi 1991

¹⁴ Veuillez vous reporter également au *Guide d'application ASEG au niveau macro* (FAO 2003c).

agricole etc. Ces institutions et prestataires de services sont très sollicités par les agriculteurs et éleveurs, or le Sida a également frappé ces organisations qui ont perdu un grand nombre de leur personnel qualifié. Dans de nombreuses régions les femmes ont des difficultés à accéder à ces services dans la mesure où l'élevage est perçu comme une activité et une responsabilité strictement masculine, bien que certaines activités d'élevage soient dévolues aux femmes comme la traite, la stabulation permanente et le soin aux animaux malades.

Le niveau **Terrain** porte sur les normes et les conventions en vigueur dans les communautés et les ménages, l'accès et le contrôle des ressources de ces communautés et ces ménages, la répartition du travail, les groupes basés sur la communauté tels que les associations de femmes ou les groupes marchands. Aujourd'hui l'une des problématiques les plus importantes au niveau du terrain est représentée par le phénomène de la stigmatisation liée au VIH/Sida. Les individus ou les ménages touchés par la maladie sont fréquemment marginalisés ou rejetés par la communauté. Parmi les causes de leur perte des moyens d'existence et dès lors de leur pauvreté, on trouve justement la crainte de la découverte de leur statut VIH+ qui fait alors barrage à l'octroi aux crédits et aux financements.

Voir également dans la Quatrième partie : **Les questions directrices 1.2 – L'Analyse des moyens d'existence.**

D'autres outils participatifs utiles sont décrits dans la Troisième partie: **Le diagramme des systèmes d'exploitation (Outil 4) La carte des ressources (Outil 5) et La carte des analyses du travail (Outil 6) et saisonniers.**

L'analyse des moyens d'existence



Le secteur du développement a témoigné d'un intérêt croissant pour l'analyse des moyens d'existence, et notamment en termes de moyens d'existence durables¹⁵ est largement mise en application dans le secteur de l'agriculture dans plusieurs régions du monde.

Les analyses peuvent porter sur différents sujets parmi lesquels l'analyse « des moyens d'existence en milieu rural » ou bien sur « la sécurité des moyens d'existence ».

Les individus utilisent toutes les ressources disponibles et s'impliquent dans nombre d'activités afin de s'assurer « des moyens d'existence », c'est-à-dire l'ensemble des moyens qui permettent de garantir la sécurité, la nourriture et le revenu nécessaire à leur ménage et à eux-mêmes. A cette fin les hommes et les femmes pratiquent entre autre l'agriculture ou l'élevage, activités qui dépendent à leur tour d'une série de ressources comme la terre, l'eau, les intrants agricoles, les différentes technologies, la main-d'œuvre et le financement. L'accès à ces ressources varie selon la région, la culture, l'âge, le sexe, l'appartenance ethnique, la caste, le statut socioéconomique, la santé, et dans ce cas du statut sérologique VIH. L'accès et le contrôle à ces ressources diffère également de ménage à ménage ainsi qu'entre les membres d'un même ménage.

Comment l'élevage peut-il soutenir la productivité et la création des revenus? Les agricultrices responsables des nécessités de base familiales peuvent utiliser leur travail pour augmenter les revenus du ménage. A la suite de l'introduction, en Inde, des mulets, le temps nécessaire aux femmes pour transporter le bois a diminué, leur permettant ainsi de se consacrer à des activités sources de revenus comme le tricot et la plantation de tomates. Après l'introduction des charrettes avec des ânes dans

¹⁵ Pour plus d'information sur l'approche relative au moyens d'existence durables veuillez vous reporter au DFID (Department for International Development) <http://www.livelihoods.org>

Le production animale et la division sexospécifique du travail: différences régionales

certaines régions du Burkina Faso, les hommes, qui traditionnellement n'auraient pas transporté le bois ou moissonné, commencent à transporter l'eau et le bois destinés à la vente. Les femmes utilisent leur temps libre pour se lancer dans le tricot du coton afin d'obtenir des revenus supplémentaires (Source: Blumberg 1989).

L'analyse des moyens d'existence porte sur les rôles et les responsabilités des individus et des ménages évoluant dans leur contexte et selon leurs différents besoins, perceptions et intérêts. Non seulement ce type d'analyse au cœur même des ménages met en lumière les structures qui gèrent la **répartition du travail**, le contrôle

et d'utilisation des ressources et les mécanismes de prise de décision, mais elle permet également de mettre l'accent sur les **priorités**, les **besoins** et les **intérêts** individuels ou communautaires des hommes, des femmes, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, séropositifs ou non.

Les **moyens d'existence** ne peuvent être déterminés que par la compréhension des structures qui régissent l'accès aux ressources, la prise de décision et les rapports de force qui à leur tour gèrent la sécurité alimentaire et le bien-être général de tous les membres du ménage. L'analyse des différentes dynamiques au sein même des ménages permet aux planificateurs de mieux comprendre le maillage des interactions et la répartition des rôles sexospécifiques, leur permettant ainsi de mieux comprendre les décisions prises par les ménages au regard de la gestion des ressources et des intérêts communs ou conflictuels par rapport à l'accès et à l'utilisation de ces ressources.

L'analyse de la **répartition du travail** selon une approche sensible au genre aide à la détermination des responsabilités de chacun par rapport aux activités ou aux connaissances particulières concernant les tâches liées à la production animale ou à la gestion des activités du ménage. Cette étude est particulièrement importante pour cibler précisément le rôle des services de vulgarisation et d'encadrement et dès lors planifier efficacement les interventions et les formations. L'analyse de la répartition du travail au sein des ménages permet également d'évaluer les répercussions en cas de bouleversement de la stabilité de ces ménages. Dans le cas par exemple d'un ménage touché par le VIH/Sida, le travail des femmes est vraisemblablement alourdi par les tâches de soins aux malades, il leur reste donc très peu de temps disponible pour envisager des activités supplémentaires. En revanche l'introduction de technologies à faible coefficient de main d'œuvre ou d'activités d'élevage moins intensives peut s'avérer intéressante.

Il y a plusieurs outils participatifs qui permettent d'identifier les tâches **productives**, **reproductives** et **communautaires** des différents membres d'un ménage. La boîte à outils dans ce guide comprend quelques outils et questionnaires ASEG qui s'avèrent utiles à l'identification de la répartition du travail, du calendrier journalier et saisonnier

Dans les plaines de montagne du Dhamar dans la République du Yémen les femmes sont bien plus impliquées dans l'élevage que dans les activités de production agricole. Elles s'occupent essentiellement des animaux domestiques tenus près de l'habitation, bovins, volailles, chèvres et dans une moindre mesure des troupeaux de moutons quotidiennement rassemblés. (DGIS - *Range and Livestock Improvement Project*, Communication no. 34, 1989)

Dans les régions montagneuses du **Népal**, les femmes s'occupent de l'approvisionnement en fourrage, de l'alimentation des animaux, du parcours, de la propreté des abris et du compostage des déchets. Les femmes les plus âgées sont responsables de la traite, de la confection du beurre et du *ghee* (beurre clarifié). Les enfants, principalement les filles guident les animaux sur le parcours. Les hommes les plus âgés prennent les décisions quant à la sélection animale et la commercialisation des produits animaux. La commercialisation et la vente du lait est une tâche exclusivement masculine. (Source: Tulachan et Neupane, 1999.)

des tâches. Le Guide d'application ASEG au niveau terrain (Wilde 2001) présente plusieurs outils qui peuvent être utilisés dans le cadre de l'**analyse des moyens d'existence**.

Dans le cadre d'une planification efficace des programmes et des projets d'élevage, l'**utilisation** et le **contrôle des ressources** sont des facteurs

difficiles à évaluer. En effet l'évaluation des ressources ne concerne pas uniquement celles des ménages, non seulement faut-il y inclure le bétail, mais également tout ce qui concerne l'élevage dans le sens le plus large, à savoir les terres disponibles, l'eau, le fourrage et les aliments complémentaires.

La répartition des ressources n'est généralement pas équitablement répartie entre les membres d'un ménage ou d'une communauté. Les femmes peuvent, effectivement, avoir **accès** à la terre afin d'y poursuivre des activités productives sans pour autant en avoir ni le **contrôle** ni l'**usufruit de la vente** de la récolte ou du bétail. De par les pratiques de succession en vigueur dans de nombreuses zones, les femmes peuvent se trouver totalement dépossédées de leurs moyens de production et de leurs biens suite au décès de leur mari, par les

parents de celui-ci. Les décisions relatives à la gestion du bétail, à savoir si et quand peut avoir lieu la vente par exemple, si elle peut être strictement dévolue au chef du ménage. Ailleurs, ce sont les femmes qui prennent les décisions en ce qui concerne la gestion des volailles. Les hommes qui possèdent leurs terres sont généralement les décideurs exclusifs quant à son utilisation.

Le **renforcement des avoirs** est un pas important vers le développement de moyens d'existence durables. Lorsqu'un ménage est prêt à investir dans une production plus intensive, les possibilités d'épargne et l'accès au financement jouent un grand rôle. Le bétail représente tant un avoir qu'une source de crédit, il est l'intermédiaire entre le capital fixe des ménages (la terre et les bâtiments) et les liquidités (argent et produits fermiers). Le bétail permet d'accumuler du capital ou d'être mis en vente afin de répondre à un besoin d'argent, dans le cas d'une production laitière, le bétail remplit les deux rôles à la fois.

Le **pouvoir décisionnel** est principalement sexospécifique, certains membres du ménage ou de la communauté détiennent souvent plus de pouvoir que d'autres au regard du processus de prise de décisions. Ce processus varie selon le type de

Les Micro crédits

La **Grameen Bank** au **Bangladesh** accorde des micro crédits aux personnes pauvres, majoritairement des femmes, qui utilisent cet argent pour l'achat d'une vache laitière ou comme capital de départ afin de monter un stand de vente.

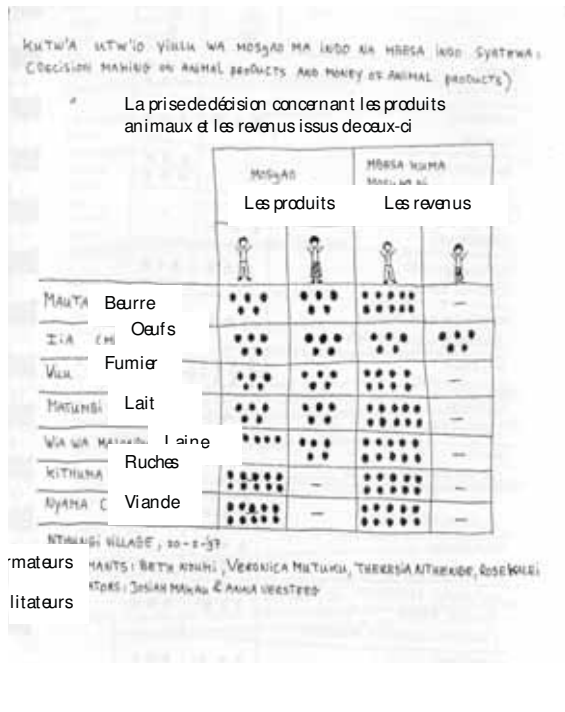
"Les banques n'accordent pas de crédit aux personnes pauvres, et seulement 1% des emprunteurs sont des femmes. Nous voulons rendre le crédit accessible aux pauvres tout en tenant compte de la notion de parité des sexes. Au début les femmes disaient « Donnez ça à mon mari, je n'y connais rien en finances ».

Six ans ont été nécessaires pour atteindre notre but. Nous avons ensuite constaté que les prêts accordés aux femmes bénéficiaient à toute la famille, bien plus que ceux accordés aux hommes. Les femmes s'occupent mieux de leurs enfants, veulent augmenter leurs revenus, ont une vision à long terme, sont plus économes, elles ont plus de dignité et veulent sortir de la pauvreté. Nous n'avons pas constaté cela chez les hommes, qui semblent plus concentrés sur leur propre personne, ils sont impatients et veulent profiter de cet argent immédiatement. Nous avons donc décidé de donner la priorité aux femmes, et aujourd'hui 94 pour cent de nos emprunteurs sont des femmes

M. Yunus, fondateur de la Grameen bank,

ménage, et dépend entre autre du sexe de chef de famille. La prise de décisions dépend également du type d'activité et des ressources dont il est question, les hommes peuvent avoir ce pouvoir décisionnel sur les questions relatives au bétail alors que les femmes peuvent l'exercer sur d'autres secteurs de la production.

Exemple: La prise de décisions aux sein des ménages concernant la production animale et son revenu peut varier de façon significative, et cela même entre deux villages voisins de même appartenance ethnique. Les deux matrices ci-dessous montrent les différences sexospécifiques quant à la prise de décision par produit. L'analyse porte sur deux villages Kamba dans le district de Machakos au Kenya. (Source: NAP (1997) "Leaving the stick", projet DIO, NAP)



L'analyse des priorités des parties prenantes

Voir également dans la Quatrième partie : **Les questions directrices 1.3 – L'analyse des priorités des parties prenantes**

D'autres outils participatifs utiles sont décrits dans la Troisième partie : **Le Diagramme de Venn (Outil 3), le Classement des problématiques et la Grille d'analyse des problèmes (Outil 6), Options associées & Grille d'évaluation des coûts et des avantages (Outil 9) et Le plan d'action communautaire provisoire (Outil 10)**



Les parties prenantes sont les personnes ou les institutions qui influencent ou sont influencés par les politiques et les activités liés au développement. Les **intérêts**, les **motivations** et les **priorités** des parties prenantes sont le moteur du changement.

Les politiques et les projets de développement ont des impacts tout à fait différents sur les individus ou les groupes d'individus, certains en tirent plus d'avantages que d'autres, un projet par exemple qui appelle à une nouvelle répartition du travail, comme une intensification de l'aviculture ou à une redistribution des ressources, des terres ou du fourrage par exemple, influencera inégalement les différents membres des ménages et les communautés. Un projet dont l'efficacité et l'influence sont d'une portée considérable aura proportionnellement autant de parties prenantes aux différents niveaux de sa mise en application. Un projet de terrain réunit des parties prenantes au niveau Intermédiaire (les vétérinaires de région et les services de vulgarisation) comme au niveau Macro (politiciens ou décideurs politiques). Dans un projet, sont également considérés comme parties prenantes les intervenants extérieurs comme les experts techniques et les agences donatrices.

La plus simple identification des parties prenantes s'effectue par l'analyse des ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une activité d'élevage spécifique. Ces ressources peuvent être soit l'eau, les terres, la végétation, soit le financement ou la formation, mais également les ressources humaines comme l'apport de main d'œuvre par exemple.

Le Guide d'application ASEG au niveau terrain (Wilde 2001) distingue trois types de parties prenantes:

- Celles qui possèdent ou qui ont besoin d'une ressource
- Celles qui sont concernées par l'utilisation d'une ressource par d'autres
- Celles qui ont une influence quant aux décisions prises au regard des ressources

Une telle observation des parties prenantes est utile pour identifier les facteurs suivants:

Les conséquences indésirables : les parties prenantes sont directement touchées par les activités d'un projet et parfois de façon négative dans le cas par exemple d'un apport de main d'œuvre auprès de ménages souffrant déjà de la perte de leur travail. Les relations sociales au sein même du ménage ou de la communauté peuvent être également bouleversées, l'apport d'une activité génératrice de revenus comme l'aviculture ou la vente de produits laitiers auprès des femmes d'une communauté peut provoquer de la part des hommes et des maris une réaction négative. C'est la raison pour laquelle il est primordial d'évaluer ces situations et de les placer dans le contexte spécifique de la communauté ou du groupe directement concerné.

Conséquences indésirables: l'exemple d'un projet d'élevage en Éthiopie

Dans les régions montagneuses d'Éthiopie les femmes sont responsables de diverses tâches relatives à l'élevage de vaches laitières. Elles traitent et distribuent le lait de chez elles, la vente du beurre et du fromage constituant leur revenu principal. Lorsqu'un projet introduit au sein de cette communauté des animaux issus de croisements ainsi qu'un système de collecte du lait, les hommes prennent en charge la commercialisation du lait. Le contrôle qu'avaient les femmes sur les revenus issus de la production laitière s'en trouve considérablement bouleversé, bien qu'elles aient participé au travail de mise en place de l'initiative.

(GTZ .: *Women in development and livestock production: How to go about it*)

Les possibilités de consensus : les parties prenantes ont des priorités différentes et des perceptions de la situation qui dépend de leur niveau d'intervention. Alors que le VIH/Sida, par exemple, représente la première des priorités des gouvernements et des instances sanitaires, les membres d'une communauté peuvent placer la sécheresse ou les maladies touchant au bétail en tête de la liste des problèmes à résoudre. Dans ce contexte citons également l'exemple d'une communauté qui souhaite augmenter sa production animale alors que la zone manque singulièrement de débouchés commerciaux. De plus la volonté d'une communauté peut ne pas correspondre ou répondre à la législation nationale ou aux politiques de gestion des ressources en vigueur. Dès lors le succès d'un projet peut être gravement compromis si les problématiques spécifiques ne sont pas abordées frontalement. Dans certains cas l'atteinte d'un consensus avec la communauté et les groupes qui la constituent peut être difficile, c'est pourquoi il est important de lier parties prenantes et moyens de subsistance aux analyses du contexte de développement.

L'engagement des parties prenantes : la viabilité d'un projet d'élevage est fortement compromise sans l'engagement d'une partie prenante. La plupart des projets demandent aux bénéficiaires d'y contribuer par l'apport d'une certaine quantité de travail et de ressources, à cette fin il est tout à fait essentiel que les bénéficiaires directs soient activement impliqués dans les processus de définition et de conception du projet.

L'analyse des capacités institutionnelles

Voir également dans la Quatrième partie : **Cahier détachable section 3 - Les questions directrices pour aborder les questions sexospécifiques et le VIH/Sida auprès des institutions orientées sur l'élevage, Outils participatifs utiles dans la Troisième partie : le diagramme de Venn(outil 3).**

Dans le cadre de l'analyse des parties prenantes en vue de la mise en place d'un projet d'élevage, il est essentiel d'évaluer les capacités des institutions auxquelles il sera nécessaire de faire appel tant pour ce qui concerne le processus de mise en oeuvre que pour le soutien que ces institutions porteront au projet, leur engagement sur le long terme et la poursuite des orientations du projet.

L'analyse des capacités institutionnelles peut porter sur des institutions particulières considérées comme utilisatrices finales ou cibles du projet ou bien comme un prestataire de services au projet. Ce guide se focalise sur la façon d'évaluer une institution dans le cadre du soutien au projet¹⁶.

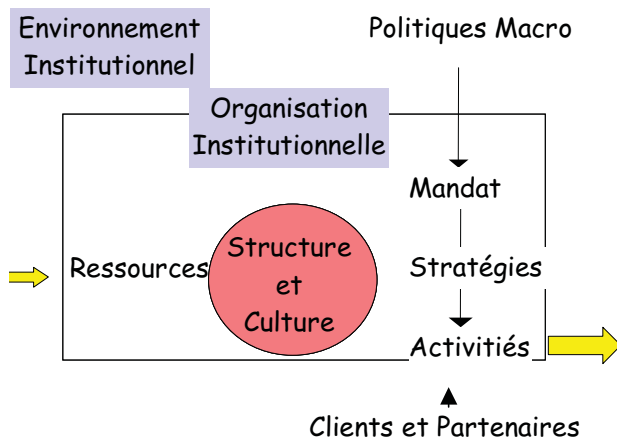
Cette analyse porte sur le niveau Intermédiaire bien qu'il demeure nécessaire de considérer les liens qui existent entre le niveau Macro, l'impact des politiques par exemple, et le niveau terrain, à savoir les services et les rapports aux bénéficiaires. Le schéma organisationnel ci-après met en lumière quelques unes des interactions en jeu. Dans le cadre d'un projet de développement de l'élevage le soutien institutionnel peut provenir:

- du gouvernement, des services vétérinaires privés et des services de vulgarisation et d'insémination artificielle;
- des fournisseurs de médicaments vétérinaires;
- des laboratoires de diagnostic vétérinaire;
- des associations d'agriculteurs;
- des centres de ramassage du lait;
- des agences de contrôle-qualité sur les intrants et les produits;
- de l'accès au financement et aux marchés;
- des organes directeurs locaux;
- des ONG;
- des associations de femmes.

De la même façon que les aspects techniques du projet sont importants au cours du processus d'évaluation d'une institution, les aspects socioéconomiques et sexospécifiques doivent également être mis en avant. Si l'institution ne considère pas ces facteurs comme des cibles prioritaires, il est fort peu probable qu'elles le deviennent au moment de la mise en place du projet. En effet répondre aux besoins d'un agriculteur signifie répondre à l'ensemble de ceux-ci, hommes, femmes, pauvres et moins pauvres.

¹⁶ Lorsqu'une institution est l'objet même du projet, l'analyse des prestataires de services peut être une ressource utile, pour cela veuillez vous reporter à Kleemann(1999).

Schéma Organisationnel



Il est de plus en plus important pour les institutions, et cela dans tous les secteurs, de mettre en place des stratégies de soutien au personnel qui travaille dans le cadre du VIH/Sida et des questions liées au genre, tant dans leurs liens avec la clientèle qu'au sein même de leur propre institution. Il existe dans de nombreux pays une série de politiques et de stratégies nationales destinées à la coordination des efforts dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida. Il s'agit surtout de stratégies de réduction de la pauvreté, de plans d'action VIH/Sida et de politiques de promotion de la parité des sexes (FAO 2003d).

En Ouganda par exemple le *Cadre Stratégique National de lutte contre le VIH/Sida* (2000/2001 – 2005/2006) place les problématiques liées à la maladie dans l'ensemble du contexte de développement et au sein des politiques nationales par l'appel à l'intégration d'activités de lutte contre le VIH/Sida dans toutes les initiatives lancées par le secteur gouvernemental et ministériel.

L'analyse des capacités institutionnelles est attentive aux politiques, aux orientations nationales, aux stratégies, à la culture institutionnelle et au personnel de ces structures internes. Elle se doit également d'examiner les structures externes ainsi que les liens entretenus entre ces institutions et d'autres organes similaires, le gouvernement et les agriculteurs.

Les associations de communautés locales basées sur l'adhésion de membres sont généralement moins formelles que les institutions, toutefois l'analyse de leurs missions, de leurs cultures organisationnelles, de leurs structures et de leurs ressources doit être poursuivie en adaptant bien entendu les questions à leur statut spécifique d'association.

Le besoin d'une perspective sensible au genre au sein des institutions liées à la production animale

Au cours d'un projet soutenu par la FAO qui s'est déroulé dans les Andes portant sur la production animale et les connaissances indigènes, on a posé aux femmes de la communauté la question suivante " Les institutions qui travaillent auprès des communautés préfèrent-elles travailler avec des hommes ou des femmes? Pour quelles raisons?"

Voici leurs réponses :

- Les institutions préfèrent travailler avec les hommes, les hommes passent toujours en premier, c'est notre coutume
- Les hommes ont reçu une formation, suivi de congrès et de séminaires, ils s'expriment plus facilement car ils ont été à l'école et fait l'armée, ils possèdent le pouvoir
- Les autorités et les institutions ne prennent pas les femmes en considération. Nous n'avons pas le temps, nous dépendons de nos maris, nous ne parlons pas espagnol
- Les personnes extérieures à la communauté ne font pas confiance aux femmes, ils croient qu'ils ne peuvent pas compter sur nous pour réunir la communauté
- Dans la communauté les hommes et les femmes travaillent ensemble mais les institutions ne s'adressent qu'aux hommes et aux autorités.

Source: FAO/World Concern Latin America (1995)

Récapitulatif

- S'il n'existe pas d'institution compétente il est envisageable de la créer.
- Si ces institutions existent, leurs capacités doivent être évaluées.
- Si les capacités institutionnelles sont insuffisantes au soutien du projet, il sera nécessaire de prévoir des initiatives portant sur le renforcement de ces capacités.

L'idéal est de mieux travailler avec les institutions ou des structures locales déjà opérationnelles dans la mesure où elle sont plus susceptibles de s'ancrer dans la durée, contrairement aux institutions ou organisations créées par des projets qui dépendent des ressources de celui-ci pour être viables à long terme. La fin d'un projet peut causer l'effondrement de l'institution ou de l'organisation mise en place de par le manque de ressources nécessaires à sa poursuite.

Voir également dans la Quatrième partie :

Questions directrices 1.4 – Évaluation des options, l'Analyse des coûts et avantages, le consensus

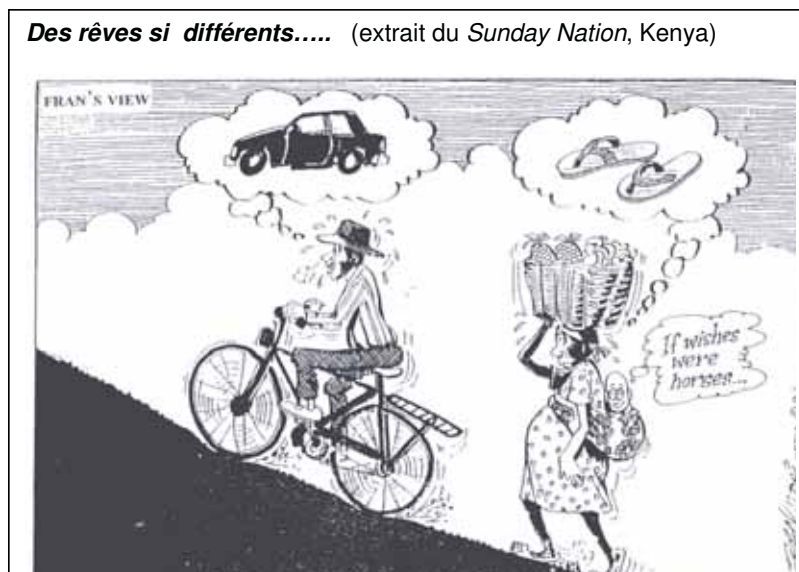
Les options, les coûts, les avantages et le consensus

L'évaluation des options

Basée sur l'évaluation des besoins, l'approche ASEG dans le cadre de l'analyse des priorités des parties prenantes prend également en compte les options envisageables et la planification auprès des communautés. Dans le choix d'une option il est essentiel de prendre en considération les intérêts, les priorités et les motivations des différentes parties prenantes, en effet quelques voix peuvent s'élever plus fort que d'autres. Les concepteurs de projets et les donateurs ont aussi des parts à faire valoir dans le projet, il faut alors être attentif à ce qu'ils n'influencent pas l'évaluation.

L'évaluation de questions socioéconomiques et sexospécifiques est une tâche particulièrement sensible car les groupes ou les individus les moins autonomes expriment difficilement un choix alternatif possible et cela particulièrement si ce choix touche des groupes ou des individus plus puissants dans le ménage ou la communauté. C'est la raison pour laquelle il est important de recueillir autant de points de vue que possible, par exemple au sein des groupes de femmes, d'hommes, d'agriculteurs riches et pauvres, auprès de différents types de ménages, comme les ménages qui comprennent des orphelins ou des ménages dirigés par des veuves

Il s'est avéré utile de débiter l'évaluation des options avec des groupes qui semblent avoir les mêmes besoins pour ensuite s'élargir sur l'intégralité du groupe puis la communauté.



Avec des si...

L'évaluation des coûts et des avantages

Avant d'inclure une ou plusieurs options dans les objectifs d'un projet, il est nécessaire d'en évaluer les coûts et les avantages en termes de ressources économiques et financières mais également d'équité sociale¹⁷. Nous observons donc quels sont les avantages et les pertes et sur quels individus ou groupes portent ces avantages ou ces pertes. L'évaluation va donc aider ceux qui sont directement concernés à fixer leurs priorités et atteindre un consensus.

Les options doivent être étudiées afin d'optimiser les apports directs des personnes concernées, même si une option semble économiquement séduisante, elle peut ne pas être applicable car elle ne présenterait proportionnellement que trop peu d'apports en termes de travail par exemple ou serait un investissement trop lourd à supporter pour les bénéficiaires. Cela est visible dans les cas de ménages touchés par le VIH/Sida, et particulièrement dans les ménages dirigés par des femmes, des enfants ou des grands-parents. De la même façon, une option économiquement viable mais moins attractive est susceptible de générer rapidement des résultats probants comme par exemple la mise en place de technologies à faible coefficient de main-d'œuvre ou une hausse sensible des revenus.

Les coûts et les avantages liés aux questions sociales et sexospécifiques peuvent être plus difficiles à évaluer, notamment lorsque les données ne sont pas ventilées. Toutefois les informations et les données issues de l'analyse des moyens d'existence, des priorités des parties prenantes et des ressources peuvent apporter un aperçu de

¹⁷ A la différence de l'égalité, l'équité ne nivèle pas la situation des individus et ne leur offre pas automatiquement la même chose. L'équité porte sur une répartition équitable estimée par les individus eux-mêmes.

ces coûts et avantages socioéconomiques et sexospécifiques à l'endroit des différents groupes cible, ménages ou individus. L'évaluation des coûts et des avantages peut confirmer ou infirmer les informations initialement obtenues.

Le consensus et le conflit

L'atteinte d'un consensus portant sur les options d'un projet est une tâche délicate qui nécessite de réelles capacités de négociation. Les communautés étant par définition hétérogènes, ses membres ont des besoins, des intérêts et des avis dissemblables.

Les choix d'un projet peuvent influencer une série de perspectives politiques et économiques au détriment de certains groupes ou de certains individus. La détermination des objectifs d'un projet peut révéler un certain nombre de dissensions et de conflits sous-jacents entre les différentes parties prenantes, provoquant ainsi le désarroi et la discorde au sein de la communauté. Dans certains cas il est nécessaire de faire appel à des spécialistes en résolution de conflits.

I. L'exemple d'un conflit lié aux ressources d'élevage dans la vallée du Kerio au Kenya (1^{ère} partie)

Dans la vallée du Kerio au Kenya la violence ethnique entre les Pokot, communauté pastorale et les Marakwet, communauté agropastorale, a atteint son paroxysme par le massacre sans distinction d'enfants, de femmes, de personnes âgées et de personnes extérieures aux deux communautés, parmi lesquelles le personnel du projet.

La SNV (*Netherlands Development Organisation*), qui était en train de mettre en place un projet dans la région avait décidé de se retirer estimant qu'il n'y avait pas lieu de rester dans une zone de guerre. Or, dans la mesure où ils n'avaient pas compétence en la matière la SNV avait négligé d'aborder le problème des conflits. C'est en faisant appel à la collaboration du NCCK (Conseil national des Églises du Kenya), compétents en la résolution des conflits spécifiques à cette région, qu'ils purent interroger les communautés et analyser le conflit.

L'établissement d'un consensus se construit au fur et à mesure d'un processus répété de négociations et d'accords. La conclusion d'un accord est plus facilement atteinte dans un groupe homogène, il s'avère alors constructif de partager le processus de discussion en deux étapes, dans un premier temps constituer un groupe de réflexion avec les parties prenantes dont les intérêts sont communs, pour, dans un deuxième temps, réunir en atelier de travail les parties prenantes des divers groupes de réflexion préalablement constitués. Au fur et à mesure des accords et des négociations entre groupes de réflexion, il est à espérer qu'un consensus puisse être atteint.

Il existe nombre d'organisations dont le travail se focalise sur la résolution des conflits liés aux ressources naturelles. La FAO a également documenté ce sujet et mis en place des formations portant sur la résolution des conflits.¹⁸

¹⁸ Le Département des forêts de la FAO a développé une série d'outils pédagogiques à ce sujet dont quelques uns peuvent s'appliquer aux conflits liés à la production animale et l'élevage.

II. L'exemple d'un conflit lié aux ressources d'élevage dans la vallée du Kerio au Kenya (2^{ème} partie)

La SNV et le NCCK ont conclu que ce conflit violent était dû au manque et à la précarité des ressources naturelles, déclenchant ainsi une vague criminelle d'une rare violence issue du bouleversement de schémas culturels élaborés et d'intérêts politiques interrompus. Bien que les ressources naturelles constituaient le déclencheur premier du conflit, celui-ci aurait pu être géré si les aspects culturels et politiques avaient été abordés auprès des communautés belligérantes et traités au moyen d'accords transfrontaliers. Les communautés sont restées les acteurs exclusifs de la gestion du conflit, et sans une intervention extérieure, le cycle « *pas de paix sans développement et pas de développement sans paix* » aurait pu être définitivement brisé.
Source: NCCK/SNV/SARDEP (2001)

2.2 La conception du projet



Ce guide met spécifiquement l'accent sur les étapes de définition et de préparation des initiatives d'élevage. Un fois que les groupes ou les communautés ainsi que les planificateurs ont établi les priorités d'élevage ainsi que les activités qui y sont associées, le projet peut être plus largement développé. Au cours de l'étape de conception du projet, il s'agit de concevoir le plan d'action comprenant des objectifs précis à savoir les activités concrètes, les apports envisagés, les résultats escomptés, les indicateurs d'analyse, les responsabilités et les hypothèses.

Quelques questions d'ordre socioéconomiques, sexospécifiques et liées au problème du VIH/Sida sont à traiter de façon particulière au cours de l'étape de conception du projet, il s'agit des thèmes suivants :

- La recherche et le développement
- La collaboration et le soutien
- Les compétences
- Les indicateurs sensibles aux écarts sexospécifiques (GSI).

Le programme ASEG a publié un *Guide de Gestion du cycle de Projet* (Bishop-Sambrook 2001) qui approfondit la question de la conception des projets en y abordant en détail les questions socioéconomiques et sexospécifiques et les outils qui y sont associés comme l'élaboration de matrices d'analyse, d'indicateurs et de plans de travail.

Recherche et développement

Au cours de l'étape préparatoire il est bien entendu nécessaire de collecter et d'analyser l'information, il est toutefois important de signaler qu'il est également primordial d'avoir des données portant sur la spécificité même du projet d'élevage. Au-delà des informations strictement techniques, une recherche approfondie portant sur les questions socioéconomiques et sexospécifiques est également garante de durabilité et du succès d'un projet

Le processus de recherche d'information peut constituer l'un des objectifs du projet, comme le développement et l'adaptation de certaines techniques ou pratiques aux circonstances locales et à destination de bénéficiaires particuliers comme par exemple les ménages dirigés par des jeunes ou des grands-parents. Les questions socioéconomiques et sexospécifiques doivent demeurer très présentes dans le domaine de la recherche et du développement afin d'être à même de répondre aux contraintes et aux besoins particuliers des ménages et des individus.

Alors que les recherches concernant les répercussions du VIH/Sida sur l'agriculture et la sécurité alimentaire sont de plus en plus nombreuses, il semble que les interactions et les liens avec la production animale et l'élevage ne soient pas encore très bien connus, et cela plus particulièrement en ce qui concerne les communautés pastorales reculées. Les aspects dont il faut tenir compte comprennent:

- L'échantillonnage et le sondage des ménages touchés ou non par le VIH/Sida, comment les identifier par exemple, quels sont dès lors les indicateurs supplétifs à développer.
- Le schéma des avoirs et des biens (bétail, terres, outils) et leur influence sur la communauté.
- Les répercussions des pratiques de succession quant à l'accès et au contrôle du bétail dans les ménages touchés ou non par le VIH/Sida, avec un intérêt particulier porté sur les ménages dirigés par des veuves ou des enfants.
- L'accès aux connaissances en zootechnie des individus, de la communauté, et entre les générations.
- L'évolution dans le temps des troupeaux, en nombre, par espèce et par race et par type de ménages. Analyse des raisons de ces changements.
- L'évolution des méthodes d'élevage considérée comme une stratégie de gestion des moyens d'existence.
- L'évolution dans le temps des groupes ou des organisations communautaires dédiées à l'élevage.
- Les capacités potentielles des différentes activités liées à la production animale dans l'atténuation des répercussions du VIH/Sida et d'autres maladies chroniques sur la sécurité alimentaire. Cela peut comprendre une évaluation de l'impact d'une production avicole sur l'alimentation locale et la sécurité alimentaire, et plus particulièrement sur les groupes et les ménages touchés par le VIH/Sida.

Note: Dans la mesure où le VIH/Sida a des conséquences différentes sur les hommes, les femmes et les divers groupes socioéconomiques, en conséquence, il est primordial de ventiler les données.

La collaboration et le soutien

Préalablement aux étapes de définition et de préparation du projet, les responsables de la planification ont évalué la compatibilité entre les intérêts des partenaires et les capacités institutionnelles par l'utilisation des diagrammes de Venn et des outils d'évaluation des capacités. Une collaboration et un soutien constructif 'sont bien plus solides s'il existe des intérêts et des avantages communs entre les partenaires. Il est important d'accorder une attention particulière au respect des accords portant sur les questions socioéconomiques et sexospécifiques qui ont été convenus au cours de la définition et de la préparation du projet. S'il a été conclu, par exemple, que plus de femmes devaient être recrutées au sein des services de vulgarisation, il est impératif de vérifier si celles-ci ont effectivement reçu toutes les ressources, moyens et soutiens nécessaires à leur travail.

Les compétences

Les types et les niveaux de compétences dépendent des objectifs du projet qui peuvent comprendre par exemple des activités de renforcement des capacités (diagnostic médical, mise en place de fermes-écoles, etc.), de la recherche et du

développement, des services de vulgarisation ou d'encadrement ou des travaux dans le secteur de la communication. Afin de surmonter et de résoudre les contraintes que doivent fréquemment affronter les projets lors de phase de la mise en œuvre, l'appel à des compétences spécifiques ne doit pas être négligée. La plupart du temps les projets liés à la production animale et à l'élevage trouvent les compétences qui leur sont nécessaires au sein des services interdisciplinaires d'experts qui comprennent des spécialistes des questions socioéconomiques et des problématiques liées à la parité hommes-femmes (sociologues, anthropologues). Les projets orientés vers l'agriculture en général intègrent de plus en plus à leurs équipes des experts en VIH/Sida et des spécialistes dans les questions liées au genre afin de tenter de freiner l'épidémie et d'en atténuer les impacts.

Suivi et indicateurs sensibles au genre et évaluation des indicateurs

Lors de la conception d'un programme ou d'un projet il est nécessaire de prévoir la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe afin d'évaluer et de surveiller tant l'avancement du projet et ses performances que les contraintes à surmonter, les impacts environnementaux, sociaux ou économiques qui pourraient être défavorables, les adaptations envisageables ou l'identification d'activités supplémentaires. Pour cela un certain nombre d'indicateurs tenant compte des écarts sexospécifiques (GSI) doivent être développés et utilisés afin d'effectuer un suivi des résultats de l'intervention.

Le développement de ces GSI afin d'effectuer le suivi des évolutions socioéconomiques et sexospécifiques débute par l'élaboration d'objectifs « spécifiques, réalistes et pertinents, techniquement solides et écologiquement rationnels » (Kettel 2001). Les projets d'élevage présenteront inévitablement des impacts sexospécifiques sur les moyens d'existence des hommes et des femmes, notamment quant à leur participation, sur la répartition des charges de travail et du temps, sur l'accès et le contrôle des ressources naturelles.

Il existe différents types d'indicateurs sexospécifiques utilisables pour les projets d'élevage. Les indicateurs d'impacts et de résultats peuvent s'avérer fort utiles :

- *Les indicateurs d'impact sensibles au genre* reflètent les évolutions sexospécifiques issues d'un projet d'élevage dans la gestion du travail, par exemple, ou la création d'une nouvelle source de revenus attribuable à l'une des activités mises en place par le projet.
- *Les indicateurs de résultats sensibles au genre* décrivent l'état présent d'un projet d'élevage en tenant compte d'une perspective sexospécifique, comme par exemple la proportion de femmes et d'hommes formés à une pratique particulière d'élevage.

Les GSI peuvent être constituées de données qualitatives et quantitatives, ces types de données étant utiles au suivi des évolutions sexospécifiques qui peuvent être attribuées à un projet.

Les GSI **quantitatives** font appel aux données numériques faciles à quantifier, les GSI **qualitatives** en revanche utilisent des informations sociologiques dérivées d'investigations qualitatives portant par exemple sur les débats des groupes de travail, les exercices participatifs et de l'observation. Ces types de données comprennent entre autres :

Pour les GSI qualitatives

- Le niveau d'instruction des hommes et des femmes qui participent au projet d'élevage, les données doivent être ventilées par sexe, âge, origine socioéconomique et type de ménage

← Formatted: Bullets and Numbering

- La perception des femmes et des hommes quant à leur participation, au projet d'élevage.

Pour les GSI quantitatives

- Les caractéristiques préférées des hommes et des femmes au regard la sélection du bétail.
- La proportion de ménages dirigés par des femmes ou des hommes qui possèdent des animaux de trait.

Formatted: Bullets and Numbering

Afin d'en assurer la pertinence, ces données doivent être techniquement utilisables, valables dans le temps, et élaborées préférablement à partir de techniques participatives. Alors que les GSI quantitatives fourniront des données numériques mesurables, les GSI qualitatives faciliteront le recueil d'une série d'informations qui seront le reflet des points de vue et des perceptions de ceux-là même qui sont en train de vivre une évolution de la situation.

Les indicateurs de suivi et d'évaluation doivent être formulés au cours de la phase de conception avec l'aide du groupe bénéficiaire ou la communauté, ce processus doit :

- Identifier les problèmes généraux rencontrés par la communauté quant à la production animale et l'élevage.
- Déterminer les différentes approches et utilisations du bétail et des ressources qui y sont associées, déterminer qui en sont les utilisateurs principaux (hommes, femmes, enfants du ménage, ménages dirigés par des hommes, des femmes, des veuves etc.).
- Fixer un repère par rapport auquel mesurer les changements et les évolutions.
- Élaborer une série d'indicateurs sexospécifiques afin d'obtenir des témoins des changements.
- Surveiller et suivre ces indicateurs afin de mesurer leur évolution dans le temps.

Réaction et commentaires de la communauté

A l'issue de la conception du projet, celui-ci doit être présenté à la communauté afin d'en recueillir les réactions et les commentaires. Les activités et les actions prévues par le projet se doivent de correspondre aux accords conclus préalablement avec la communauté. Ce n'est que suite à cette présentation que la proposition de projet peut être considéré comme contractuelle vis à vis de la communauté.

2.3 La mise en application du projet



Dans la mesure où les projets portant sur la production animale et l'élevage comportent nombre d'aspects techniques, il est impossible de donner un aperçu de chacun des problèmes techniques rencontrés lors de la mise en application d'un projet. Ce guide aborde certaines des problématiques socioéconomiques et sexospécifiques, VIH/Sida y compris, dans les domaines d'activités suivants :

- La diffusion-vulgarisation
- Le renforcement des capacités
- Le transfert des technologies
- La prise de décision et le soutien aux politiques
- La gestion des ressources

Une conception et une préparation du projet bien élaborées restent la garantie la plus sûre d'une mise en application souple des activités planifiées. Toutefois, un projet peut subir des impondérables contraignants de plusieurs ordres parmi lesquels les changements du personnel, des bénéficiaires ou partenaires initiaux, des modifications d'objectifs, d'affectation de ressources ou de calendrier des activités.

Au cours de l'étape de mise en application de nombreux facteurs entrent en jeu dont les écarts culturels entre les experts externes et les interlocuteurs locaux, les pressions locales quant aux candidatures de complaisance, la mutation, la maladie ou le décès d'un membre du projet qu'il est difficile de remplacer rapidement, et la difficulté de trouver des candidatures correspondant aux compétences requises (compétences linguistiques, pratiques de l'économie animale).

Bien que les problématiques sexospécifiques constituent une priorité au cours des étapes initiales du projet, l'étape de mise en application peut effectivement voir naître quelques signes de controverse parmi les membres du personnel ou de la communauté. Cela est fréquemment causé par la réelle difficulté d'admettre l'importance des questions liées à la parité hommes-femmes, il est dès lors nécessaire de mettre en place divers niveaux de formation selon les responsabilités et les tâches des membres du personnel ou de la communauté. Les chefs de projet, par exemple, peuvent avoir besoin d'une formation différente de celle du personnel de vulgarisation et d'encadrement qui travaille en contact direct avec les agriculteurs (par exemple, dans le domaine sexospécifique et le changement d'organisation).



Traditional culture ...
From: 'Delusions, Essays on Social Construction of Gender', African Women Development and Communication Network, 1994

« Nous ne pouvons pas bouleverser notre culture, elle nous a cimentés depuis si longtemps !! »

Signalons, de plus, que le recrutement d'une femme à un poste traitant de questions sexospécifiques ne représente pas la garantie absolue du succès du projet, parce que femme elle n'est pas par nature plus sensible aux questions liées au genre, à la sécurité alimentaire et à la production animale. Il est des hommes qui possèdent une

solide formation et sont sensibles aux questions liées au genre et aux autres problématiques socioéconomiques et à l'élevage.

Le personnel du projet comme ses bénéficiaires sont conscients de leur implication et de leur engagement, or, lorsque les activités du projet produisent effectivement des changements, les autres membres des ménages bénéficiaires, voire même certains membres du personnel, peuvent opposer une forme de résistance. Ceci peut advenir lorsque les femmes de la communauté acquièrent une certaine autonomie de par leur participation aux activités génératrices de revenus. Ce cas de figure peut aussi naître dans le cercle du personnel, hommes ou femmes du projet, qui pourraient avoir l'impression que les activités entreprises mettent en cause et bouleversent leur propre statut. Il est donc tout à fait essentiel de sensibiliser et de faire prendre conscience de la réelle importance qu'il faut donner aux changements des attitudes, des comportements, dans le cadre du travail comme dans celui de la communauté.

- **Les activités de diffusion-vulgarisation**

Dans le cadre des services vétérinaires ou des services de vulgarisation il est important de s'assurer que le projet apporte effectivement le service le mieux adapté aux personnes les plus concernées afin de répondre au mieux à leurs besoins. Afin d'identifier et d'établir les moments propices au cours de la journée ou au cours de l'année pour rencontrer les hommes, les femmes, les agriculteurs ou les éleveurs, il est intéressant d'élaborer avec les groupes d'utilisateurs, des calendriers saisonniers et des emplois du temps journaliers.

Les services vétérinaires–aspirations et difficultés

“Récemment une analyse portant sur les services vétérinaires présents en Éthiopie et en Érythrée a décrit la situation typique d'un vétérinaire employé par le gouvernement. Originaire des régions des hauts-plateaux ce vétérinaire était en poste dans une zone pastorale humide des basses-terres dans l'ignorance de la langue locale et l'incompréhension de la vie pastorale à laquelle il était confronté. De plus cette situation était aggravée par l'absence de véhicule (et accessoirement d'essence et de pièces de rechange), d'équipement en général et de médicaments, sans parler des retards de salaires. Il est donc compréhensible que les aspirations d'un vétérinaire formé à l'occidentale soient mises à mal et que nombre de vétérinaires travaillant pour le gouvernement considèrent les postes qui leur sont proposés dans les zones difficiles comme une punition.” Source: Catley et al. 1998.

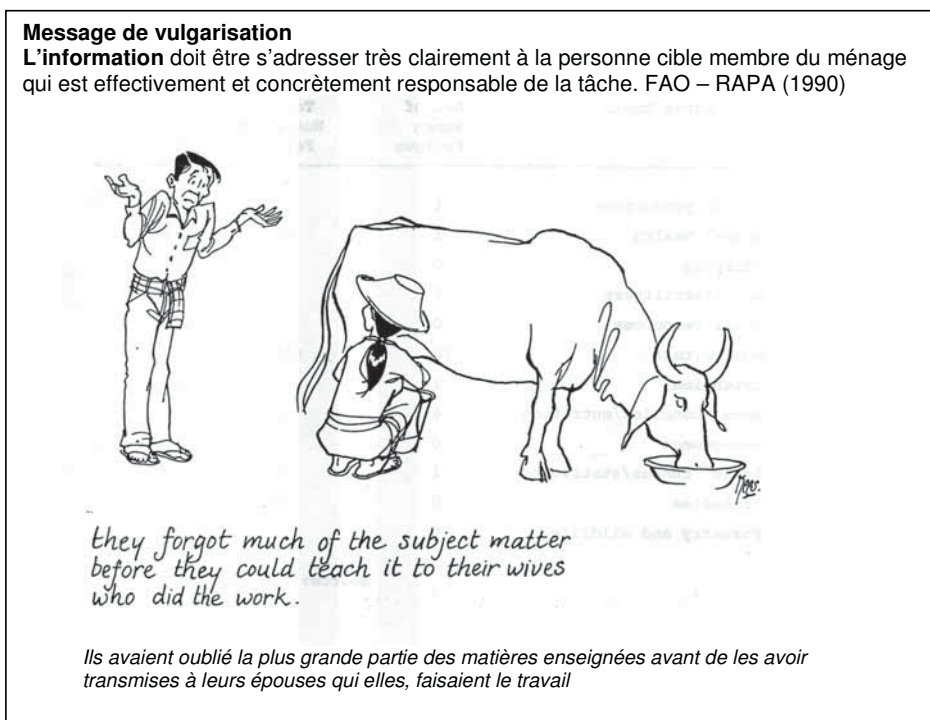
Les activités de diffusion de l'information et de vulgarisation doivent comprendre des messages forts en matière de VIH/Sida, et cela plus particulièrement dans les zones reculées et les communautés pastorales où il existe peu d'information quant à la transmission et la prévention de la maladie. L'information peut également porter sur la prévention des zoonoses, notamment à l'endroit des personnes séropositives.

- **Le renforcement des capacités**

L'un des facteurs clé dans le cadre du renforcement des institutions et des services de formation est l'identification des participants cibles ainsi que le développement et la gestion des processus d'évaluation des besoins. Afin de déterminer les besoins en formation ainsi que leur pertinence par rapport aux cas de figures spécifiques, il est important de connaître le degré de responsabilité de chacun, ses intérêts et ses activités, le type de formation dont ils ont besoin. La construction d'une équipe et le recrutement du personnel dans son ensemble implique également sa compétence en matière de VIH/Sida et sa capacité à aborder et à traiter de cette problématique dans un cadre professionnel, tant auprès des personnes touchées par la maladie que celles qui ne le sont pas.

- **Le transfert des technologies**

Alors qu'une technique particulière peut s'avérer fort utile et rentable dans un contexte spécifique, elle peut ne pas l'être dans le cadre d'un projet donné. Une technologie existante doit pouvoir être adaptée aux propriétaires d'élevage en s'assurant que les utilisateurs soient les personnes véritablement concernés par la tâche à accomplir (femmes, enfants, jeunes, personnes âgées etc.). Il est parfois intéressant d'entamer auprès des individus et de la communauté un nouveau processus participatif d'évaluation des technologies, une mention particulière doit être portée aux besoins en main d'œuvre et technologies à l'endroit des personnes et des ménages touchés par le VIH/Sida.



- **La prise de décision et le soutien aux politiques**

Les activités de décision et de soutien génèrent de l'information non seulement au sein des projets mais également chez les décideurs.

La prise en compte des différences socioéconomiques et sexospécifiques permet une planification plus efficace et des interventions plus ciblées. A cette fin il est primordial d'utiliser des données ventilées et d'inclure à ces travaux les analyses et les interprétations correspondantes décrivant les liens de causalité en jeu et leurs implications.

De plus en plus de ministères de l'agriculture et de l'élevage développent et mettent en œuvre des stratégies afin d'enrayer et de contenir le VIH/Sida. Ces stratégies vont de paire avec les mesures et les politiques nationales concernant le VIH/Sida et facilitent donc, dans ce cadre, les prises de décisions à tous les niveaux.

- **La gestion des ressources** permet de rendre disponibles et accessibles aux bénéficiaires, les ressources naturelles dont ils ont besoin tout en faisant la promotion de leur utilisation optimale et efficace. La précarité des ressources peut entraîner nombre de conflits et cela notamment au regard de l'utilisation du peu de ressources disponibles. L'accès à la terre peut être une importante source de conflits entre les agriculteurs sédentaires et les éleveurs par exemple.

La gestion des ressources s'adresse à plusieurs champs d'application. Dans le cas par exemple des troupeaux d'élevage, les éleveurs sont fréquemment confrontés à des choix économiques ou à des compromis dus à une mauvaise production, à la maladie ou à la persistance de la sécheresse. La gestion des ressources peut également être un objectif en lui-même, à savoir la préservation des ressources pour les générations futures, la conservation des diversités génétiques des animaux domestiques, la préservation des parcours, le maintien des ressources aquifères etc. Il s'agit de gérer des ressources que les populations pauvres sont dans l'impossibilité de préserver pour leur descendance de par la précarité même de leur situation.

Il est nécessaire d'accorder à la gestion des ressources naturelles une part non négligeable dans le déroulement du projet car elle constitue l'un des problèmes majeurs des politiques de développement.

2.4 Le suivi et l'évaluation du projet

Voir également dans la Quatrième partie :
Questions directrices 1.5 Le suivi et l'évaluation

Les indicateurs sexospécifiques de suivi et d'évaluation (M&E) sont définis auprès des parties prenantes au cours de la phase de conception du projet afin de mesurer l'état d'avancement du projet et de ses objectifs.



Un suivi participatif tenant compte de la dimension genre peut évaluer les évolutions liées aux aspects socioéconomiques et sexospécifiques d'un projet de façon bien plus efficace qu'une estimation effectuée par un expert extérieur. Des évaluations d'impact spécifiques peuvent s'avérer utiles afin d'examiner les effets de certaines stratégies de développement, de certaines méthodologies ou de la mise en application de certaines techniques. Bien que ces évaluations demeurent principalement focalisées sur les aspects économiques d'une situation plutôt que sur ses impacts sociaux, il existe une demande grandissante concernant le suivi des impacts des projets sur la situation VIH/Sida des communautés dont de nombreux facteurs influencent le degré de vulnérabilité des ménages et des individus.¹⁹

Citons également l'utilité des évaluations d'impacts post-projets qui demeurent toutefois rarement effectuées. Les sources de données disponibles dans ce cas sont : les rapports d'activités du projet, les registres et livres de comptes des agriculteurs et éleveurs, l'observation sur le terrain, les entretiens, les sondages, les rapports d'activités participatives sur le terrain, les rapports institutionnels et les données du marché.

Dans le cadre des activités de suivi et d'évaluation il est utile de planifier la collecte et l'analyse des données. Dans la Quatrième partie de ce guide vous trouverez une

¹⁹ Pour de plus amples informations concernant ces indicateurs et les processus statistiques de suivi et d'évaluation veuillez vous reporter à FAO (2003b) et FAO (2003e).

série de questionnaires prévus pour les différentes analyses ASEG nécessaires à la définition et la préparation des activités liées à l'élevage. Ces questions ne sont données qu'à titre indicatif et doivent bien entendu être réajustées aux circonstances spécifiques du projet, de ses objectifs et de ses activités.

Ce guide comprend la description de différents outils dont vous trouverez la description dans la Troisième partie.

Cette Troisième partie décrit un certain nombre d'outils participatifs et de questionnaires ASEG qui sont à utiliser auprès des communautés afin de définir les problématiques socioéconomiques et sexospécifiques dont il faudra tenir compte dans les processus de conception et de suivi des interventions liées à la production animale et à l'élevage. Vous y trouverez également quelques conseils au regard des processus de planification et des exercices participatifs de terrain auprès des communautés et des groupes concernés.



Troisième Partie

LES OUTILS PARTICIPATIFS ET LES QUESTIONS ASEG POUR LA PLANIFICATION ET LE SUIVI DES INITIATIVES D'ÉLEVAGE

Troisième partie

3 LES OUTILS PARTICIPATIFS AU NIVEAU TERRAIN ET LES QUESTIONS ASEG POUR LA PLANIFICATION ET LE SUIVI DES INITIATIVES D'ÉLEVAGE



La Troisième partie de ce guide a été conçue comme une boîte à outils détachable à destination des agents de terrain qui travaillent sur des initiatives d'élevage. Elle peut être photocopiée et utilisée sur le terrain auprès des communautés.

Nous y traiterons des questions clés portant sur la planification et la mise en oeuvre d'une planification participative orientée selon une approche ASEG des projets et des programmes d'élevage.

Cette Troisième partie détachable comprend :

- **Des conseils afin d'entreprendre un exercice de planification participative auprès des communautés** dans une perspective sensible au genre, un panorama des processus de planification en général, quelques aspects de la facilitation, la constitution des groupes et le choix des outils et des techniques.
- **Les outils participatifs et les questionnaires:** Il s'agit de 10 outils participatifs répartis dans les trois boîtes à outils ASEG à savoir : l'analyse du contexte de développement, l'analyse des moyens d'existence et l'analyse des priorités des parties prenantes. Les questions ASEG sont comprises dans chaque outil afin de recentrer l'entretien sur les problématiques socioéconomiques et sexospécifiques liées aux systèmes de production animale. D'autres questions orientent l'entretien vers les problèmes qui touchent au VIH/Sida et les autres maladies chroniques relatives à l'élevage ainsi que l'accès et l'utilisation des ressources et la répartition du travail. Toutes ces questions doivent être adaptées à la situation spécifique constatée sur le terrain.

L'organisation d'un exercice de planification participative

Dans le cadre d'un exercice de planification participative il est important de prendre en compte les éléments suivants :

- Les critères de sélection de la communauté et des groupes de travail
- Les critères de sélection de l'équipe et d'un ou plusieurs bons facilitateurs
- La préparation d'une liste de contrôle pour l'équipe de facilitation
- La sélection et l'adaptation des outils et des techniques à utiliser auprès de la communauté.

Les exercices de planification participative sont par définition souples, mais il n'en reste pas moins que le déroulement et le contenu des exercices demande une bonne préparation et organisation. Un exercice mal agencé ou mal organisé peut rapidement engendrer le désintérêt, la frustration, voire la colère de la communauté, et bien entendu n'apporte que très peu d'information sans compter la perte d'intérêt de la communauté vis-à-vis de ce type d'initiative.

La sélection et la constitution de groupes

L'organisation ou les donateurs mandatés peuvent fixer les critères de sélection concernant un type spécifique de communauté ou d'un groupe, la nature même du problème posé peut également en déterminer le choix. Une organisation internationale, par exemple, peut être concernée à la fois par la production animale, la lutte contre la pauvreté et la gestion des ressources naturelles, dans ce cas la sélection portera sur une communauté pauvre en ressources, avec des problèmes évidents de gestion de ces ressources en relation au développement de la production animale. Il faudra néanmoins affiner les critères de sélection car les communautés répondant aux critères cités sont nombreuses. Les critères de sélection peuvent répondre à d'autres problématiques liées au développement comme l'épidémie de VIH/Sida, les problèmes ethniques ou sexospécifiques, les structures sociales, le zonage agroécologique, les systèmes agraires, l'expansion urbaine etc.

Une fois la communauté sélectionnée et le contact établi, il est souvent important de constituer des groupes de travail afin d'aborder les problèmes spécifiques de façon détaillée (identification des maladies, caractéristiques de sélection animale, présence de coopératives laitières ou de réseaux de commercialisation etc.)

Afin d'encourager la participation de chacun, il est préférable de constituer des groupes les plus homogènes possibles (par exemple, des femmes et des hommes, tous d'un certain âge) au sein desquels les participants puissent s'exprimer librement. Cela encourage les personnes à participer tout en créant un espace où ils sont plus à l'aise pour parler surtout pour les femmes.

Les réunions élargies semblent donner une représentation globale de la communauté, en réalité elles peuvent favoriser la prise de parole de certains des membres les plus puissants présents dans la communauté. Certains groupes ou individus sont très peu disposés à prendre la parole en présence de toute la communauté et à aborder ouvertement certains des problèmes qu'ils rencontrent. Il a été fréquemment reporté que les femmes demeurent très en retrait au sein des groupes élargis dominés par les hommes de la communauté, cela se produit également dans les groupes constitués uniquement d'hommes ou de femmes dans les lesquels les membres plus âgés prennent l'ascendant sur les plus jeunes.

Les critères pour la constitution de groupes de travail dépendent du thème à aborder mais également de la situation socioculturelle de la communauté, ils peuvent être discutés avec la communauté ou auprès des informateurs clés. Les groupes de travail sont tenus de représenter la diversité de la communauté, à savoir les hommes, les femmes, les riches comme les pauvres, les ménages jeunes ou plus âgés, touchés ou pas par des maladies chroniques (VIH/Sida, tuberculose), ayant plus ou moins accès aux ressources et aux services, aux prises de décisions et aux avantages.

Il existe nombre de facteurs qui affectent de façon différente les groupes d'une communauté et dont il faut tenir compte lors de la constitution des groupes de travail, cela est particulièrement vrai lors du traitement des problèmes liés à la production animale, même les choix d'espèces animales, les systèmes de production, les moyens d'existence demeurent des facteurs spécifiques. Les contraintes et les décisions sont différentes entre un agriculteur et un éleveur pour ce qui concerne la gestion de la production, d'autres facteurs peuvent leur être communs, mais d'une façon générale les facteurs déterminants se basent sur l'accès au bétail, aux ressources, aux marchés et aux services disponibles.

La facilitation

Par définition chaque communauté possède ses propres spécificités, elles diffèrent entre elles autant que deux facilitateurs entre eux, dès lors chaque série d'études est unique. Le bon déroulement d'une planification participative dépend de la qualité du processus de facilitation. Les qualités d'un facilitateur compétent sont la curiosité, l'écoute, l'observation, il doit également présenter des qualités d'encadrement et d'animation de réunions et de débats. Mais au-delà de ces qualités, un facilitateur se doit de posséder les connaissances nécessaires concernant l'objet de l'étude et une compréhension globale de la communauté sur laquelle porte cette étude. Le facilitateur ou la facilitatrice doit être organisé et souple tout en sachant travailler au sein d'une équipe qui se compose d'un large éventail de personnes, tant au niveau des compétences qu'au niveau socioculturel.

Le tableau suivant décrit les qualités nécessaires au facilitateur et les effets de celles-ci sur le processus de planification participative.²⁰

Les qualités d'un facilitateur compétent	Effets sur le processus de planification participative	Le comportement du facilitateur
Etre ouvert aux autres et tenir compte, modestement, de la parole de tous et éviter une attitude 'maître d'école'	Réduit les partis pris et encourage l'apport d'information	Permet aux participants de devenir à leur tour les enseignants, les porteurs d'information. Ne considère pas les participants comme ignorants. Connaître l'étendue du savoir des participants pour en comprendre les lacunes. Le facilitateur est ouvert à toutes les informations mais se réserve le droit de recentrer ou d'élargir la discussion.
Savoir écouter	Améliore le flux d'information	Montre un réel intérêt pour les propos des participants et les questionne plus avant afin de s'assurer que ces propos sont bien compris et assimilés. Le facilitateur ne doit ni se reposer sur des acquis, ni prendre à son compte des interprétations possibles, ni compléter lui-même les informations. Il veut connaître le point de vue des participants et vérifie les propos de ceux-ci en les récapitulant auprès des participants avec ses propres mots et des exemples.
Savoir observer	Permet d'orienter les recherches, constitue un apport significatif et un outil de recoupement très utile.	Observe le langage corporel des participants et les encourage à partager leurs points de vue. Le facilitateur doit être conscient de la dynamique inhérente au groupe comme de sa propre attitude ou langage corporel que les participants sont capables de décrypter.

²⁰ Pour de plus amples informations concernant la facilitation et les facilitateurs, veuillez vous reporter au *Guide d'application ASEG au niveau Terrain* (Wilde 2001).

Savoir être un animateur averti et bien organisé au sein du processus et non un surveillant

Indique la structure principale du processus, recentre la discussion, encourage à poursuivre le débat, aménage et répartit l'emploi du temps de la réunion.

Le facilitateur respecte la liste de contrôle autant que possible, il essaie de structurer et de canaliser le processus du flux d'information parfois très dynamique voire chaotique. Le facilitateur doit encourager la participation de tous et maintenir la discussion centrée sur le thème dont il faut débattre afin que les participants n'en perdent pas le fil, ne s'en désintéressent ou ne dépassent pas les limites du thème de la réunion. L'aménagement de l'emploi du temps est un signe de respect (envers les agriculteurs notamment pour lesquels le temps est précieux), un emploi du temps structuré influence positivement les résultats d'une session de travail et la qualité du flux d'information.

Les listes de contrôle

- Avant d'aller sur le terrain, l'équipe de travail doit préparer une liste de contrôle qui récapitule les thèmes principaux dont il sera question auprès de la communauté et cela de manière à faciliter une communication fluide et naturelle. Les objectifs de l'exercice de planification participative doivent dès lors être clairs et précis, les sujets généraux sont à aborder avant ceux qui pourraient être plus sensibles, complexes ou très spécifiques. L'établissement de cette liste de contrôle implique l'examen de la complexité des techniques ou des outils à mettre en œuvre. Pour affiner un projet de liste de contrôle il est nécessaire d'être attentif tant à la pertinence technique de l'exercice qu'au cadre culturel dans lequel il s'inscrit.
- Ci-dessous un projet de liste de contrôle pour une première réunion communautaire.
- Dans un premier temps l'équipe doit envisager les questions suivantes :

Question 1. Quels sont les thèmes que cet exercice doit aborder?

Question 2. Quelle est la meilleure façon d'obtenir des informations ? Tenir compte de l'implication du facilitateur, des questions, des techniques, des outils etc.

Question 3. Dans quel ordre présenter les problèmes à aborder?

Afin d'éviter tout malentendu quant aux attentes de la communauté, il est important de présenter clairement les objectifs de la rencontre. Les coutumes et le protocole local détermineront ensuite le déroulement de la réunion (rencontre avec la communauté, prières, chants, danses, prise de parole des aînés etc.)

Le choix des méthodologies et des outils

Le choix des méthodologies et des outils participatifs doit se faire selon les besoins spécifiques à la situation et leur pertinence dans un contexte donné, il s'agit avant tout de connaître le but de l'opération et auprès de qui le travail va se dérouler. Les outils ne constituent pas uniquement un moyen en soi, leur choix fait partie intégrante de l'approche elle-même et de la globalité du processus.

Les approches adoptées et les outils choisis doivent être clairement présentés afin que l'ensemble de la communauté ou les groupes puissent comprendre le

déroulement du processus et participer en toute confiance. Il ne s'agit pas d'une explication simpliste mais de répondre aux besoins de la communauté. Pour connaître, par exemple, les races de bétail préférées, l'établissement d'une liste ou d'un classement simple peut suffire mais reste largement insuffisant pour déterminer le rapport entre la contribution d'une race de bétail particulière aux moyens d'existence des ménages. Dans ce cas précis l'outil (par exemple une évaluation matricielle) doit pouvoir faire comprendre aux personnes concernées l'importance du rapport entre les races de bétail et leurs besoins, cette explication est bien plus complexe et requiert de la part des participants attention et concentration.

L'ensemble des outils et des techniques d'investigation envisagés doivent être adaptés à la situation de recueil de l'information ainsi qu'aux aptitudes des participants. Le facilitateur ou l'équipe doit s'assurer, via un informateur ou par tout autre moyen, que ces participants sont au courant des problèmes culturellement ou politiquement sensibles (coutumes liées à la sorcellerie et aux prédictions, cartographie des zones de conflit).

Les informateurs clés peuvent également fournir un certain nombre d'informations au regard notamment du point de vue communautaire vis-à-vis du VIH/Sida et des problématiques qui y sont associées (stigmatisation des malades). Dans ce cadre les personnes séropositives (PLWHA), les travailleurs sanitaires ou les aides soignants présents dans la communauté peuvent s'avérer être de précieuses sources d'information. Néanmoins, faire directement appel à des personnes ou des ménages touchés par la maladie peut être un problème délicat dans le processus d'identification des contraintes et des questions liées à l'élevage qui pourraient les concerner. En effet de nombreuses communautés sont encore très peu à l'aise avec ces problématiques et la stigmatisation des personnes atteintes par la maladie demeure très vive, de plus ces individus ou ménages préfèrent faire partie d'un groupe au sens large sans en être exclus de par leur état de santé. Dans ce cas de figure ce sont les informateurs clés, le personnel gouvernemental ou les ONG présents sur place qui pourront éventuellement fournir des informations quant à l'identification des problèmes que rencontrent les ménages touchés par le VIH/Sida dans les activités liées à l'élevage.

Au cours du processus de sélection des techniques et des outils participatifs, il est intéressant de tenir compte des enseignements des précédents travaux participatifs de terrain portant sur l'élevage:

- Les outils participatifs semblent fréquemment se focaliser ou avoir un certain parti pris envers un groupe particulier bien défini, c'est le cas pour les agriculteurs sédentaires par exemple (Waters-Bayer/Bayer 1994).
- Jusqu'à présent les outils participatifs ont respecté des délimitations **spatiales**, comme la répartition des parcelles de terre des agriculteurs sédentaires, ainsi que des limites **temporelles**, comme les calendriers saisonniers qui sont calqués sur le un calendrier judéo-chrétien. Or, ces paramètres devraient être examinés et réadaptés selon les communautés et les systèmes de production, comme par exemple dans le cas du pastoralisme (Waters-Bayer et Bayer 1994).
- Les schémas participatifs et les cartes des ressources omettent fréquemment d'indiquer les zones de parcours, les régions de fourrage et la présence d'animaux, ces données sont importantes lorsque les animaux se déplacent ou ne sont pas enfermés dans un enclos.

Les outils

Dans cette Troisième partie sont décrits les dix outils participatifs qui ont été adaptés pour les évaluations sur le terrain des problématiques socioéconomiques et sexospécifiques au regard de la définition et de la préparation de programmes et de projets d'élevage.²¹

Tous ces outils sont utilisés depuis plusieurs années dans divers travaux comme par exemple le développement participatif de technologies, l'évaluation participative ou le suivi participatif. Dans le cadre de ce guide en particulier les outils comprennent, pour chacun d'entre eux, une série de questions ASEG qui centrent l'élaboration du processus de planification autour des questions socioéconomiques et sexospécifiques liées aux initiatives d'élevage. Les problématiques VIH/Sida y sont également prises en compte afin que les projets d'élevage intègrent au mieux les contraintes inhérentes à la maladie ainsi que les stratégies d'atténuation envisageables

Note:

La Première partie de ce guide décrit quelques uns des impacts du VIH/Sida sur la production animale et l'élevage et son rôle potentiel au sein des stratégies d'atténuation.

Chaque outil est structuré comme suit :

Les buts: les buts décrivent la façon dont l'outil peut être utilisé afin d'aborder les questions socioéconomiques et sexospécifiques dans le cadre des activités d'élevage en termes de contexte de développement, de moyens d'existence, des priorités des parties prenantes, de la planification, du suivi et de l'évaluation.

Le processus: propose la description de la mise en application d'un outil particulier. Il est important de signaler que chaque équipe a sa façon propre de conduire les travaux participatifs sur le terrain, les processus doivent être adaptés à chaque situation spécifique.

Le matériel: indique le matériel nécessaire à l'utilisation de l'outil.

Les autres outils envisageables (selon les cas): mettent en lumière les autres outils qu'il est possible d'utiliser afin d'améliorer les travaux de recherche. Ils ne sont pas tous présents dans ce guide mais sont décrits dans *Le Guide d'application ASEG au niveau terrain* (Wilde 2001).

Les question ASEG complémentaires : ces questions complémentaires permettent d'alimenter les débats afin d'obtenir des informations concernant les facteurs socioéconomiques et sexospécifiques liés aux activités de production animale en général et de l'élevage en particulier.

Les exemples: fournissent une illustration de la mise en oeuvre de l'outil.

²¹ Plusieurs manuels ou guides décrivent nombre d'outils participatifs et documentent les processus participatifs. Parmi ceux-ci *Le Guide d'application ASEG au niveau terrain* (Wilde 2001) et *Rural households and Resources – A SEAGA Guide for Extension workers* (FAO 2004b) de la FAO.

Les boîtes à outils ASEG

Le tableau ci-dessous reprend tous les outils décrits dans ce guide et les replace dans la boîte à outils ASEG correspondante, il fait également mention des autres outils similaires ou complémentaires qui peuvent représenter un autre choix méthodologique ou être utilisés à des fins de triangulation des données.

Note:

Pour une description exhaustive des outils cités dans ce tableau, veuillez vous reporter au *Guide d'application ASEG au niveau terrain* (Wilde 2001).

Boîte à outils ASEG	Outil n°	Nom de l'outil	Outils similaires
Analyse du contexte de développement	1	Carte des ressources du village	Carte de mobilité, Carte sociale du village, Transects, Graphiques des tendances
	2	Parcours de Transect	Transects historiques, Graphique des tendances, Matrices, Matrices historiques, Carte des ressources naturelles de la communauté
	3	Diagramme de Venn	Carte sociale du village, Profil institutionnel
Analyse des moyens d'existence des ménages	4	Diagramme du système d'exploitation	Cartes illustrées d'analyse de la répartition du travail, Cartes illustrées des ressources du ménage
	5	Cartes illustrées des ressources	Diagramme du système d'exploitation, Tableau d'analyse des avantages
	6	Cartes illustrées d'analyse de la répartition du travail	Tableau d'analyse des avantages, Diagramme du système d'exploitation
	7	Calendriers saisonniers	Calendriers saisonniers historiques
Analyse des priorités des parties prenantes	8	Classement des problèmes et grille d'analyse des problèmes	Diagramme de Venn, Commentaires des participants, Enquêtes, Informateurs clés

- 9 Association des solutions et Tableau d'évaluation des coûts et des avantages
- 10 Plan d'action communautaire provisoire Classement des problèmes et grille d'analyse des problèmes, Enquêtes, Discussions en groupes de réflexion

FICHE D'ACTIVITÉ

LA PLANIFICATION PARTICIPATIVE POUR L'ÉLEVAGE

Cette fiche d'activité peut être utilisée pour les travaux participatifs, pour rapporter les observations effectuées sur le terrain et pour organiser les informations collectées à des fins d'analyse.

Fiche d'activité # ...

Date:

Village:

Lieu:

Heure:

Facilitateur: (chargé(e) de mener les débats avec les participants, de poser les questions, de présenter les outils, récapituler les informations et s'assurer qu'elles sont comprises par tous)

Rapporteur: (chargé(e) de prendre note de ce qui est dit et de recopier les dessins, les cartes, les schémas)

Traducteur: (si nécessaire)

ÉTAPE: (contexte de développement, analyse des moyens d'existence ou priorités des parties prenantes)

OUTIL: (graphiques des tendances, transect, carte du village, classement des problèmes)

PARTICIPANTS: (indiquer le sexe, l'âge, le niveau de richesse, l'appartenance ethnique, statut sérologique etc.)

TRIANGULATION:

Activité # ...

Activité # ...

DÉROULEMENT (description étape par étape de ce qui se passera)

MATÉRIEL (matériel à préparer, à emporter ou à trouver sur place):

Feuille d'activité adaptée du *Guide d'application ASEG au niveau terrain* (Wilde 2001)

Outil 1 La carte des ressources du village

Le but

La carte des ressources du village donne une vue d'ensemble de la zone en observation et en décrit les caractéristiques et les ressources importantes pour les différents membres de la communauté, comme par exemple les routes, les bâtiments, les rivières, les montagnes, les forêts, les zones agricoles, les terres de pacage, les haies et les clôtures. L'établissement de cette carte est utile afin d'identifier l'ensemble des ressources nécessaires à l'élevage.

Les cartes qui répertorient les thèmes importants pour l'élevage comprennent:

- Les types de terres de pacage et d'espèces végétales (pour brouter et pour le fourrage par exemple)
- Les points et les sources d'eau
- Les champs ensemencés non disponibles au pacage
- La localisation des services vétérinaires, des marchés au bétail, des lieux de collecte de lait, des cuves antiparasitaires.
- Les zones que les agriculteurs et les éleveurs considèrent comme impropres au travail et qu'ils associent à la maladie
- Il existe également des cartes qui comprennent la mobilité, les services, les opportunités offertes et la situation sociale.

Le matériel

Un panneau à feuilles mobiles, marqueurs. Pour les dessins au sol, bâtons, cailloux, feuilles, sciure de bois, coquillages ou tout matériel local.

Comment procéder

1. L'établissement d'une cartographie des ressources du village se fait auprès des groupes de la communauté (hommes, femmes, enfants etc.) afin d'identifier les différentes perceptions, intérêts et utilisations des ressources. Il est ensuite possible de réunir ces groupes pour comparer les cartes et les différentes ressources et caractéristiques qui y figurent.
2. Un ou deux membres de chaque groupe sont chargés de dessiner la carte conformément aux discussions qui ont eu lieu. La carte peut être construite à l'aide de tout matériel disponible sur place (bâtons, bouteilles, feuilles, stylos, etc.) ou directement sur le panneau à feuilles mobiles.
3. Il peut s'avérer utile de poser quelques questions afin d'alimenter et de stimuler les discussions. Les questions ASEG sont utilisées pour approfondir les thèmes abordés.
4. Les cartes des ressources évoluent selon les saisons et cela notamment pour les éleveurs, il est dès lors parfois nécessaire de dresser des cartes saisonnières en fonction des différents groupes.

Note

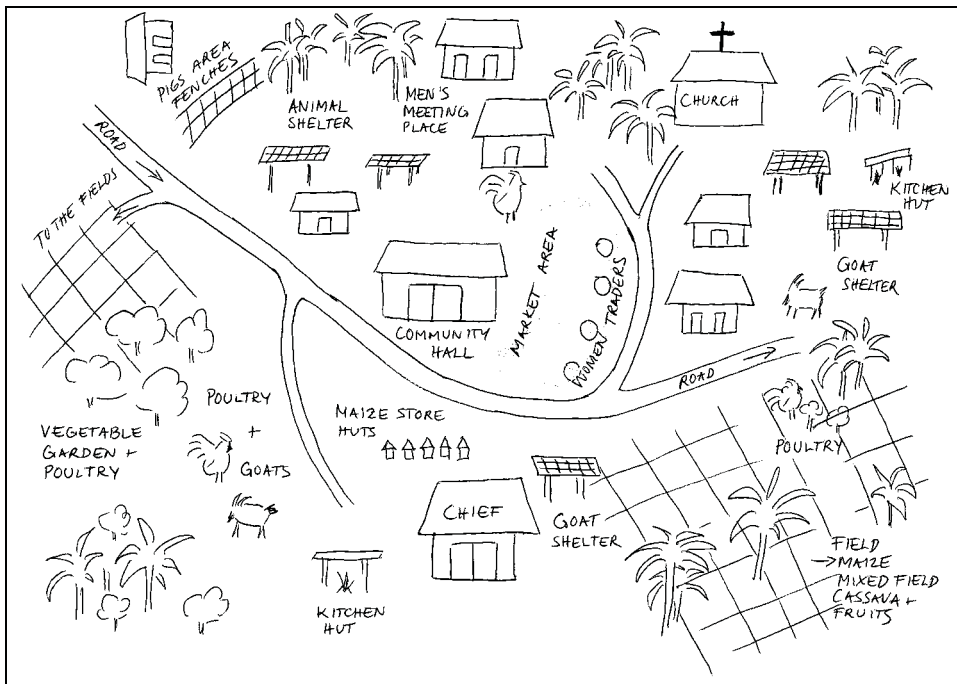
D'une façon générale les travaux portant sur l'élaboration de la carte des ressources est une excellente façon de constituer des groupes et de préparer le terrain de travail. S'il s'agit d'un premier contact auprès d'une communauté il est indispensable d'observer la situation et d'écouter attentivement ce qui est dit. Au cours de cette

étape les désaccords portant sur les propriétés et les biens sont susceptibles de provoquer des conflits et des controverses.

Questions ASEG à poser :

- Quelles ressources abondent le plus et quelles ressources manquent le plus?
- La communauté possède-t-elle des terres exploitées en commun ? Qui est décideur quant à l'utilisation des ressources communes ?
- Où sont gardés les différents types de bestiaux? Où paissent-ils ? S'agit-il de volailles, de petits ruminants, de camélidés ?
- Quelles sont les ressources utilisées à destination du bétail ? Par qui ? Quelles sont les ressources inutilisées ? (voir également les outils 5 et 6). Lesquelles parmi les ressources indiquées posent problème dans les activités d'élevage? Soyez attentifs à répartir les différents types de bétail, volailles, bovins et petits ruminants.
- L'accès aux ressources liées à l'agriculture et à l'élevage est-il différent pour les hommes et pour les femmes? Si oui, quelles sont ces disparités et de quelle façon ces différences affectent-elles les activités liées à l'élevage et à l'agriculture? Quelles sont les autres activités agricoles ?
- Qui prend les décisions au sein du ménage concernant l'utilisation de la terre, de l'eau, du bétail, des champs, des potagers, du fourrage et des races de bétail exploitées (voir également les outils 5 et 6).
- Quelles sont les difficultés rencontrées quant à l'exploitation du bétail ? Comme par exemple les transhumances ou la nécessité de rechercher un emploi saisonnier.
- Où se trouvent les marchés des bestiaux? Où se situent les réseaux commerciaux ? A quelle distance, sont-ils accessibles, et par qui ?
- La communauté doit-elle faire face à des maladies chroniques? Si oui, lesquelles ? Les réponses ici peuvent se rapporter à des descriptions locales comprenant la sorcellerie locale mais également indiquer un autre type de pathologie. Quel est l'impact de ces maladies chroniques sur l'élevage ? Sur les ressources liées à cette activité ? Sur la sécurité alimentaire des ménages touchés ? Certaines ressources sont-elles indispensables aux ménages touchés par des maladies chroniques ?

Exemple:



Animal shelter	Abrî pour les animaux
Chief	Chef
Church	Eglise
Community hall	Salle communautaire
Fields (maze, mixed field, cassava, fruits)	Champs (maïs, manioc, fruits, divers)
Goat shelter	Abrî pour les chèvres
Kitchen hut	Cuisines
Maize store huts	Réserves à maïs
Market area	Place du marché
Men's meeting place	Lieu de réunion des hommes
Pig area fences	Zone clôturée pour les porcs
Poultry + goats	Volailles et chèvres
Poultry	Volailles
To the fields	Vers les champs
Vegetable garden + poultry	Potager et volailles
Women traders	Femmes commerçantes

Outils 2 Les parcours de transect

Le but

Le transect complète la carte des ressources du village en apportant des détails supplémentaires quant aux zones géographiques et agroécologiques ainsi que les diverses ressources économiques et environnementales qui sont utilisées par les membres de la communauté. Le transect permet aux communautés et aux planificateurs d'élevage d'analyser l'évolution de l'exploitation des terres, de la gestion et production des ressources, mais également d'envisager l'apport de technologies et d'innovations.

(Concernant les transects Historiques, veuillez vous reporter *Guide d'application ASEG au niveau terrain*).

Le tracé du parcours de transect dépend non seulement de la topographie locale mais aussi de ce que la communauté ou le groupe considère comme lieu d'importance. L'élaboration des transects s'effectuant sur le terrain, ils permettent d'appréhender l'état de l'élevage ainsi que tous les liens qui unissent cette activité aux moyens d'existence des ménages. En ce qui concerne les aspects socioéconomiques et techniques des projets d'élevage, les transects permettent d'identifier et d'évaluer les :

- Zones de pacage
- Points d'eau
- Mouvements de troupeaux
- Zones qui sont évitées pour cause de maladies
- Lieux de ramassage de fourrage
- Cuves antiparasitaires
- Points vaccinations

Le matériel

Bloc-notes, stylos, panneau à feuilles mobiles et marqueurs.

Comment procéder

1. Organiser plusieurs types de groupes réunissant des hommes, des femmes, des personnes âgées, des jeunes, des riches, des pauvres, membres ou non d'une association communautaire (association laitière par exemple). Selon l'objectif de l'étude à mener les groupes peuvent être de plusieurs types (mixtes ou séparés par exemple)
2. Chaque groupe désigne un parcours de transect qui lui semble correspondre aux zones qui lui sont le plus significatives (les femmes : les points d'eau, les enfants : les pâtures). Chaque groupe peut également emprunter le même parcours de transect et se focaliser sur un thème précis, les lieux de pâture, les points d'eau, les cultures, l'utilisation des terres.
3. Avec l'aide des groupes, choisir le chemin à emprunter pour le parcours de transect, dans ce cas l'utilisation de la carte des ressources du village est utile. Chaque chemin doit traverser le plus de zones différentes possibles, à savoir les terrains de la communauté, les champs, les potagers etc.
4. A l'issue des promenades de transect, les groupes partagent les données relevées afin de dresser un transect ensemble.
5. Le parcours de transect s'effectue généralement à pied, dans certains cas, notamment pour les communautés pastorales, il peut être nécessaire d'emprunter un moyen de transport (animal ou charrette, bicyclette, cheval ou âne). Le schéma d'utilisation des terres peut aussi obliger à mener des parcours de transect plus d'une fois par an. Cela dépend bien entendu du temps et des ressources disponibles, tant de l'équipe que de la communauté. Au cours de la promenade de transect il est utile de soulever des questions concernant les divers changements qui peuvent avoir lieu au cours de l'année.

Note

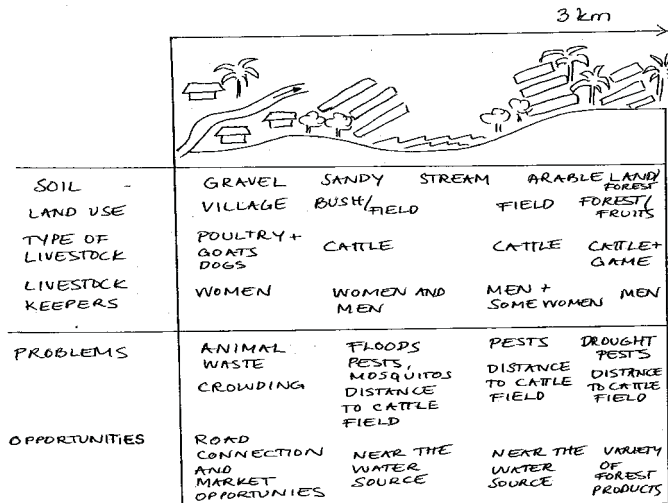
Dans des zones de conflits il peut s'avérer impossible de conduire une étude de transect sur une large échelle à cause des mines terrestres et des autres dangers qui peuvent toucher la communauté ou l'équipe de travail. Pour des raisons de sécurité, il

est donc conseillé de restreindre, dans ces cas, la surface parcourue ou d'utiliser d'autres outils d'analyse.

Questions ASEG à poser :

- Quelles sont les ressources naturelles disponibles dans chaque zone? Quelles sont celles particulièrement significatives vis à vis des activités d'élevage ? Qui les utilise? Il est nécessaire ici de spécifier quelles sont les races et espèces utilisées et par qui.
- Quelles sont les activités principales qui sont accomplies dans chacune des zones traversées par le parcours de transect ? Qui accomplit ces activités? Quelles sont les activités, sur cette même zone, qui se retrouvent concurrentes en termes d'accès aux ressources ?
- Quels sont les services et les infrastructures d'élevage qui sont présentes dans chacune des zones du parcours de transect (service vétérinaire, guérisseur, organisme de crédit, marché, abattoir etc.) Quels en sont les utilisateurs ? Certains individus ou groupes de la communauté rencontrent-ils des difficultés d'accès à ces services ? Qui sont-ils ? Pour quelle raison ont-ils des difficultés à y accéder ? De par la maladie ? S'agit-il de groupes marginalisés. Pour d'autres raisons ?
- Les schémas de pâturage ont-ils changé au cours des années ? Certains champs autrefois cultivés sont-ils aujourd'hui en jachère ? Est-ce un phénomène saisonnier ou s'agit-il de raisons socioéconomiques (maladies chroniques, perte de travail, émigration etc.) ?
- Quels sont les droits d'accès ou de passage aux différentes zones traversées par le parcours de transect ? Sont-ils différents pour les femmes, les hommes, les enfants, les membres d'une autre communauté, ethnies ou groupes socioéconomiques ? Que se passe-t-il lorsqu'un membre du ménage tombe malade ou décède ? Spécifier ici qui dirige le ménage.
- De quelle façon ces droits d'accès ou de passage affectent les activités d'élevage à l'endroit de ces groupes et individus ?
- Existe-t-il des lieux de confinement du bétail, un système de stabulation, des enclos ? Où sont-ils placés ? Qui les utilisent ?
- Les troupeaux sont-ils mélangés ?
- Quelles sont les installations d'abattage et de traitement-conditionnement de la viande? Où sont-ils ? Quelles en sont les conditions sanitaires ? Quelles sont les conditions de travail des employés ? Au sein de la communauté qui sont les utilisateurs de ces services ?

Exemple:



	Terre	Gravier	Sable	Ruisseau	Terre arable	Forêt
Utilisation des terres		Village	Broussailles/Champs		Champs	Fruits/Forêt
Type de bétail		Volaille Chèvres Chiens	Bovins		Bovins	Bovins/Gibier
Gardiens du bétail		Femmes	Femmes et hommes		Hommes et quelques femmes	Hommes
Problèmes		Déchets animaux	Inondations Nuisibles Moustiques		Nuisibles Distance du troupeau	Distance du troupeau
Opportunités		Liaison avec la route et accès aux marchés	Point d'eau proche		Point d'eau proche	Produits forestiers

Outil 3 Les diagrammes de Venn

Le but

Les diagrammes de Venn permettent d'identifier, dans le cadre des activités liées à l'élevage, non seulement les groupes ou les organisations ainsi que leurs activités et leurs intérêts mais également les éventuels partenaires et les conflits potentiels. Cet outil peut être adapté selon les besoins de l'équipe afin, par exemple, de mettre en exergue certains aspects des activités d'élevage ou de prendre connaissance des organisations qui influencent directement les moyens d'existence des éleveurs.

Au cours des initiatives de planification d'élevage les diagrammes de Venn sont utiles aux communautés afin de :

- Identifier les groupes locaux et les institutions comme les collectifs laitiers de femmes, les services para-vétérinaires, les organisations communautaires, les églises, les écoles, les services vétérinaires, les organisations de soins à domicile, celles travaillant sur le VIH/Sida, etc.
- Débattre de l'importance et de la place de ces institutions et organisations.
- Mettre en lumière les liens entre ces groupes locaux et les organisations extérieures au niveau Intermédiaire et Macro, à savoir les services de vulgarisation vétérinaire, les distributeurs de semences, les organismes décideurs y compris les instances officielles traitant du VIH/Sida, les diverses commissions et cadres de travail.
- Examiner les rôles décisionnels et les conflits potentiels entre les différentes parties prenantes et cela à tous les niveaux d'intervention et pour chaque groupe.

Le matériel

Panneau à feuilles mobiles, marqueurs, papier (plusieurs couleurs) et ciseaux.
Pour les dessins au sol, bâtons, cailloux, feuilles, sciure de bois, coquillages ou tout matériel local.

Comment procéder

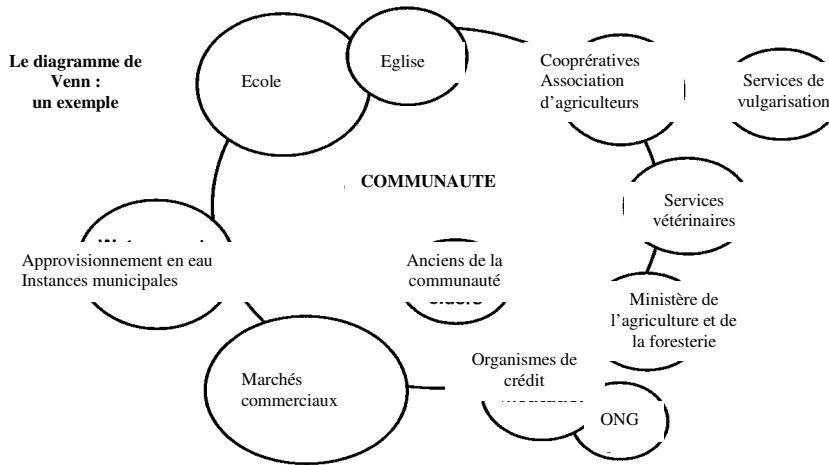
1. Il convient de former des groupes cibles distincts d'hommes et de femmes, il peut également être constructif d'effectuer une répartition par âge ou par groupes socioéconomiques etc., et cela plus particulièrement dans les zones où la majorité des ménages sont dirigés par des individus jeunes ou orphelins. S'assurer que les plus pauvres et les plus désavantagés sont représentés ou constituent un groupe à part entière.
Note: dans les endroits où la stigmatisation face au VIH/Sida est très prononcée, il est conseillé de former des groupes mélangés afin de ne pas marginaliser et stigmatiser plus encore les individus et ménages touchés par la maladie.
2. Demander à chaque groupe de lister les organisations communautaires, comme les groupes de femmes liés aux activités d'élevage, les groupes liés au commerce, et les institutions communautaires qui ont quelque intérêt ou sont concernés par les activités d'élevage.
3. Demander à chaque groupe de lister les organisations extérieures y compris les donateurs, les instances gouvernementales impliquées dans les activités liées à l'élevage (services de santé animale, services de vulgarisation, organisations pour la santé, ONG etc.) Dans les zones touchées par le VIH/Sida il est intéressant de demander aux groupes de désigner les services de santé et les organisations qui travaillent sur les problèmes liés au VIH/Sida et la sécurité alimentaire.

4. Demander au groupe de représenter chaque organisation sous forme de cercles sur le sol ou sur le panneau à feuilles mobiles. Sinon utiliser des cercles autocollants de différentes couleurs, préalablement découpés. La taille du cercle est proportionnelle à l'importance accordée à l'organisation quant à son rôle actuel dans les activités liées à l'élevage et son implication dans le maintien des moyens d'existence des individus de la communauté. Dans la mesure où nous sommes ici centrés sur l'élevage, un certain nombre d'informations peuvent être occultées, c'est le cas par exemple du conseil des anciens qui décide d'à peu près tout mais qui n'est pas perçu comme un groupe lié directement à la production animale ou à l'élevage, c'est également le cas des écoles, qui ne semblent pas liées à l'élevage, mais dont il se peut que les frais de scolarité élevés forcent les familles à vendre leurs troupeaux ou à déscolariser leurs enfants.
 Grand cercle: si l'influence ou implication de l'organisation est importante
 Cercle moyen: si l'influence ou implication de l'organisation est moyenne
 Petit cercle: si l'influence ou implication de l'organisation est moindre
5. Demander au groupe quelles sont les organisations qui travaillent ensemble ou dont les activités sont communes.
 Dessiner les cercles comme suit:
 Cercles séparés: aucun contact entre les organisations
 Cercles se touchant : il existe un contact entre les organisations
 Cercles avec un léger chevauchement: il existe une certaine coopération entre les organisations
 Cercles avec un chevauchement important: la coopération entre les organisation est important
6. Au fur et à mesure du déroulement du débat, les groupes essaient d'atteindre un consensus afin de finaliser le diagramme.

Questions ASEG à poser :

- Quels sont les groupes ou les organisations présentes au sein de la communauté (élevage, agriculture en général)? De quelle façon influencent-ils les activités productives des agriculteurs et des éleveurs ? Quelles sont les raisons qui poussent les individus à appartenir à ces groupes ? Ces groupes sont-ils basés sur des notions liées au genre, à des facteurs socioéconomiques, ethniques ou autres ? Qu'apportent ces groupes en termes d'avantages ? Ces groupes exigent-ils une cotisation ou un droit d'entrée ? Est ce qu'il existe de groupes réunissant des personnes séropositives (PLWHA) ? Quels sont les groupes, dans la communauté et hors de la communauté, dont les activités s'articulent autour des problématiques liées à l'élevage ?
- Quels sont les liens entre les groupes et organisations locales et les institutions extérieures à la communauté, comme les services vétérinaires, les groupes religieux, les services gouvernementaux, les organismes donateurs, les offices de commercialisation ?
- Existe-t-il des organisations centrées sur le VIH/Sida qui couplent leurs travaux aux problèmes de sécurité alimentaire et d'agriculture ? Existe-t-il des organisations centrées sur l'agriculture et l'élevage qui couplent leur travaux aux problèmes du VIH/Sida en développant par exemple des stratégies d'atténuation des impacts sur la production animale ou la sécurité alimentaire ? Quelles sont les activités entreprises par ces organisations ? Quels en sont les bénéficiaires ? De quelle façon ? Une collaboration est-elle envisageable ?

- Certains groupes sont-ils perdants par rapport aux activités d'élevage ? Décrire avec précision les activités qui influencent négativement ou positivement chacun des groupes. Ces groupes ont-ils basés sur un postulat sexospécifique, socioéconomique, ethnique ?



Outil 4 Le diagramme des systèmes d'exploitation agricole

Le but

Le diagramme des systèmes d'exploitation agricole aide à mieux comprendre l'intégralité des activités des ménages telles que :

- Les différentes activités de production et d'élevage
- Les différentes activités liées à la production agricole et à la production du jardin potager
- Le ramassage du fourrage et la collecte du combustible
- L'abattage et la transformation des viandes
- La commercialisation
- Les interactions entre la production agricole et la production de bétail

Ce diagramme permet également de mettre en lumière :

Les activités de chacun ventilées par âge et par sexe.

La circulation des ressources au sein des ménages.

Les connaissances et les compétences en matière d'élevage et d'agriculture des hommes et des femmes, et dès lors des innovations qu'il est envisageable d'apporter au sein d'un système d'exploitation spécifique (qualité des pâturages, espèces végétales dans le domaine des recherches ethno vétérinaires etc.).

Le matériel

Papier, crayons ou stylos de couleur (ou matériel local)

Comment procéder

1. A l'aide des informations déjà recueillies au cours des précédents exercices et au sein de la communauté, il convient de sélectionner deux ménages dans chaque catégorie socioéconomique au sein de la communauté.

Cette sélection peut également s'effectuer sur d'autres cibles, c'est à dire sur des ménages touchés par le VIH/Sida ou une maladie chronique. Néanmoins il convient d'être très attentif dans ce type de ciblage afin de ne pas aggraver la stigmatisation de ces ménages. Certaines communautés toutefois semblent être plus ouvertes à l'acceptation de la maladie et sont conscientes de la nécessité de sensibiliser les populations. D'autres types de cibrages sont possibles, à savoir sur des ménages dirigés par des grands-parents, des jeunes, des veuves ou des ménages possédant une certaine quantité ou un certain type de bétail.

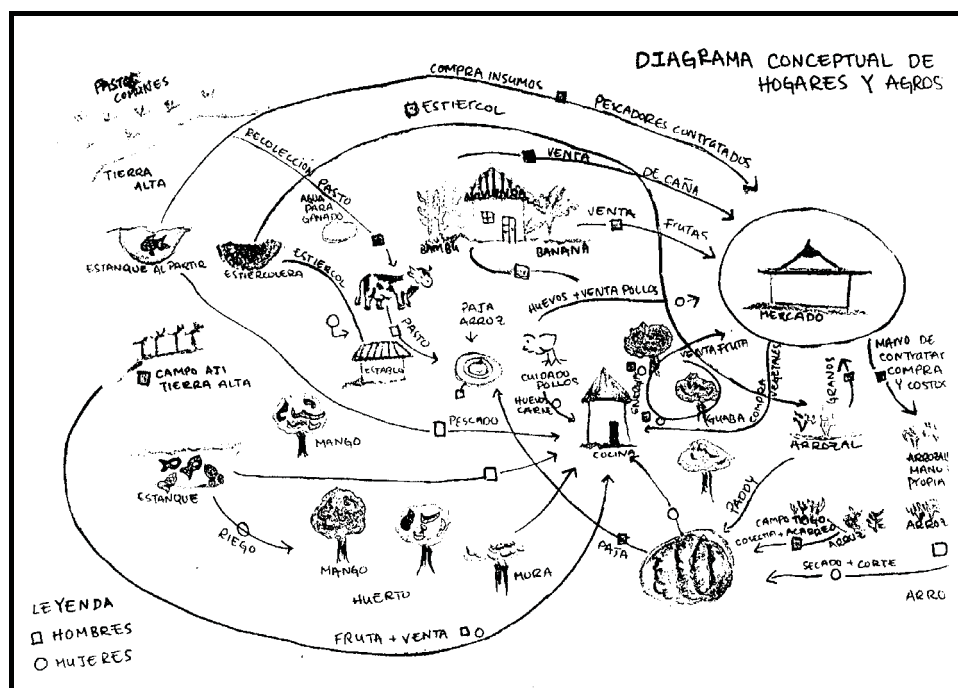
2. Après les présentations d'usage, expliquer que le but de ces travaux est d'en savoir plus sur les activités agricoles du ménage.
3. Demander aux femmes et aux hommes de chaque ménage d'accompagner une visite, séparément s'il le faut, de leur exploitation, de leur maison et des parties communes.
4. Stimuler et alimenter la conversation concernant les différentes activités de l'exploitation. Les questions ASEG peuvent être utiles. De quelle façon ces activités représentent-elles un soutien ou un obstacle aux activités d'élevage ?
5. Stimuler et alimenter la conversation concernant les différentes ressources utilisées. De quelle façon ces ressources sont-elles utilisées au regard des activités d'élevage ? Qui les utilise et qui en a le contrôle ?
6. Discuter des activités qui sont effectuées au cours des autres saisons ou qui n'ont pas lieu directement sur place.
7. A l'issue de la visite, d'environ 30 minutes, réunir le plus grand nombre possible de membres de la famille (les personnes âgées, les jeunes, les hommes, les femmes) afin de discuter avec eux de ce qui a été vu et dit.
8. Demander ensuite de représenter ces informations sous forme de dessin (au sol puis sur papier).

Questions ASEG à poser :

- Quelles sont les activités dans lesquelles sont impliqués les membres du ménage au sein de l'exploitation ? Récoltes, fourrage, potager, exploitation forestière ? Aviculture, élevage bovin, caprin ? Centrer les questions sur la production laitière, la production de viande, le traitement des peaux ? Cette production est-elle destinée à une consommation familiale, à la vente, à la mise sur le marché ? Y a-t-il eu une évolution au cours de ces cinq dernières années ? Si oui de quelle façon cette évolution s'est-elle exprimée ? Les ménages sont-ils à même d'expliquer ces changements ?
- Quelles sont les activités dans lesquelles sont impliqués les membres du ménage à l'extérieur de l'exploitation (les femmes, les hommes, tous les deux, les personnes âgées, les enfants) ? La collecte d'eau par exemple ? Le ramassage de bois, la garde du bétail ? Un emploi agricole hors de l'exploitation, dans des services communautaires, le commerce ? S'agit-il d'un travail salarié ? Cette situation a-t-elle évolué au cours de ces cinq dernières années ? Quelles seraient les raisons de cette évolution ?
- Quelles sont les activités ? Qui est impliqué dans ces activités ? Qui sont les responsables de chacune de ces activités ? Les hommes, les femmes, les deux, les jeunes, les personnes âgées ? Examiner les différentes activités de ces individus en termes socioéconomiques. Les enfants sont-ils scolarisés ou sont-ils responsables du bétail, de leur pâturage, de l'arrosage ou d'autres tâches ? Ces responsabilités ont-elles évolué au cours de ces cinq dernières années ? Si oui de quelle façon ? Et pour quelles raisons ? Des raisons environnementales, des problèmes de santé au sein du ménage, des raisons issues de l'émigration de l'un des membres du ménage, de la perte de l'un des membres du ménage ?

- Quels sont les impacts, positifs et négatifs, de ces activités sur l'élevage ? Quels sont les impacts sur l'élevage des évolutions constatées au cours de ces cinq dernières années ?
- Les ménages exploitent-ils un jardin potager ? Quelles en sont les cultures ? Fruits, arbres, légumes ? Le produit de ce jardin potager est-il consommé par les ménages ? En vendent-ils le surplus ?
- Quel est l'impact des activités liées à l'élevage sur les autres activités des ménages en terme de répartition du travail, d'utilisation des ressources etc. ?

Exemple:



Source: Aker and Schumacher (1996) - Heifer Project International

Les illustrations décrivent les différentes activités des ménages et l'utilisation des ressources. La répartition sexospécifique de chaque activité est également indiquée.

Note:

Mujeres = femmes, représentées par un cercle; Hombres = hommes, représentés par un carré.

Outil 5 Les cartes illustrées des ressources

Le but

L'utilisation des cartes illustrées des ressources permet aux communautés ainsi qu'aux planificateurs d'élevage d'identifier et de débattre des problématiques sexospécifiques liées à l'accès et au contrôle des ressources. Cet outil met en exergue les mécanismes de prise de décision quant à l'utilisation de ces ressources

et dès lors de pouvoir déterminer qui va potentiellement bénéficier, plus ou moins, des avantages issus des activités d'élevage proposées.

Loin d'être une liste exhaustive, voici quelques exemples des ressources dont font mention les agriculteurs et éleveurs :

animaux de trait et de transport, outils agricoles (binettes, jougs, attelages, seaux à lait etc.), semences, aliment pour bétail, eau, bacs à eau, arbres, outils de désherbage, ustensiles de cuisine, meubles, poste radio, main-d'œuvre, crédits, terres, services de vulgarisation.

Le matériel

Cartes illustrées, panneau à feuilles mobiles, marqueurs,

Comment procéder

1. Si possible, il convient de travailler avec les mêmes groupes déjà préalablement concernés par les exercices.
2. Demander à un volontaire de chaque groupe de représenter sous forme de dessin, un homme, une femme, puis un homme et une femme se tenant côte à côte. Rajouter le dessin d'un enfant si le groupe souhaite examiner également son statut au regard de l'utilisation des ressources.

Note: Centrer les discussions selon les types de ménages présents au sein de la communauté, demander aux participants de décrire et de parler de ces différents types de ménages, par exemple ménages dirigés par des jeunes, par des femmes, par des polygames etc.

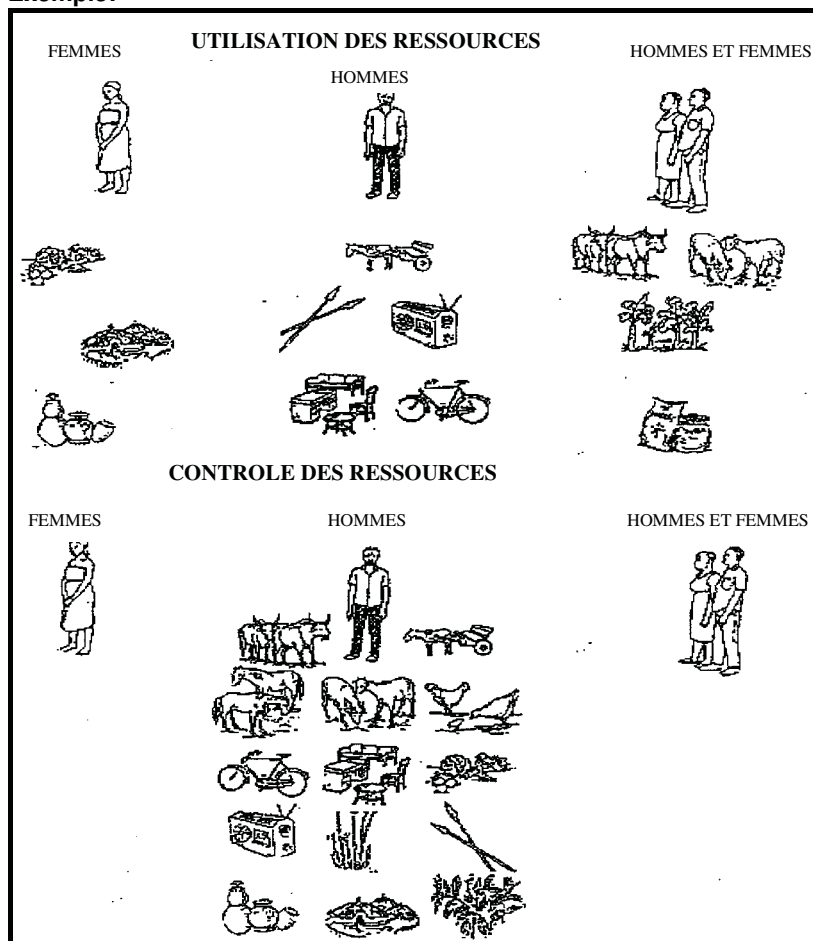
3. Demander aux participants de placer les dessins sur le sol ou affichez-les en prévoyant un espace suffisamment important entre les dessins.
4. Sur la base des exercices précédents demander aux groupes de dessiner les différentes ressources utilisées par les ménages, particulièrement le bétail, les outils, le lit etc. S'assurer que les participants comprennent tout à fait correctement ce qui est considéré comme étant des 'ressources' et qu'ils en citent un éventail relativement large ayant trait aux activités d'élevage, à la production agricole, aux activités du ménage etc.
5. Les participants sont invités à sélectionner une carte et à la placer sous l'un des dessins, en fonction de celui qui, selon eux, **utilise** la ressource en question (hommes, femmes, les deux ou les enfants).
6. Répéter l'exercice mais cette fois faire placer la carte illustrée sous la représentation de l'individu qui exerce un **contrôle** ou détient un pouvoir décisionnaire sur les ressources.

Questions ASEG à poser :

- Quels sont les individus (hommes, femmes, les deux ou les enfants) qui utilisent les différentes ressources du ménage comme la terre, le bétail ou une technologie en particulier ?
- Est ce que l'usage de ces différentes ressources subit des changements si un des membres du ménage tombe malade ? Si oui, de quelle façon ? Dans le cas d'un veuvage, quelles sont les possibilités d'accès ou utilisation des ressources par les veuves ? Quel est l'accès des enfants à ces ressources si l'un des parents venait à disparaître ?
- Quelles sont les ressources contrôlées par les femmes ? Sur lesquelles de ces ressources ont-elles un pouvoir décisionnel ?
- Quelles sont les ressources contrôlées par les hommes et sur lesquelles ils ont un pouvoir décisionnel ?

- De quel façon le pouvoir décisionnel d'une femme sur la gestion des ressources est-il bouleversé à la mort de son mari ? De quelle façon le pouvoir décisionnel d'un homme sur la gestion des ressources est-il bouleversé à la mort de sa femme ?
- De quelle façon les liens entre les hommes et les femmes au sein du ménage et dans le cadre de la communauté influencent-ils leur accès aux ressources ?
- Quels sont les liens entre le travail des femmes et le contrôle et l'utilisation des ressources ?
- Quels sont les liens entre le travail des hommes et le contrôle et l'utilisation des ressources ?
- Quel en est l'impact sur les différentes activités/production de l'élevage ?
- Quel est l'impact de ces conclusions sur l'identification, la définition et la planification des activités d'élevage ?

Exemple:



L'exemple ci-dessus est tiré d'une recherche qui s'est déroulée en Namibie en 1996. Alors qu'il était communément admis que les femmes n'étaient pas concernées par l'élevage du bétail, il s'est avéré qu'elles sont en fait très impliquées. En effet, les femmes s'occupent de tout ce qui concerne les mises bas, la traite et l'alimentation

des animaux. Le pacage, la castration, le vermifuge et les vaccinations sont pris en charge à la fois par les hommes et les femmes. Les femmes sont exclues uniquement des opérations de commercialisation. Dans le cadre de ce travail il a été démontré que les hommes et les femmes partagent l'accès au bétail, gros et petit, mais que seuls les hommes exercent un contrôle et un pouvoir décisionnel sur les animaux. Source: *Guide d'application ASEG au niveau terrain* (Wilde 2001).

Outil 6 Les cartes illustrées d'analyse de la division travail

Le but

Les cartes illustrées d'analyse de la division du travail, dont la structure est semblable à l'outil 5 décrit plus haut, permettent aux communautés ainsi qu'aux planificateurs d'identifier et de débattre de la répartition et de la division du travail au sein des ménages. Cet outil met en exergue les mécanismes de prise de décision quant à la division du travail et dès lors de pouvoir déterminer qui va potentiellement bénéficier, plus ou moins, des avantages issus des activités d'élevage proposées.

Les activités liées à l'élevage sont entre autres: la traite, l'alimentation animale, l'arrosage, le ramassage de fourrage, le transport des animaux au marché, l'abattage, la garde du troupeau, les soins aux animaux âgés ou malades, les mises bas etc.

Le matériel

Cartes illustrées, Panneau à feuilles mobiles, marqueurs,

Comment procéder

1. Si possible, il convient de travailler avec les mêmes groupes préalablement concernés par les exercices.
2. Demander à un volontaire de chaque groupe de représenter sous forme de quatre grands dessin, un homme, une femme, puis un homme et une femme se tenant côte à côte et un enfant (facultatif).
3. Demander aux participants de placer les dessins sur le sol ou affichez-les en prévoyant un espace suffisamment important entre les dessins.
4. Sur la base des exercices précédents, demander au groupe de représenter le plus grand nombre d'activités productives liées à l'élevage, à l'agriculture, aux ménages, (la traite, le désherbage, le soin aux animaux malades etc.).
5. Les participants sont invités à sélectionner une carte et à la placer sous l'un des quatre dessins, en fonction de celui qui, selon eux, est **responsable** de chacune des activités (hommes, femmes, les deux ou les enfants). Il arrive que ces catégories d'activités ne correspondent à la réalité des discussions, il se peut par exemple que les adultes tout comme les enfants soient concernés par une même activité. Dans ce cas les cartes peuvent être placées sous plusieurs dessins.
6. Laisser se dérouler les conversations et les débats. Utiliser les questions ASEG afin d'alimenter et d'approfondir la discussion.

Questions ASEG à poser au cours de l'exercice :





- Quels sont les individus (hommes, femmes, les deux ou les enfants) impliqués dans les activités liées à l'élevage? Qui prend les décisions dans ce domaine ? Quelles sont les autres activités : agricoles, liées aux ménages (soins aux enfants, construction de la maison etc.) ?
- Quel est le rapport entre la division du travail et le contrôle des ressources ? Les femmes et les enfants exercent-ils un pouvoir décisionnel sur les activités dont ils sont responsables ?
- Quel en est l'impact sur les différentes activités d'élevage/production?
- Quelles ont été les évolutions dans le travail des femmes au cours de ces cinq dernières années? Les évolutions dans le travail des hommes? Des enfants ? Quelles sont les raisons de cette évolution ? Des raisons de santé, de temps passé à soigner les malades, des raisons environnementales, d'émigration ?

- De quelle façon les activités agricoles et d'élevage des femmes changent-elles si un membre du ménage tombe malade ? Et en cas de décès ? Poser la même question concernant les hommes.
- Quel est l'impact de ces conclusions sur l'identification, la définition et la planification des activités d'élevage (déroulement du projet, prises de décisions au sein du projet, pertinence des activités ?)





L'utilisation des cartes illustrées pour analyser la division du travail peut s'effectuer sur des individus au sein d'un ménage, sur l'ensemble du ménage ou sur la communauté toute entière selon les nécessités du processus de planification et la ligne directrice des débats, à savoir le besoin d'obtenir des informations d'ordre général ou spécifiquement ciblées.

Exemple:

LABOUR ANALYSIS CARDS
BY WOMEN

WOMEN	MEN	GIRLS	BOYS	Name of farmer: Livestock type: <u>CATTLE</u>
				
	••••	•	••••	GRAZING
	••••			TAKING TO MARKET
••••				PREPARING MEDICINE
••••		••		MILKING

LABOUR ANALYSIS CARDS
BY MEN

WOMEN	MEN	GIRLS	BOYS	Name of farmer: Livestock type: <u>CATTLE</u>
				
	••••		••••	GRAZING
	••••		••	TAKING TO MARKET
••••	••••			PREPARING MEDICINE
••••		••		MILKING

Cartes illustrés de la division du travail placées par les femmes

Cartes illustrés de la division du travail placées par les hommes

Femmes Hommes Filles Garçons Nom :-
Bétail : Bovins
Pacage
Amener au marché
Préparation des médicaments
Traite

Femmes Hommes Filles Garçons Nom :-
Bétail : Bovins
Pacage
Amener au marché
Préparation des médicaments
Traite

Outil 7 Les calendriers saisonniers

Le but

Les calendriers saisonniers permettent d'examiner les fluctuations saisonnières en termes de production de bétail et autres activités agricoles ainsi que les activités commerciales. Ces calendriers peuvent être divisés en semaines, mois ou années ou par tout autre étalon de mesure nécessaire, à savoir par génération ou par cycle agricole par exemple. L'utilisation de ces calendriers permet donc aux planificateurs ainsi qu'aux communautés de se pencher sur les interactions des facteurs environnementaux, économiques et démographiques et dès lors sur les moyens d'existence en jeux.

Les informations recueillies au moyen de ces calendriers comprennent entre autres : les transhumances, la répartition du temps de travail au fil de l'année des hommes, des femmes et des enfants, l'apparition de maladies selon les saisons, l'utilisation et la disponibilité de l'eau.

Le matériel

Des bâtons, des graines, des cailloux, du papier, des stylos ou des crayons de couleur.

Comment procéder

1. L'élaboration des calendriers saisonniers peut se faire avec toute la communauté ou auprès de groupes cibles (sexe, âge etc.). Le travail auprès de groupes plus restreints porte plus de résultats en ce qui concerne la collecte d'informations sur les rôles et les responsabilités de chacun ainsi que sur les priorités et les points de vue mis en avant.
2. Choisir une ou deux personnes dans un groupe restreint afin de participer à l'élaboration du calendrier, utiliser des cailloux, des graines, des fruits et d'autres outils de dessin (bâtons, craies).
3. Déterminer le type de calendrier à établir en termes de répartition par saison, par mois etc. Le groupe doit convenir des périodes à analyser et des différentes activités ou thèmes à traiter comme la disponibilité de l'eau, les maladies du bétail, les activités commerciales, le travail, la fluctuation du marché.
4. Afin de quantifier l'importance de chaque catégorie au cours de l'année, le groupe place autant de graines ou de cailloux nécessaires (par exemple, disponibilité de l'eau, les maladies du bétail, la production de lait, le travail).
5. Utiliser les questions ASEG afin d'encadrer les débats.
6. Reporter le calendrier sur papier afin de le conserver en vue d'ultérieures discussions auprès de la communauté et comme support des travaux de planification à venir.










Questions ASEG à poser au cours de l'exercice:

- Quels sont les schémas récurrents qui se démarquent au cours de l'année en termes de production de bétail, de production agricole, de commercialisation, de disponibilité d'eau, de dépenses et de revenus ?
- Quelles sont les différentes interactions perçues, par exemple entre la fréquence des maladies et les revenus ? Au moment des pics épidémiologiques quelle est la source des revenus ?
- De quelle façon les calendriers saisonniers des hommes et des femmes diffèrent-ils ? Sont-ils semblables ? Les différentes problématiques ont-elles été identifiées ? Quelles sont les priorités de ces problématiques ? Existe-t-il, et

quelles sont les disparités entre hommes pauvres et plus aisés, entre femmes pauvres et plus aisées, entre les générations, entre les ménages touchés ou non par une maladie chronique ? Quelles raisons sont à l'origine de ces différences ou de ces similitudes ?

- De quelle façon ces calendriers sont-ils différents par rapport à la vie des femmes, des hommes, des enfants il y a cinq ans? S'il y a eu des changements, quels sont-ils ? Les changements perçus peuvent porter par exemple sur les types de services proposés et leur accessibilité, les maladies humaines et animales, la sécheresse etc.
- Quels sont les problèmes sociaux ou les problèmes liés à la production de bétail que les calendriers ont révélé? Il peut s'agir par exemple de la déscolarisation des enfants pour s'occuper du bétail ou des périodes de l'année où la maladie est plus généralisée etc.

Exemple:

Santé animale		Saison			
		Mars-Avril	Mai-Août	Septembre Novembre	Décembre Février
Illustration	Description				
		Froid et Vent			
	Problèmes respiratoires	2	8	9	2
	Diarrhée	7	8	8	7
	Sécrétions nasales	11	5	9	9
	Perte de poids Boiterie	3	12	11	4
	Mouches Tsé-Tsé Perte de poids importante	3	3	21	3

Les chiffres correspondent au nombre d'animaux dans l'unité épidémiologique (troupeau ou village) qui présentent un certain nombre de symptômes au cours de la saison

L'exemple ci-dessus est tiré d'un travail de suivi participatif portant sur la santé animale en Tanzanie.

Source: F. Sudi, *National Veterinary Services of Tanzania*.

Si le calendrier saisonnier porte sur la santé animale, il est nécessaire de s'assurer que les questions socioéconomiques et sexospécifiques sont également abordées dans la liste des questions dont voici quelques exemples :

- Quels sont les membres du ménage qui s'occupent des animaux et qui sont à même de détecter la survenue d'une maladie?

- Existe t-il des groupes qui présentent plus de risques face aux zoonoses, comme les individus en mauvaise santé ou porteurs du VIH/Sida? Comment réduire ce risque ?
- Qui des hommes, femmes ou enfants devraient être formés au diagnostic et au traitement des maladies des animaux (volailles, bovins) ?
- De quelle façon les maladies animales influencent-elles les moyens d'existence des hommes et des femmes? Quel rôle pourrait jouer votre organisation dans la réduction de la vulnérabilité face à ces maladies?

Outil 8 Le classement et la grille d'analyse des problèmes

Le but

L'outil de classement et d'analyse des problèmes permet de :

- Identifier les principaux problèmes de développement au sein d'une communauté.
- Elargir les débats quant aux causes des problèmes (par exemple : pour quelles raisons la stabulation ne porte pas les résultats escomptés ?).
- Mettre en lumière les stratégies d'adaptation et d'affrontement en cours.
- Dans le cadre de la résolution d'un problème, révéler si des efforts ont déjà été tentés, ceux qui ont été mal dirigés et ceux qui ont échoué.

Comment procéder

1. Organiser des groupes séparés de femmes et d'hommes issus de chaque groupe socioéconomique.
2. Demander au groupe de réfléchir aux problèmes qu'ils rencontrent.
3. Demander au groupe de dresser une liste des six problèmes qui leurs semblent les plus importants.
4. Les groupes sont alors invités à classer ces problèmes par ordre d'importance en utilisant les cailloux prévus pour l'exercice. La quantité de cailloux est proportionnelle à l'importance du problème.
5. Demander au groupe de sélectionner les trois problèmes majeurs.
6. Débattre des causes et des effets de ces problèmes.
7. Dresser une grille d'analyse des problèmes (voir ci-dessous) en tenant compte de l'ordre prioritaire de ces problèmes, de leurs causes et de leurs effets, des stratégies d'adaptation et d'affrontement mis en œuvre et des solutions envisageables afin d'y remédier.

Note

Il se peut que les problèmes prioritaires des groupes ne soient pas en contact direct avec les préoccupations qui relèvent de la production animale ou de la zootechnie comme par exemple le cas des maladies chroniques, la mort, la participation aux funérailles qui empiète sur le temps de travail. Il convient donc d'envisager la possibilité, pour votre organisation, de mandater des personnes compétentes dans les thèmes qui ont été soulevés ou d'expliquer que les activités liées à l'élevage peuvent également contribuer à la résolution de ces problèmes. Si les priorités citées par les groupes dépassent votre mandat, il est nécessaire d'aider la communauté à trouver des contacts et des collaborations auprès d'autres organisations ou d'autres services ruraux.

Le matériel

Un exemplaire des précédents exercices et travaux effectués avec les participants, tableau à feuille mobiles, ruban adhésif ou punaises, marqueurs. Une grille d'analyse des nouveaux problèmes.

Questions ASEG à poser :

- Quels sont les problèmes qui semblent liés?
- Quels sont les groupes qui ont des problèmes communs? Quels sont-ils ?
- A l'heure actuelle quelles sont les stratégies d'adaptation et d'affrontement mises en oeuvre? Quelles sont les différences entre les femmes, les hommes et les

enfants à cet égard ? Comment les enfants s'en sortent-ils quand ils sont touchés ?

- Quelles sont les solutions proposées par la communauté ou le groupe? Par les intervenant extérieurs ? Pour quelles raisons ces solutions n'ont-elles pas été mises en œuvre ? Quelles sont les solutions envisageables localement ? Lesquelles, parmi ces solutions, nécessitent-elles une intervention externe ?

Exemple:

Le problème	Les causes	Les stratégies de d'adaptation et d'affrontement	Solutions envisageables
État de santé général et installations sanitaires	Manque d'eau et mauvaise qualité de l'eau Installations sanitaires précaires Absence de fosse sceptique Vents tournants et eau souillée Manque de services médicaux	Médecine traditionnelle Foi Guérisseurs Clôture de protection pour les réservoirs d'eau	Apport de services médicaux Formations Vaccinations Médecine préventive et curative
Nombre croissant d'orphelins	Mort des parents	Prise en charge par les grands-parents ou autres parents Exode vers les villes Mendicité S'occuper de la fratrie	Organisations communautaires fortes Présence de fermes-écoles Baisse des frais de scolarité
Santé animale	Sécheresses Surpopulation Endo et exo parasites Bactéries et virus	Bains parasitocides Appel aux guérisseurs Épouillage manuel Cautérisation Produits vétérinaires	Postes parasitocides Approvisionnement en produits vétérinaires Formation Traitements à grande échelle Vaccinations
Instruction	Absence d'école, d'enseignants et de services éducatifs	Enseignement coranique	École Enseignants Mise à disposition des infrastructures

La grille d'analyse des problèmes ci-dessus donne un aperçu de la façon d'élaborer ce type d'outil d'analyse. Cet exemple est tiré du *Guide d'application ASEG au niveau terrain*, la grille d'origine faisait état de 11 problèmes.

Outil 9 L'association des solutions et le tableau d'évaluation des coûts et des avantages

Le but

L'outil 9 est tiré des outils *Tableau d'évaluation des options* et *Tableau d'évaluation des coûts et des avantages* (veuillez vous reporter au *Guide d'application ASEG au niveau terrain*). Cet outil permet d'aider à l'évaluation de solutions en vue de la mise en œuvre d'options de développement réalistes et concrètes. Une fois que les problèmes ont été identifiés et analysés, les participants peuvent proposer des solutions.

Comment procéder

Il est préférable d'utiliser cet outil auprès d'un groupe homogène composé des parties prenantes et de tenir la réunion suite à la définition, le classement et l'analyse des problèmes.

1. Présenter la liste des problèmes sur le tableau à feuilles mobiles. Il n'est pas nécessaire de les lister par priorité, mais veiller à ne pas y faire apparaître uniquement les priorités les plus hautes. S'il s'agit d'une longue liste, il n'est pas nécessaire d'en faire une présentation exhaustive, en revanche veiller à ce que les problèmes ayant soulevé un large consensus soient présentés et placés préférentiellement en tête de liste.
2. Si cela n'a pas déjà été fait, dresser une liste des solutions envisageables.
3. Les solutions ayant trait à plusieurs problèmes peuvent être groupées.
4. Pour chaque solution envisageable, définir qui en assure le financement et qui pourrait s'en trouver perdant dans le cas où la solution viendrait à se concrétiser. A partir de ce moment, vous pouvez donner une valeur à l'investissement ou à la perte ou réserver cet exercice pour l'étape 8.
5. Pour chaque solution envisageable, définir qui en tirerait bénéfice dans le cas où la solution viendrait à se concrétiser.
6. Pour chaque solution envisageable quel serait le délai avant d'en tirer un avantage?
7. Pour chaque solution envisageable discuter et déterminer les réelles possibilités de résultats. Évaluer les coûts et les avantages des parties prenantes. Examiner la possibilité d'étapes difficiles à la mise en œuvre de la solution qui ne peuvent pas être assumées par la communauté, prendre note de ces étapes cruciales et suggérer des solutions.
8. Classer les solutions envisageables par l'évaluation de leur faisabilité et par ordre prioritaire (outil 8).

Le matériel

Tableau à feuilles mobiles et marqueurs.

Questions ASEG à poser :

- Est-ce que toutes les parties prenantes sont en mesure de financer ces solutions ? Lesquelles d'entre elles ne le peuvent pas (ménages touchés par une maladie chronique, certains groupes socioéconomiques, ménages dirigés par des femmes ou des orphelins) ? Pour quelles raisons ? Que faire pour les assister au financement ? S'ils en ont les ressources est-il dans leur intérêt d'investir ?
- De quelle façon les divers groupes ou les divers individus qui composent le ménage tirent-ils avantage de la mise en œuvre de ces solutions ?

Quels sont les avantages à l'endroit des hommes, des femmes, des jeunes, des plus âgés, des riches, des classes moyennes, des pauvres ? De quelle façon ces avantages diffèrent-ils ? Qu'en est-il des groupes de femmes ?

- Quels sont les groupes ou les individus susceptibles de ne tirer aucun avantage, voire de perdre quelque chose ?

Exemple – Un tableau d'évaluation des options

élaboré à partir de l'association d'un tableau des options et d'un tableau des coûts et des avantages

Il s'agit ici d'un exemple fictif qui montre la façon dont les problèmes et les solutions envisageables en matière de santé et de production animale peuvent être classés par ordre prioritaire.

Problème	Solutions envisageables		Bénéficiaires*						Calendrier	Faisabilité	Priorité
	main d'œuvre	ressources	statut	Main d'œuvre	ressources	statut	Financement? *				
Manque de fourrage et de zones de pacage	Jeunes et femmes possédant des ressources	Hommes et femmes possédant des ressources	Hommes et femmes sans ou ayant peu de ressources	Jeunes, moins de travail sur le troupeau	Femmes possédant des ressources et leur ménage	Hommes et femmes possédant des ressources		En moyenne 2 ans	Basse pour les sans ressources et moyenne pour ceux possédant des ressources	4	
Perte de bétail causé par la vente de celui-ci afin de financer l'achat de médicaments ou les funérailles	Anciens et décideurs au sein de la communauté ONG etc.	La plupart des ménages et en particulier ceux touchés par la maladie ou le décès	Individus vivant avec le VIH/Sida et leur ménage	Ménages dirigés par des orphelins ou des grands-parents (ménages touchés par le VIH/Sida)	Ménages dirigés par des orphelins ou des grands-parents (ménages touchés par le VIH/Sida)	Individus vivant avec le VIH/Sida et leur ménage si un certain nombre d'actions sont prises contre la stigmatisation de la maladie		2-3 ans	Moyenne	6	
Manque de services vétérinaires	Individus en formation para-vétérinaire	Communauté	Vétérinaire	S/O	Tous, spécialement les para-vétérinaires et ceux possédant des ressources	Para-vétérinaire		3 ans	Basse, manque de cohésion	5	
Rendement laitier faible	Hommes et femmes possédant des ressources	Hommes possédant des ressources	Hommes sans ressources	S/O	Femmes possédant des ressources et leur ménage	Hommes sans ressources		2 ans	Basse pour B et D Moyenne pour A et C	3	

	Amélioration de la qualité du bétail par un programme de reproduction	S/O	S/O ou peut-être les hommes sans ressources	S/O	S/O	Femmes et leur ménage	Tous	Selon le patrimoine héréditaire, minimum 2 ans	Moyenne pour les démunis ou ayant peu de ressources Élevée pour les hommes et femmes possédant des ressources	2
Mortalité élevée et mauvaise production avicole	Programme Poussins d'un jour (vaccination NCD, abri et aliment y compris)	Femmes	Femmes	S/O ou peut-être les hommes	S/O	Femmes et leur ménage	Femmes	3 - 6 mois	Élevée	1

* Il est possible d'attribuer aux groupes des parties prenantes un nom ou un code afin de ne pas mettre en avant un certain nombre de disparités comme la richesse, l'appartenance ethnique, l'instruction. Les critères d'âge et de genre sont moins sensibles, ils peuvent donc être indiqués.

S/O = sans objet
Le statut peut être considérée comme une position de pouvoir. Le choix d'une option peut causer le bouleversement de la répartition des pouvoirs au sein d'une communauté (exemple du programme 'Poussins d'un jour' dont la faisabilité ne correspond pas forcément à la réalité sur le terrain). Il est conseillé de démarrer simultanément d'autres activités auprès d'autres groupes.

Outil 10 Le plan d'action communautaire provisoire

Le but

Le plan d'action communautaire se base sur les précédents exercices décrits dans ce guide et plus particulièrement sur celui des *Classement des problèmes*. Cet outil est destiné à la planification des interventions de développement et aux activités relevant de la production animale et de l'élevage. Le plan d'action est à même d'apporter une aide fort utile tant au niveau des problèmes de développement au sens large qu'au niveau des défis spécifiquement liés à l'élevage. La préparation d'un plan d'action aide les membres de la communauté à s'investir de façon réaliste et concrète dans la planification de leur propre développement, il rassemble la communauté autour des sujets suivants :

- Une approche concrète et réaliste des étapes de la mise en œuvre des activités
- Les ressources nécessaires à cette mise en oeuvre
- Les compétences disponibles au sein de la communauté
- Les groupes, locaux ou extérieurs, qui vont être impliqués dans la mise en oeuvre des activités
- La date de lancement de la mise en œuvre

Le matériel

Un exemplaire des précédents exercices et travaux effectués avec les participants, tableau à feuille mobiles, marqueurs, ruban adhésif ou punaises. Un tableau de plan d'action communautaire vierge.

Comment procéder

1. Organiser une réunion avec la communauté, de préférence le même jour que l'élaboration du tableau de classement des problèmes.
2. S'assurer de la participation aussi bien des femmes que des hommes et de toutes les catégories socioéconomiques. Les experts techniques des organismes extérieurs sont également conviés à cette réunion.
3. Préparer sur le tableau à feuilles mobiles le Plan d'action communautaire. Dresser 4 colonnes intitulées, de gauche à droite : Activités – Ressources – Groupes impliqués – Calendrier.
4. Reprendre les données indiqués dans la colonne 'Solutions envisageables' du tableau de classement et d'analyse des problèmes et remplir la colonne 'Activités'.
5. Les membres de la communauté et les experts techniques sont invités à discuter des ressources nécessaires à la mise en oeuvre de chaque activité. Lister ces ressources parmi lesquelles les terres, l'eau, la main-d'œuvre, les intrants, la formation, etc. dans la deuxième colonne.
6. Dans la troisième colonne établir la liste des groupes qui participeront à la mise en œuvre de chaque activité (voir le diagramme de Venn et les résultats des autres exercices au besoin).
7. Dans la quatrième colonne indiquer les dates de début des activités comme proposées par la communauté, les calendriers saisonniers et les emplois du temps sont à prendre en compte.

Exemple

Le projet de santé des écosystèmes agricoles a pour objectif d'intégrer aux initiatives de recherche-action participatives les notions de santé des écosystèmes agricoles. Les exercices participatifs se sont déroulés dans six villages au Kenya. Suite à l'analyse des problèmes, la communauté du village de Kiawamagira a élaboré le plan d'action communautaire suivant :

Problème	Solutions envisageables	Ressources nécessaires			Responsables	Remarques
		Communauté	Gouvernement	Donateurs		
Transport	Travaux d'assainissement, caniveaux, aplanissement	Main d'œuvre	Niveleuse, experts, matière première	Fonds	Travaux publics, communauté	Nécessité de travailler durant la saison sèche
Accès à l'eau	Forage	Main d'œuvre	Matière première, compétences	Fonds	Ministère de l'eau, communauté	Site à choisir après expertise
Productivité faible	Services de vulgarisation	Coopération, volonté	Compétences		Ministère de l'agriculture	
Combustible (bois) insuffisant	Mesures d'économie d'énergie, techniques agroforestières	Main d'œuvre, matière première	Compétences		Ministère de l'agriculture	
Insécurité	Poste de police, identification voleurs	Harambee	Lieu, policiers		Communauté	Contributions levées
Services d'insémination artificielle	Création d'une association d'exploitants	Dépenses courantes, lieu				Fonds levés
Santé	Construction d'un dispensaire	Main d'œuvre	Compétences, matière première, lieu		Ministère de la santé Population locale	
Instruction	Construction d'une école	Main d'œuvre	Compétences, matière première, lieu		Ministère de l'éducation / DDC, population locale	
Téléphone	Installation d'un service de téléphone		Compétences, matière première		Compagnie nationale des télécommunications	

Source: *The Agro-ecosystem Health Project*, Department of Public Health, University of Nairobi, 1997.

Un comité de village s'est ensuite constitué afin d'effectuer le suivi du plan d'action.



Quatrième Partie

CAHIERS DÉTACHABLES

— LES QUESTIONS CLÉS ASEG

Quatrième partie

4 LES CAHIERS DÉTACHABLES

Cette Quatrième partie comprend une série de questions ASEG qui correspondent aux diverses boîtes à outils décrites dans la Deuxième partie (Identification et préparation). Les questions correspondent aux différents cahiers détachables suivants :

Cahier détachable 1:

- **Questions ASEG pour la conception et le suivi des projets d'élevage :**
 - Questions 1.1 Analyse du contexte de développement
 - Questions 1.2 Analyse des moyens d'existence
 - Questions 1.3 Analyse des priorités des parties prenantes
 - Questions 1.4 Solutions envisageables-coûts et avantages-consensus
 - Questions 1.5 Suivi et évaluation

Cahier détachable 2

- **Questions sur l'approche ASEG et VIH/Sida pour l'évaluation des projets d'élevage**

Cahier détachable 3:

- **Questions visant à aborder les problématiques liées au genre et au VIH/Sida au sein des institutions orientées vers l'élevage**

Cahier détachable 1

Questions ASEG pour la conception et le suivi des projets d'élevage

Questions 1.1 L'analyse du contexte de développement

I. L'information nécessaire

L'analyse du contexte de développement aborde les structures environnementales, économiques, politiques, institutionnelles et socioculturelles dans lesquelles évolue le projet. Les questions ASEG suivantes permettent d'identifier et de définir le contexte socioéconomique dans lequel le programme d'élevage est mis en œuvre.

Les structures environnementales

- Quelles sont les conditions et les contraintes environnementales dans la zone concernée au regard du développement animal ?
- Quelles sont les conditions environnementales et les ressources disponibles au développement de l'élevage (volaille, bovins, ânes) ? Au développement de certaines espèces en particulier ?
- Quelles sont les ressources naturelles primordiales à l'élevage (arbres, prairies, eau etc.) ? Sont-elles largement disponibles ? Précaires ? Existe-t-il des conflits quant à leur accès et à leur utilisation ?
- Quelles sont ou seraient, les répercussions environnementales d'un projet d'élevage ? Les activités liées à l'élevage empièteraient-elles sur d'autres activités liées à la production de moyens d'existence ?

Les structures économiques

- Quelle est la place de l'élevage dans l'économie nationale ? Quel est le poids de l'élevage par rapports aux autres secteurs économiques ?
- Quelles sont les tendances du secteur de l'élevage dans la région concernée ? Quelles sont les raisons sous-jacentes à ces tendances ?
- Quelles sont les motivations économiques et sociales au développement de l'élevage dans cette région ? Ces motivations sont-elles différentes pour les hommes et pour les femmes ?
- De quelle façon et dans quelle mesure est-ce que les différents types de ménages dépendent-ils de l'élevage pour subvenir à leurs moyens d'existence ? Cette donnée est-elle variable selon les saisons ?
- Existe-t-il dans cette région des ménages dirigés par des enfants ou des orphelins qui s'occupent du bétail ? Si oui, de quel type de bétail ? Quels sont les défis qu'ils doivent relever ? Quel est le type de soutien dont ils auraient besoin afin de garder ce bétail ou de bénéficier des activités liées à l'élevage ?
- Quelles est la disponibilité, l'accessibilité et la capacité des marchés pour les différents types d'exploitants ? Au regard des hommes ? Des femmes ?

- Quel est le rapport entre l'offre et la demande ? Comment sont fixés les prix : de la viande, du lait, des produits animaux en général, des facteurs courants de production ?

Les structures politiques

- Quelles sont les lois qui régissent les régimes fonciers ? De quelle façon ces lois affectent-elles l'élevage ? Les femmes ont-elles accès aux terres de pacage ? Si non, de quelle façon cela influence leurs capacités d'élevage ?
- Quels sont les problèmes légaux liés à l'élevage ? Existe-t-il des lois sur la succession qui répriment les processus de spoliation des biens en cas de décès d'un membre du ménage ? Si oui, les populations les connaissent-elles ? Si non, est-il possible de collaborer avec une organisation de sensibilisation juridique afin de former juridiquement des personnes au sein des communautés ?
- Existe-t-il des subventions à l'élevage et à la production animale ? A l'agriculture d'une façon générale ? Quelles en sont les répercussions sur la production et les moyens d'existence ? Quels en sont les bénéficiaires ?
- Quelle est la réglementation en vigueur au regard des activités d'élevage, comme par exemple l'obligation de vaccination, le contrôle des déplacements du bétail, les médicaments disponibles sur le marché ? Est-ce que tout le monde a accès à ces services afin de répondre à ces réglementations ?
- Quelles sont les mesures mises en place au niveau national et local permettant de traiter du contrôle et de la surveillance des maladies animales ?

Les structures institutionnelles

- Quels sont les services de santé et de production animale présents (vulgarisateurs, vétérinaires et para-vétérinaires) à même de soutenir les moyens d'existence ruraux ? Avec qui travaillent-ils, les jeunes, les femmes, les hommes ? Prennent-ils en considération les besoins des femmes, des hommes et des différents groupes communautaires ? Les activités en place correspondent-elles aux priorités des femmes et des hommes de la communauté ? Qu'est-ce qui semble manquer ?
- Quelles sont les autres services ou organisations qui soutiennent l'élevage ou les activités connexes au maintien des moyens d'existence (programmes d'épargne, mise en valeur forestière, commercialisation, syndicats etc.) ? Les hommes et les femmes bénéficient-ils équitablement de ces services ?
- Les ménages concernés par le VIH/Sida ou d'autres maladies chroniques éprouvent-ils des difficultés particulières dans l'accès aux services vétérinaires ou aux services de vulgarisation ? De quelle façon ces organisations pourraient soutenir ces groupes ou d'autres groupes vulnérables ?
- Ces services ou organisations travaillent-ils sur des programmes de prévention, de soins ou d'atténuation du VIH/Sida d'une façon générale et en rapport aux activités d'élevage en particulier ? Si oui, de quelle façon intègrent-ils ces actions dans leur travail sur le terrain ? Si non, de quelle façon inverser la tendance ?
- Quelles sont les infrastructures existantes qui favorisent la commercialisation du bétail et des produits animaux ? Qui a effectivement accès à ces infrastructures ?

Les structures Socioculturelles

- L'élevage et ses activités connexes est-il restreint à certains groupes d'utilisateurs dans la société ou la communauté selon des critères ethniques, religieux, socioéconomiques ou sexospécifiques ? Existe-t-il des normes culturelles qui excluent des groupes désignés de certaines activités d'élevage ? Quelles en sont les conséquences ?
- Quelles sont les us et coutumes au regard de la propriété et de l'utilisation des terres et du bétail ? Ces lois coutumières affectent-elles différemment les hommes et les femmes ? Si oui, de quelle façon ?
- Qu'advient-il du bétail au décès du chef de famille ? De quelle façon sa veuve ou ses enfants peuvent-ils poursuivre l'élevage et les activités liées à la production animale ?
- Existe-t-il des associations d'exploitants, d'éleveurs, des groupes de femmes ? A quelles organisations ou réseaux les individus appartiennent-ils ? Quelles sont les difficultés que rencontrent ces individus dans l'accès à ces associations ? Qu'en est-il, dans ce cadre, des individus et des ménages confrontés à la maladie chronique ?

Les liens

A des fins d'analyse les différents facteurs socioéconomiques sont traités de façon distincte, or, en réalité, ils sont très probablement étroitement imbriqués. Il n'en demeure pas moins que ces facteurs doivent être appréhendés et évalués au mieux afin d'obtenir une image la plus précise possible du contexte de développement. C'est la raison pour laquelle il est constructif de faire appel à une équipe pluridisciplinaire à même de recueillir un large éventail d'informations (écologie, sociologie rurale, anthropologie, spécialistes en commercialisation, économie etc.).

II. Comment recueillir l'information

Les méthodes de collecte de l'information et les sources d'informations peuvent être issues de :

- Données existantes: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les rapports nationaux et régionaux du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida (ONUSIDA), les documents du UN WomenWatch, les statistiques nationales, les organismes nationaux traitant du VIH/Sida (conseils, commissions, ONG), les politiques macro économiques, les tendances internationales, la base de données statistiques FAOSTAT²², les divers documents développés par les projets et programmes.
- Informateurs clés : membres des différents ministères, chargés de projets des organisations internationales de développement, ONG, agents vulgarisateurs, vétérinaires locaux, gouverneurs locaux, PLWHA, infirmières et médecins, les personnes impliquées au niveau macro, intermédiaire ou terrain.
- Entretiens particuliers
- Travaux participatifs, travaux des groupes communautaires et des groupes de travail et de réflexion.

²² Base de données statistiques de la FAO.
<http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/ECONOMIC/ESS/stats.htm>

Dans le cadre de l'analyse du contexte de développement, les outils participatifs listés ci-dessous sont très utiles, d'autres outils sont décrits dans le *Guide d'application ASEG au niveau terrain* (Wilde 2001).

- La carte des ressources du village
- Les transects
- La carte sociale du village
- Les graphiques des tendances
- Les diagrammes de Venn
- Les profils institutionnels

III. La validation de l'information

- Revoir les méthodologies utilisées. Les données sont-elles ventilées par sexe et par facteurs socioéconomiques ? Les données prennent-elles en considération les situations des ménages touchés ou non par le VIH/Sida ? Les techniques et outils participatifs ont-ils été utilisés de façon à respecter les expériences, les besoins, les priorités et les contraintes des individus et des groupes ? Les questionnaires ont-ils été testés correctement ? Déceler et identifier toute éventuelle contradiction et déficit d'information.
- Effectuer une triangulation de l'information.

Questions 1.2 L'analyse des moyens d'existence

I. L'information nécessaire

- **La division sexospécifique du travail**

- Quels sont les rôles de chacun au sein du ménage ? Dans le cadre des activités liées au bétail quelle est la façon dont les tâches sont réparties entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons ? Ce schéma est-il identique au sein de tous les ménages ? Qui est responsable de la vente, de l'achat, du rassemblement du troupeau, de l'alimentation, des soins aux animaux malades, du suivi des maladies, du contact auprès des services vétérinaires et autres services, de la traite, de l'utilisation des produits animaux (de quelle façon) etc. ? Tenir compte des emplois du temps journaliers et saisonniers des hommes et des femmes.
- Si le ménage est touché par le VIH/Sida, de quelle façon s'organise le travail ? Les activités d'élevage ? De quelle façon les rôles et les responsabilités s'en trouvent-elles bouleversés ?

- **L'accès et le contrôle des ressources**

- Quelles sont les ressources utilisées au sein des ménages ? Comment est répartie l'utilisation de ces différentes ressources parmi les membres du ménage ? Par rapport aux autres ménages ? Et en tenant compte des différences par rapport à l'accès aux ressources des hommes et des femmes, de leurs sources de revenus, de leurs dépenses ? La même question se pose par rapport aux différents systèmes d'élevage.
- Qu'advient-il du bétail si un membre du ménage tombe malade ou décède ? Quel est l'impact de ces événements sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire du ménage ?
- **Quels sont les processus de prise de décision et qui sont les décideurs ?**
- Qui prend les décisions concernant les différentes ressources du ménage ? Concernant le bétail ? Concernant la vente, la garde ou la consommation des animaux ou des produits animaux ?
- Quelles sont les différences entre les différents groupes socioéconomiques ?
- Quelles sont les différences dans les schémas de division du travail selon les différences socioéconomiques présentes dans la communauté ? Quelles sont les différences dans les schémas de contrôle et d'utilisation des ressources ainsi que dans les prises de décisions selon les différences socioéconomiques présentes dans la communauté ?
- Est ce que la spoliation des biens, bétail y compris, est une pratique habituelle au sein de la communauté ? Qui en est victime et de quelle façon ? Qui en est gagnant ou perdant ?
- **Quelle est la proportion des activités et des ressources consacrées pour couvrir les besoins de base ?**

- Quels sont les ménages et les individus de la communauté incapables de subvenir à leurs besoins de base (nourriture, eau, abris, habillement, santé) ? Prendre en compte les critères sexospécifiques, l'âge, les types de ménages dirigés par une femme, un homme, un enfant, un invalide, touchés par le VIH/Sida etc.
- **Quelles sont les pratiques coutumières, les connaissances et les compétences des individus ?**
- Quelles sont les traditions, les priorités et les choix qui influencent les moyens d'existence et plus particulièrement l'élevage ? Ces traditions, priorités et choix correspondent-ils aux tendances du contexte de développement ? Ces tendances se posent-elles en concurrentes aux traditions et aux priorités ? Pour quelle raison ? De quelle façon ? Est-il besoin d'accroître ou d'adapter les connaissances ?
- **Quel est le rôle de l'élevage et des autres activités productives dans le cadre des besoins des ménages ?**
- Quel est le rôle économique et social de l'élevage ? Quelles sont les interactions entre l'élevage et les autres activités productives des ménages ?
- **Quelles sont les stratégies d'adaptation et d'affrontement ?**
- Quels sont les risques liés à la perte des moyens d'existence ? Quelles sont les initiatives prises par les ménages afin d'éviter ou de minimiser ces risques (activités productrices variées, activités rémunératrices hors exploitation) ? Ces stratégies sont-elles appropriées ? Quelles sont les stratégies envisageables afin de renforcer et de maintenir les biens ? Quel est le rôle de l'élevage dans ces stratégies ? Quels sont les investissements prioritaires dans les cadres de l'élevage ? Quel est le rôle de l'élevage dans ces stratégies ? Quelles sont les possibilités de renforcement des biens et des avoirs ? Quelles sont les stratégies d'adaptation et d'affrontement des ménages touchés par le VIH/Sida dans le domaine de l'élevage ?
- **Quelles sont les possibilités d'épargne et de crédit ?**
- Existe-t-il des programmes ou des projets de micro-crédit dans la région ? Des offres sur l'épargne ? Le bétail est-il utilisé comme une forme de crédit, comme par exemple le cas de la 'passation' du bétail ? Quelle est la réglementation pour l'obtention d'un crédit, (exigences parallèles) ? Est-ce que certains individus ou groupes éprouvent des difficultés à l'obtention d'un crédit ou d'un micro-crédit, à accéder aux institutions d'épargne ? Si oui, quelles sont les alternatives possibles ?
- **Quels sont les liens existants ?**
- Ne pas omettre d'examiner les liens qui existent entre les moyens d'existence et les structures du contexte de développement. Pour cela il est nécessaire de prendre en considération les soutiens en présence, les contraintes et les options de choix envisageables.

II. Comment recueillir l'information

La collecte des informations au regard de l'analyse des moyens d'existence est identique à celle adoptée pour l'analyse du contexte de développement, elle s'effectue grâce à une documentation élargie, des informateurs clés, des entretiens et les données issues des groupes de travail et de réflexion.

Les outils destinés à l'analyse des moyens d'existence comprennent ²³:

²³ Pour la description des outils qui ne sont pas présents dans ce guide veuillez vous reporter au *Guide d'application ASEG au niveau terrain* (Wilde 2001).

- Le diagramme des systèmes d'exploitation
- Les emplois du temps journaliers
- Les cartes illustrées des ressources
- Les matrices des revenus et des dépenses
- Les calendriers saisonniers
- Le classement des richesses

III. La validation de l'information

- Revoir les méthodologies utilisées. Les données sont-elles ventilées par sexe et par facteurs socioéconomiques ? Les données prennent-elles en considération les situations des ménages touchés ou non, par le VIH/Sida ? Les techniques et outils participatifs ont-ils été utilisés de façon à respecter les expériences, les besoins, les priorités et les contraintes des individus et des groupes ? Les questionnaires ont-ils été testés correctement ? Des partis pris ou des discriminations, notamment culturels, ont-ils été constatés ?
- Déceler et identifier toute éventuelle contradiction et déficit d'information
- Effectuer une triangulation de l'information

Questions 1.3 L'analyse des priorités des parties prenantes

I. L'information nécessaire

- **L'identification des parties prenantes**

Qui est concerné directement ou indirectement par les activités d'élevage au niveau de la communauté et au niveau des ménages? Il est nécessaire de prendre en considération des différents types de ménages, à savoir les ménages dirigés par des hommes, des femmes, des grand-parents ou des enfants, ainsi que les ménages touchés par le VIH/Sida ou d'autres maladies chroniques. Quelles sont les parties prenantes clés concernant le programme ou le projet d'élevage envisagé? Qui est susceptible d'y gagner ou d'y perdre? Qui est en mesure d'influencer positivement ou négativement le projet proposé? Au sein du ménage? De la communauté? Hors de la communauté?

- **L'identification des priorités**

Quelles sont les priorités de l'intervention, au niveau des ménages, de la communauté, des groupes présents? Les priorités sont-elles identiques pour toutes les parties prenantes? A savoir pour les femmes? Les hommes? Les plus aisés et les démunis? Les ménages touchés par le VIH/Sida ou d'autres maladies chroniques? De quelle façon ces priorités diffèrent-elles? Quelles sont les priorités communes? Celles qui s'opposent?

- **Les solutions existantes et les solutions proposées**

Quelles sont les stratégies existantes qui répondent aux problèmes prioritaires identifiés? Ces stratégies prennent-elles en considération les problématiques liées à l'élevage? Quels sont les obstacles rencontrés par les ménages et la communauté quant à leur propre capacité à résoudre ces problèmes? Qu'est-il possible de faire pour améliorer la situation? Quels seront les gagnants et les perdants pour chacune des solutions?

- **L'utilisation des ressources**

Quelles sont les ressources utilisées pour chaque aspect des activités d'élevage? Qui a besoin de quelles ressources? Qui détient quelles ressources? Qui est tributaire des ressources détenues par les autres? Qui détient un pouvoir décisionnel sur l'utilisation des ressources (officiellement et officieusement)? Existe-t-il des conflits s'articulant autour de l'utilisation de ces ressources, et cela plus particulièrement dans le cadre des interventions proposées?

- **Les partenariats et les conflits entre les parties prenantes**

Quelles sont les parties prenantes qui partagent les mêmes priorités? Est-ce que certaines parties prenantes collaborent-elles déjà dans le cadre des activités d'élevage existantes? Si non, certaines parties prenantes pourraient-elles collaborer? Quels sont les compromis possibles en cas de conflits entre parties prenantes?

- **La parité**

Les priorités des parties prenantes prennent-elles en compte les notions de parité hommes-femmes ? Par la promotion par exemple de l'implication des hommes tout comme des femmes dans les processus de développement ou l'amélioration des stratégies relatives aux moyens d'existence des hommes et des femmes ? Ces priorités pourraient-elles influencer différemment le travail de chacun ? Si oui, de quelle façon ? De quelle façon les priorités des parties prenantes influencent-elles les différents groupes socioéconomiques de la communauté ?

- **Les liens avec l'analyse du contexte de développement**

De quelle façon les priorités des parties prenantes correspondent-elles aux tendances et aux structures du contexte de développement ?

- **Les liens avec l'analyse des moyens d'existence**

De quelle façon les priorités des parties prenantes correspondent-elles aux éléments identifiés au cours de l'analyse des moyens d'existence (rôles, besoins, perceptions, coutumes et pratiques communautaires) ?

II. Comment recueillir l'information

Comme pour les autres boîtes à outils, la collecte des informations s'effectue grâce à une documentation élargie, des informateurs clés, des entretiens et les données issues des groupes de travail et de réflexion.

Les outils participatifs destinés à l'analyse des priorités des parties prenantes comprennent :

- Le classement par paires
- Le graphique de tendances
- La grille d'analyse des problèmes
- Le plan d'action communautaire provisoire
- Le diagramme de Venn des parties prenantes
- La matrice des conflits et des partenariats des parties prenantes
- Le plan d'action des meilleures options

III. La validation de l'information

- Revoir les méthodologies utilisées. Les données sont-elles ventilées par sexe et par facteurs socioéconomiques ? Les données prennent-elles en considération les situations des ménages touchés ou non, par le VIH/Sida ? Les techniques et outils participatifs ont-ils été utilisés de façon à respecter les expériences, les besoins, les priorités et les contraintes des individus et des groupes ? Les questionnaires ont-ils été testés correctement ? Des partis pris ou des discriminations, notamment culturels, ont-ils été constatés ?
- Déceler et identifier toute éventuelle contradiction et déficit d'information
- Effectuer une triangulation de l'information

Questions 1.4 L'évaluation des solutions envisageables – L'analyse des coûts et des avantages – Le consensus

L'évaluation des solutions envisageables

I. L'information nécessaire

- Quelles sont les solutions envisageables ?
- Est-ce que la communauté ou le groupe est encouragé à entreprendre la mise en place des solutions proposées ? Les motivations sont-elles différentes selon des critères socioéconomiques ou sexospécifiques ?
- De quelle façon ces solutions correspondent-elles aux éléments des niveaux macro, intermédiaire et terrain ? Quelles sont les solutions qui concernent quelles parties prenantes en particulier à chacun des niveaux précités ? Afin de soutenir les choix du projet, est-il besoin d'entreprendre un renforcement des capacités à l'un des trois niveaux ?
- De quelle façon ces solutions correspondent-elles aux tendances du contexte de développement ? Existe-t-il déjà ou existera-t-il un marché pour commercialiser les produits ? Existe-t-il déjà ou existera-t-il une infrastructure de fourniture de services ?
- Est-ce que certaines solutions concernent des nouvelles parties prenantes qui n'ont pas encore été consultées ?
- Est-ce qu'une ou plusieurs des solutions envisageables comprennent une assistance technique au développement des activités d'élevage ?
- Est-ce qu'une ou plusieurs des solutions envisageables comprennent une assistance interdisciplinaire (à ne pas confondre avec multidisciplinaire) ?

II. Comment recueillir l'information

L'évaluation des solutions envisageables peut être effectuée à l'aide des données issues de l'évaluation des besoins et des ressources, des informations recueillies lors des entretiens ou de la documentation disponible.

III. La validation de l'information

- Revoir les méthodologies utilisées. Les données sont-elles ventilées par sexe et par facteurs socioéconomiques ? Les données prennent-elles en considération les situations des ménages touchés ou non, par le VIH/Sida ? Les techniques et outils participatifs ont-ils été utilisés de façon à respecter les expériences, les besoins, les priorités et les contraintes des individus et des groupes ? Les questionnaires ont-ils été testés correctement ? Des biais pris ou des discriminations, notamment culturels, ont-ils été constatés ?
- Déceler et identifier toute éventuelle contradiction et déficit d'information
- Effectuer une triangulation de l'information

L'analyse des coûts et des avantages

I. L'information nécessaire

- Que peut apporter concrètement chaque solution et cela à quel prix ?
- Quels sont les coûts et les avantages de chaque solution au regard des problématiques socioéconomiques et sexospécifiques ? Comment s'équilibrent-ils ? Pour chacune des solutions déterminer qui en sont les bénéficiaires et les laissés pour compte, par groupe socioéconomique et sexospécifique.
- Quelles sont les mesures compensatoires envisageables pour les groupes qui sont susceptibles de ne tirer aucun avantage de ces solutions ?
- Quelles sont les solutions qu'il est concrètement possible de mettre en application ? Existe-t-il des éléments critiques auxquels ne peuvent pas répondre ni le projet ni la communauté ?
- Est-il possible de dresser une liste des priorités des solutions envisageables afin de préparer les débats de consensus ?

II. Comment recueillir l'information

Reprendre les données issues des travaux d'évaluation des besoins et des ressources, notamment celles obtenues au moyen du tableau d'évaluation des coûts et des avantages, utiliser les outils de collecte de l'information. Les entretiens auprès des informateurs clés peut compléter l'information tout en donnant une autre vision des dynamiques sous-jacentes à l'obtention d'un consensus et aux conflits concernant les solutions prioritaires. Ces entretiens permettent également de prendre connaissance de certaines solutions qui n'auraient pas été verbalisées.

III. La validation de l'information

- Revoir les méthodologies utilisées. Les données sont-elles ventilées par sexe et par facteurs socioéconomiques ? Les données prennent-elles en considération les situations des ménages touchés ou non, par le VIH/Sida ? Les techniques et outils participatifs ont-ils été utilisés de façon à respecter les expériences, les besoins, les priorités et les contraintes des individus et des groupes ? Les questionnaires ont-ils été testés correctement ? Des partis pris ou des discriminations, notamment culturels, ont-ils été constatés ?
- Déceler et identifier toute éventuelle contradiction et déficit d'information
- Effectuer une triangulation de l'information

Le consensus et le conflit

I. L'information nécessaire

- Existe-t-il un consensus entre parties prenantes dont les solutions prioritaires pourraient constituer l'objectif premier du projet ? Si oui, définir et décrire ces solutions.
- Qui s'engage vis-à-vis de quelle activité ? Les ressources ont-elles été identifiées ?
- Quels est le délai de mise en application proposé ?
- Comment organiser le maintien et le suivi de la participation des parties prenantes ?
- Est-ce qu'un plan a été établi suite aux négociations concernant les mesures compensatoires à destination des groupes susceptibles de ne pas tirer avantage de ces solutions ?

- Si un consensus n'a pas été atteint, quelle pourrait en être la ou les cause(s) ?
L'absence de consensus pourrait-il être causé par le mandat même du projet ?
Serait-il nécessaire de faire appel à un expert en la matière ?

II. Comment recueillir l'information

Afin d'optimiser le recueil des informations il est nécessaire de favoriser et de faciliter les négociations. Au besoin l'intervention d'un expert peut s'avérer utile.

III. La validation de l'information

Il est nécessaire de s'assurer que la communauté ainsi que toutes les autres parties prenantes sont représentées au cours du processus d'établissement d'un consensus.

Questions 1.5 Le suivi et l'évaluation

- Les parties prenantes concernées sont-elles activement engagées dans le suivi et l'évaluation du projet ? Si oui, de quelle façon ? Si non, pour quelles raisons ?
- Les activités entreprises permettent-elles d'atteindre les objectifs fixés ? Pour cela voir par exemple les indicateurs d'efficacité. Concernant le suivi, prendre en considération la notion de **progrès** accomplis, pour l'évaluation prendre en considération les **résultats**. Les activités correspondent-elles aux objectifs fixés ? En effet, les objectifs peuvent parfois être révisés au fur et à mesure du déroulement du projet. Les activités, les progrès et les études d'impact doivent dès lors être régulièrement réévalués et mis à jour.
- Il est nécessaire de prendre en compte la corrélation entre apports et résultats, efforts et efficacité. Ce rapport est-il satisfaisant ? Si non, peut-il être amélioré ? De quelle façon ?
- Il est nécessaire d'examiner les différentes façons et stratégies d'aborder au mieux les problématiques socioéconomiques et sexospécifiques. Ces sujets ont-ils posé des problèmes ? Si oui, lesquels ? Comment les résoudre ? Auraient-ils pu être évités ? De quelle façon ?
- Qui ont les bénéficiaires ? Les femmes, les hommes, les enfants, les riches, les pauvres ? Les ménages vulnérables, ceux touchés par le VIH/Sida ou par les maladies chroniques ?
- Quels sont les impacts défavorables sur ces différents groupes ? Est ce que, par exemple, la charge de travail a considérablement augmenté pour certains individus ou groupes ? L'augmentation des charges de travail a-t-elle détourné ces individus ou groupes d'autres activités importantes ? Certains individus ou groupes ont-ils perdu l'accès à des ressources particulières ? Citons ici l'exemple de femmes ayant perdu l'usufruit de lopins de terre. La vulnérabilité de certains groupes ou ménages semble t-elle avoir augmenté ? De quelle façon amoindrir ces impacts défavorables ?
- Qui a bénéficié d'une formation ? Une formation dispensée par les services d'élevage ? Les services vétérinaires ? Les services de vulgarisation ? De quelle façon ces personnes ont-elles bénéficié de cette formation ? Qui n'a pas pu en bénéficier ? Pour quelles raisons ?
- Les activités seront-elles maintenues à la clôture du projet ? Les réalisations seront-elles soutenues ?
- Quels sont les principaux enseignements tirés de ce projet ?

Cahier détachable 2

Questions sur l'approche ASEG et VIH/Sida pour les projets d'élevage ²⁴

- Le programme a-t-il été conçu et planifié dans une perspective participative ? Les personnes concernées, telles que les parties prenantes, ont-elles été impliquées dans la conception du programme ou du projet ?
- Le projet tient-il compte des besoins et des priorités des hommes et des femmes ?
- Au cours de l'élaboration du projet les problématiques liées aux questions de genre et de VIH/Sida ont-elles été abordées en termes de : description du secteur de production (élevage) - stratégies et politiques de lutte contre le VIH/Sida dans le cadre de l'agriculture et de l'élevage - stratégies nationales concernant les activités d'élevage - les mesures d'assistance apportées par le passé et celles en cours - les problèmes à résoudre - les bénéficiaires - le cadre institutionnel et les capacités de soutien - le cadre logique - les risques et enfin, la durabilité des interventions.
- Le projet tient-il compte des priorités et des opinions des groupes et des ménages les plus désavantagés (aussi bien que des plus visibles) ? Comme ceux touchés par des maladies chroniques telles que le VIH/Sida, la tuberculose ou le paludisme, les ménages dirigés par des femmes, des veuves ou des orphelins.
- Récapituler les stratégies envisagées par le projet afin de palier aux éventuels impacts défavorables sur certains groupes socioéconomiques, sur certains types particuliers de ménages (dirigés par des femmes, des grands-parents ou des orphelins) et sur les ménages touchés par le VIH/Sida (à savoir les problèmes de travail liés à l'élevage, les bouleversements dans l'utilisation des terres, l'examen des apports nécessaires, etc).
- Quels sont les types d'activités prévues pour le renforcement des capacités ? Toutes les parties prenantes ont-elles les capacités et l'opportunité de bénéficier et de participer aux activités du projet ? Le projet a-t-il pris les dispositions nécessaires quant à la participation des différents groupes socioéconomiques aux sessions de formation sur les activités d'élevage (arrosage, traite laitière, accès et contrôle des ressources, production ou collecte de fourrage, parcours et pâturage) ?
- Quels sont les indicateurs sexospécifiques (qualitatifs et quantitatifs) prévus afin d'effectuer l'évaluation et le suivi de l'impact du projet sur les hommes, les femmes et les enfants ? Citons par exemple : les répercussions du projet sur les charges de travail, le contrôle et l'accès aux ressources, les activités rémunératrices, la prise de décisions.

²⁴ Adaptation d'une documentation FAO (2003b) et du Comité chargé de l'examen de programmes et de projets - *Gender Equality and Equity* (en cours de révision).

Cahier détachable 3

Questions visant à aborder les problématiques liées au genre et au VIH/Sida au sein des institutions orientées vers l'élevage

Les listes de contrôle ci-dessous sont utilisées afin d'apprécier l'implication d'une institution quant à ses perspectives liées au genre et au problème du VIH/Sida. Quelle est sa perception de la situation, comment s'organise sa politique d'intervention, quelle en est la structure et quels en sont les programmes ?

Bien entendu ces listes de contrôle ne sont pas exhaustives. Leur objectif est de stimuler la réflexion quant aux problématiques que les institutions agricoles en général et les organisations orientées vers l'élevage en particulier devraient affronter afin d'atténuer les impacts du VIH/Sida sur les moyens d'existence en milieu rural et sur la sécurité alimentaire. Ces questions peuvent être utilisées dans le cadre de travaux de planification stratégique ou constituer les questions d'une liste de contrôle utilisée par la direction et le personnel afin d'aborder une problématique particulière au sein de l'organisation

L'ensemble de ces questions se focalise sur l'évaluation des capacités institutionnelles quant à leur approche des questions d'ordre socioéconomiques et sexospécifiques, VIH/Sida y compris.

Politique organisationnelle

- Quelle est la politique générale de l'institution, quel est son mandat ? Y est-il prévu d'examiner et d'aborder les problèmes liés aux besoins et aux priorités des individus, ménages ou groupes touchés par le VIH/Sida ou d'autres maladies chroniques qui sont amenés à faire face à d'importantes difficultés dans leurs activités productives d'élevage ? Si oui, de quelle façon ? Si non, quelle est la position de cette organisation quant à l'intégration de ces problématiques à sa politique générale et au mandat qui lui a été confié ?
- De quelle façon cette institution prévoit-elle de soutenir les petits éleveurs dans le cadre des difficultés et des contraintes liés à la production ?
- Quelle est la politique des programmes et des stratégies de cette institution ? Les différents aspects socioéconomiques et sexospécifiques de leurs bénéficiaires sont-ils particulièrement mis en lumière ? Si oui, de quelle façon cette politique se traduit-elle sur le terrain ? Si non, de quelle façon cette institution peut-elle revoir et adapter sa politique et ses stratégies afin d'y inclure ces problématiques ?
- Cette institution utilise-t-elle des approches participatives pour ce qui concerne le suivi et l'évaluation auprès des communautés (maladies en présence, obstacles et tendances de la production, examen des différentes difficultés que doivent affronter les groupes d'éleveurs) ? Ces approches participatives tiennent-elles compte de l'importance de ventiler les données par genre et par groupe socioéconomique ? Et au besoin, par groupes ou ménages touchés par le VIH/Sida ou d'autres maladies chroniques ? Quelles sont les stratégies appliquées ?

- Quels sont les politiques et les directives de cette institution en matière de ressources humaines et de recrutement ? Existe-t-il une politique particulière de soutien aux membres du personnel touchés par le VIH/Sida ? Si oui, ce personnel est-il soutenu par l'accès au dépistage, l'aide psychosociale et l'accès au ARV (médicaments anti-retro viraux). L'institution travaille-t-elle de façon constructive auprès des instances communautaires comme les organisations liées aux activités d'élevage, les agents de santé animale, les paravétérinaires etc. ainsi qu'auprès des individus touchés par le VIH/Sida ou d'autres maladies chroniques ? Les membres de cette institution ont-ils accès à des sessions de formation portant sur le VIH/Sida, les problématiques liées au genre et à la sécurité alimentaire, les technologies à faible coefficient de main d'œuvre, les pratiques de spoliation des biens et des avoirs etc. ? Cette institution publie-t-elle une documentation pédagogique qui véhicule une image positive du rôle des femmes, des hommes, des filles et des garçons ainsi que des personnes séropositives ?
- Les politiques et les stratégies institutionnelles correspondent-elles aux cadres des politiques nationales ou aux stratégies multisectorielles de lutte contre le VIH/Sida ? Si non, de quelle façon cette institution peut-elle se conformer et répondre aux besoins de ces politiques nationales ? De quelle façon l'accès aux ressources serait-il optimisé par la collaboration avec d'autres institutions qui travaillent spécifiquement sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le VIH/Sida ?

Structure et pratiques organisationnelles

- Quelles sont les principes de prises de décisions et les responsabilités de l'institution ? Examiner les liens entre la direction, le support, l'administration et le personnel technique et de base.
- Les problématiques socioéconomiques, sexospécifiques et VIH/Sida sont-elles intégrées tout au long des initiatives liées aux activités d'élevage au niveau par exemple de la recherche, du développement des technologies et des services vétérinaires et de vulgarisation ou bien sont-elles isolées au sein d'une section particulière de l'organisation ? Dans quelle mesure ces politiques et ces stratégies sont-elles soutenues tant par les décideurs que les responsables de leur mise en application comme les chercheurs, les vétérinaires, les techniciens et les vulgarisateurs ?
- L'organisation possède-t-elle un personnel compétent et expérimenté sur les questions socioéconomiques et sexospécifiques, le VIH/Sida, la sécurité alimentaire, la facilitation et les approches participatives au développement ? Si oui, le travail se déroule-t-il en collaboration auprès des autres personnels techniques ? Si non, de quelle façon cette institution peut-elle gagner en compétence ? Par la collaboration, par exemple auprès d'autres organisations ? Par l'appel à des consultants ou des experts ?
- L'organisation soutient-elle les membres du personnel malades ? Si oui, de quelle façon ? Si non, de quelle façon apporter ce soutien ? Est-il besoin de mettre en place des sessions de sensibilisation face au VIH/Sida (opérations de dépistage volontaire ou d'aide psychosociale) pour les membres de la direction et du personnel ?

- De quelle façon cette institution aborde son recrutement en termes de promotion des conditions de travail pour les hommes et les femmes ? Le personnel compte-t-il des femmes ? Quels sont leurs postes ? Sont-elles impliquées par les processus de prises de décisions ? Des mesures incitatives spécifiques sont-elles prises concernant le transport et le logement des femmes et des familles ?
- Dans quelle mesure est-ce que les priorités socioéconomiques et sexospécifiques font l'objet d'une allocation spécifique de ressources ? Qu'advient-il en période d'insuffisance de ressources ?
- Existe-t-il au sein de l'organisation une budgétisation particulière quant aux problématiques liées au VIH/Sida ? Si non, est-ce que d'autres budgets sont à même d'intégrer certaines initiatives liées au VIH/Sida dans les activités régulières de l'organisation ? L'organisation prévoit-elle l'accès aux ARV pour son personnel, le dépistage volontaire et l'aide psychosociale correspondante ? Prévoit-elle des sessions de sensibilisation à la maladie ? Qu'en est-il des activités sur le terrain auprès des communautés (intégration des notions de sensibilisation au VIH/Sida au sein des sessions de formation auprès des éleveurs et des jeunes, information divulguée par les services de vulgarisation, autres activités) ?

La mise en application

- Les membres du personnel ont-ils la possibilité de mettre en œuvre des approches participatives sensibles à la notion de genre au cours de leur travail auprès des communautés ? Comme par exemple dans les processus d'identification des contraintes liées à la production, à l'accès et au contrôle des ressources et aux capacités existantes dans le traitement des animaux malades. Si oui, de quelle façon ? Si non, que faudrait-il faire pour qu'ils en aient les capacités ?
- L'organisation permet-elle aux membres de la communauté, et plus particulièrement aux membres touchés ou vivant avec le VIH/Sida (surtout au regard des femmes et de filles) de participer aux activités de recherche dans le cadre de l'élevage, du développement des technologies, des activités rémunératrices et de la planification de projet ?
- Les activités entreprises doivent-elles tenir compte d'une certaine adaptation des emplois du temps afin que les participants devant s'occuper de leurs malades puissent avoir le temps de le faire ? Les travaux de groupe seraient-ils un meilleur choix par rapport aux activités centrées sur les ménages en particulier ?
- Les activités liées à l'élevage intègrent-elles des messages liés aux problématiques du VIH/Sida et à la stigmatisation des malades ? Si oui, de quelle façon ? et cela en rapport avec les activités d'élevage, les pratiques de succession, les répercussions de la spoliation des biens sur les veuves et les enfants, les sessions de vulgarisation à destination des enfants et des ménages dirigés par eux ? Si non, de quelle façon l'organisation pourrait-elle intégrer au mieux l'information au regard du VIH/Sida au niveau des travaux de terrain comme par exemple via des programmes radiodiffusés, des JFFLS (écoles pratiques d'agriculture et de vie pour jeunes agriculteurs) et la diffusion d'une documentation pédagogique.

Annexe 1: Références bibliographiques et autres ressources utiles

Références bibliographiques

- Aaker J, and J. Shumaker (1996). *The Cornerstones Model: Values-based planning and management*. Heifer Project International, Little Rock, USA.
- Bishop-Sambook, Clare (2001). *ASEG La gestion du cycle de projet dans les Guides sectoriels et thématiques Project Cycle Management Technical Guide*. FAO, Rome.
http://www.fao.org/sd/seaga/4_fr.htm
- Bishop-Sambook, Clare (2004). *Addressing HIV/Aids through Agriculture and Natural Resource Sectors: A guide for extension workers*. FAO, Rome.
<http://www.fao.org/sd/seaga/downloads/En/AddressingHIVAIDSEn.pdf>
- Blumberg, R.L. ed. (1989). *Making the case for the gender variable: Women and the wealth and well-being of nations*. U.S. Agency for International Development. Office of Women in development. Technical report gender and development. PN-ABC-454. Washington D.C.
- Catley, A., H. McCauley and P. Delaney (1998). *Community-based animal health services in the Greater Horn of African - Assessment for USAID – OFDA*.
- DGIS – *Range and Livestock Improvement Project*, Communication no. 34, 1989.
- Engh, I., L. Stloukal, J. du Guerny. 2000. *HIV/Aids in Namibia: The impact on the livestock sector*. FAO, Rome. www.fao.org/sd/wpdirect/Wpan0046.htm
- FAO (2004a). *HIV/Aids, gender inequality and rural livelihoods: The impact of HIV/Aids on rural livelihoods in northern province, Zambia*. FAO, Rome.
http://www.fao.org/sd/dim_pe1/pe1_040602_en.htm
- FAO (2004b). *Rural households and resources: A guide for community-based extension workers*. FAO, Rome. <http://www.fao.org/sd/seaga>
- FAO/MACO - Ministry of Agriculture and Cooperatives of Zambia (2004). *Strengthening Institutional Capacity in Mitigating HIV/Aids Impact on the Agricultural Sector: Potential Mitigation Interventions for Choma District, Zambia.*, FAO, Rome.
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/007/y5656e/y5656e00.pdf>
- FAO (2003a). *Mitigating the impact of HIV/Aids on food security and rural poverty*. FAO, Rome.
http://www.fao.org/sd/2003/PE07043_en.htm
- FAO (2003b). *Incorporating HIV/Aids considerations into food security and livelihood projects*. FAO, Rome. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/004/y5128E/y5128E00.pdf>
- FAO (2003c). *SEAGA Macro level handbook*. Gender and Population Division and Policy Assistance Division, FAO, Rome. <http://www.fao.org/sd/seaga>
- FAO (2003d). *HIV/Aids and agriculture: Impacts and responses. Case studies from Namibia, Uganda and Zambia*. FAO, Rome. ftp://ftp.fao.org/sd/SDW/SDWW/ip_summary_2003-webversion.pdf

- FAO (2003e). *Measuring impacts of HIV/Aids on rural livelihoods and food security*, FAO, Rome.
http://www.fao.org/sd/2003/PE0102_en.htm
- FAO (1995). *Women, Andean Knowledge and Animal Production*. En collaboration avec le Centro de Capacitación Integral de la Mujer Campesina, World Concern America Latina.
- FAO (1990). *Women and livestock production in Asia and the South Pacific*, FAO/RAPA Bangkok.
- FAO/WHO (2002). *Living well with HIV/Aids – A manual on the nutritional care and support of people living with HIV/Aids*. FAO Food and Nutrition Division, Rome.
www.fao.org/es/ESN/nutrition/household_hiv aids_en.stm
- Goe, Michael R. (2005) *Linkages between Livestock production and HIV/Aids*. Document de travail FAO, Rome.
http://www.poultry.kvl.dk/research/workshops/w23/Linkages_between.pdf
- GTZ (n.d.). *Women in development and animal production: How to go about it*. GTZ WID unit 07.
- Haslwimmer, M. (2000). *Is HIV/Aids a threat to livestock production? The example of Rakai, Uganda*, FAO Farm Management and Production Economic Service, Rome.
<http://www.fao.org/livestock/agap/war/warall/t4650b/t4650b17.htm>
- Hedman, B., F. Perucci, P. Sundstrom (1996). *Engendering Statistics: A Tool for Change*. SIDA and Statistics Sweden.
- Hill, C. (2003). *Gender-disaggregated data for agriculture and rural development: Facilitation Guide*. FAO, Rome. <http://www.fao.org/sd/seaga>
- IFAD (2001): *Strategy paper on HIV/Aids for East and Southern Africa*. IFAD, Rome.
http://www.ifad.org/operations/regional/pi/aids_2.htm
- Kettel, B. (2001). *Gender-sensitive indicators: A key tool for gender mainstreaming*. FAO, Rome.
http://www.fao.org/sd/2001/pe0602a_en.htm
- Kleemann, G. ed. (1999). *Service management in livestock development*. GTZ Schriftenreihe No 267. Universum – Verlagsanstalt GmbH, Wiesbaden.
- Kristjanson, P., A. Krishna, M. Radeny, W. Nindo (2004). *Pathways Out of Poverty in Western Kenya and the Role of Livestock*. PPLPI Document de travail No. 14. FAO, Rome.
<http://www.fao.org/ag/aqainfo/projects/en/pplpi/docarc/wp14.pdf>
- McCorkle, C. ed. (1990). *Improving sheep and alpaca production: Recommendations from a decade of research in Peru*. Small Ruminant Collaborative Research and Support Program, University of Missouri, Columbia.
- Means, K. C. Josayma, E. Nielsen, and V. Viriyasakultorn (2004). *Community-based forest resource conflict management: A training package (Vols 1 and 2)*. FAO.
http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/DOCREP/005/Y4300E/Y4300E00.HTM
- Morton, J. (2003). *Conceptualising the links between HIV/Aids and pastoralist livelihoods*. Paper presented to the Annual Conference of the Development Studies Association, Draft of 31 October 2003. http://www.poultry.kvl.dk/research/workshops/w23/Linkages_between.pdf
- NAP Kenya. (1997). *Leaving the stick*. Dio Project Kenya, NAP.

National Council of Churches of Kenya (NCCK)/SNV/SARDEP (2001). *Pacifying the Valley: an analysis on the Kerio Valley Conflict*. Nairobi.
<http://www.snvworld.org/kenya/VoIPDFs/Valley.zip>

Pasquali, P. (2004). *HIV infections and zoonoses*. FAO, Rome.
http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/docrep/007/y5516e/y5516e00.htm

Qureshi, A.W. (1991). *Biological limits to animal production from pastoralism in the Near East*, Amman, Jordan.

Save the Children (2004). *Food security, livelihoods & HIV/Aids: A guide to linkages, measurement, and programming implications*. London, Save the Children UK.
http://www.synergyaids.com/documents/HIV_FoodSecurity.pdf

Tulachan, P.M. & Neupane, A. (1999). *Livestock in mixed farming systems of the Hindu-Kush-Himalaya*. International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD)/FAO, Kathmandu.

UNAIDS (2004): *Women, girls and HIV/Aids in Malawi and Mozambique*. UNAIDS.
<http://womenandaids.unaids.org/documents/factsheetmalawi.pdf>
<http://womenandaids.unaids.org/documents/factsheetmozambique.pdf>

UNAIDS (pas de date): *Gender Sensitivity Checklist*
http://www.unaids.org/html/pub/Topics/Gender/GenderChecklist_en_pdf.pdf

UNAIDS/UNFPA/UNIFEM (n.d.). *Women and HIV/Aids: Confronting the crisis*.
www.unfpa.org/hiv/women/report/chapter1.html

UNAIDS/WHO (2002): *AIDS Epidemic Update*. UNAIDS, Geneva.
http://www.unaids.org/html/pub/Publications/IRC-pub03/epiupdate2002_en_pdf.pdf

VETAID (2003). *Mitigating the effects of HIV/Aids on food security and agriculture in Eastern and Southern Africa (Workshop report 3-7 November 2003)*. Maputo.
http://www.vetaid.org/pdf/mozambique_summary-report-and-recommendations.pdf

Waters-Bayer, A. and W. Bayer (1994). *Planning with pastoralists: PRA and more*. GTZ division 422 Working Paper. Göttingen, Druckerei Kinzel.
<http://www.eldis.org/static/DOC12157.htm>

Wilde, V. (2001). *Le guide d'application ASEG au niveau terrain* FAO, Rome.
<http://www.fao.org/sd/seaga/downloads/En/FieldEn.pdf>

Autres ressources utiles

Bishop-Sambrook, Clare (2003). *Labour-saving technologies and practices for farming and household activities in eastern and southern Africa: Labour constraints and the impact of HIV/Aids on rural livelihoods in Bondo and Busia Districts, Western Kenya*. IFAD/FAO, Rome. <http://www.fao.org/ag/AGS/agse/labour.pdf>

Chambers, R. (1997). *Whose reality counts? Putting the first last*. UK, London: Intermediate Technologies Publications.

- DuGuerny, Jacques (2002). *Meeting the HIV/Aids Challenge to Food Security: The role of labour saving technologies in farm households*. FAO/UNDP. <http://www.hiv-development.org/text/publications/Meeting-challenge.pdf>
- FAO (2004). *Farmers' Life School Manual*. FAO/UNDP/World Education. <http://www.hiv-development.org/text/publications/FLS%20Manual.pdf>
- FAO (1997). *Guide for the conduct of the constraints analysis component*. Special Programme for Food Security. SPFS/DOC/18, FAO, Rome.
- FAO (1997). *Making each and every farmer count*. FAO. Rome. <http://www.fao.org/ag/AGS/Agse/part.htm>
- FAO (1994). *Farming systems development – a two week training course*. By Ian MacDonald and Associates Ltd. FAO, Rome.
- Gillespie, S. W. Kisamba-Mugerwa, and M. Loevinsohn (2004). *Africa: Assuring food and nutrition security in the time of AIDS*. 2020 Africa Conference Brief 3.
- Gianotten, V. et al. (1994). *Assessing the gender impact of development projects. Case studies from Bolivia, Burkina Faso and India*. London, Intermediate Technology Publications.
- Grootaert, C. et al. (1999). *The local Level institutions study: Social capital and development outcomes in Burkina Faso*. World Bank, LLI Working Paper No. 7.
- Haddad, L. and S. Gillespie (2001). *Effective food and nutrition policy responses to HIV/Aids: what we know and what we need to know*. IFPRI FCND Discussion Paper No. 12, June 2001.
- Hill, Catherine et al (2002). "Case-study from Afghanistan". pp. 61-83 in *From farmer to planner and back: harvesting best practices*. FAO, Rome. http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=//DOCREP/005/Y0352E/Y0352e00.htm
- Hyden, G (2001). *The social capital crash in the periphery: An analysis of the current predicament in Sub-Saharan Africa*. Journal of Socio-Economics, Vol. 30, Issue 2, 2001, pp. 161 - 163.
- IFAD (1999). *Household food security and gender: Memory checks for programme and project design*. IFAD, Rome.
- IIED (2002). *Community-based animal healthcare*. PLA notes no. 45, London, IIED.
- IIED (1994). *RRA Notes, Number 20, Special issue on livestock*. April 1994. IIED.
- Iles, K. et al. (no date) *Livestock Initiators Program: Lesson Plans for Training Programs of Livestock Initiators*. FAO Livestock Development for Food Security in Afghanistan 1999 – 2000. FAO.
- ISNAR (1997). *Gender analysis for management of research in agriculture and natural resources*. ISNAR
- Jackson, Helen (2002). *AIDS Africa: Continent in crisis*. UNFPA/SAfAIDS, Harare.
- Livestock in Development (1999). *Livestock in poverty-focused development*. UK, Somerset, LID.

- Macdonald, M. et al. (1997). *Gender and organizational change: Bridging the gap between policy and practice*. The Netherlands Royal Tropical Institute.
- March, C. et al. (1999) *A guide to gender-analysis frameworks*. Great Britain, Oxfam.
- Niamir-Fuller, M. (1004). *Women livestock managers in the third world: A focus on technical issues related to gender roles in livestock production*. IFAD Staff Working Paper 18, December 1994. IFAD, Rome.
- National Agricultural Advisory Services (NAADS), Uganda and FAO (2004). *HIV/Aids resource guide for extension workers*. FAO, Rome.
http://www.fao.org/sd/ip/resources/publications/hivaids_resourceguide_web2004.pdf
- Norem R. (2001). *SEAGA Intermediate level handbook*. FAO, Rome.
www.fao.org/sd/seaga/downloads/En/Intermediateen.pdf
- Richter, M. (1997) *Who milks the cow? Gender-and-Development in livestock farming*. GTZ - CTA, No.261. Germany, Wiesbaden, Universum Verlagsanstalt.
- Rugalema, G. with S. Wigang and J. Mbwika (1999). *HIV/Aids and the commercial agricultural sector of Kenya: Impact, vulnerability, susceptibility and coping strategies*. FAO/UNDP.
<http://www.fao.org/sd/EXdirect/EXre0026.htm>
- Topouzis, Daphne (2003). *Addressing the impact of HIV/Aids on ministries of agriculture: focus on eastern and southern Africa*. FAO/UNAIDS, Rome.
<http://ftp.fao.org/docrep/fao/005/Y4636E/Y4636E00.pdf>
- Wilde, Vicki L. and Arja Vainio-Mattila (1995). *Gender Analysis and Forestry, An International Training Package*, FAO, Rome. <http://www.fao.org/forestry/foris/pdf/gender/tr-e01/tr-e01.0.pdf>
- Wilde, V.L. (1998). *The responsive planner: A framework for participatory gender-responsive agricultural development*. FAO, Rome.
http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/DOCREP/005/Y0352E/y0352e00.htm
- WHO/FAO (2002). *Living well with HIV/Aids: A manual on nutritional care and support for people living with HIV/Aids*. FAO, Rome.
http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/DOCREP/005/Y4168E/Y4168E00.HTM
- Woolcock, M. and D. Narayan (1999) *Social capital: Implications for development theory, research and policy*. World Bank paper.
- World Bank (1997). *Participatory Tools and Techniques: A Resource Kit for Participation and Social Assessment*. Washington DC, USA, the World Bank.

ASEG

Programme d'analyse socioéconomique selon le genre

**Division de la parité hommes-femmes,
de l'équité et de l'emploi en milieu rural**

**Département du développement
économique et social**

**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

Tél.: (+39) 06 5705 6751

Télécopie: (+39) 06 5705 2004

Mél.: SEAGA@fao.org

Site Web: www.fao.org/sd/SEAGA